324 1960 4

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXXI

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

(†) Lucien FOULET, L'effacement des adverbes de lieu. IV. Le groupe d'*avant* et d'*arrière*..... 433

Marion LIÈVRE, Note sur les sources du *Somnium viridarii* et du *Songe du vergier*..... 483

Roger S. LOOMIS, Some additional sources of *Perlesvaus*..... 492

Fanni BOGDANOW, Un fragment méconnu de la *Chanson de Roland* (version rimée)..... 500

MÉLANGES

G. S. COLIN, français *crécerelle* = bas latin *cristarella*..... 521

Claude REGNIER, Un emploi de *seigneur* qui manque à Godefroy..... 522

COMPTE RENDU

La prosa del Duecento, a cura di Cesare SEGRE e Mario MARTI (Cl. Margueron)..... 525

DISCUSSIONS

Irénée CLUZEL, Cercamon et Tristan..... 537

— A propos des origines de la littérature courtoise en Occident..... 538

PÉRIODIQUES..... 556

CHRONIQUE..... 559

INDEX DES MOTS..... 563

TABLE DES MATIÈRES..... 571

Les prochains fascicules contiendront :

Brian BLAKEY, The Harley Brut : an early French Translation of Geoffrey of Monmouth's *Historia Regum Britanniae.*

C. BRUNEL, Recettes vétérinaires de Fréjus en ancien provençal.

M. LIEBERMAN, Chronologie gersonienne (*suite*).

R. LEJEUNE, Le linteau d'Angoulême et la *Chanson de Roland.*

A. MACHABEY, Les *Planctus* d'Abélard, remarques sur le rythme musical du XII[e] siècle.

A. MICHA, Études sur le Lancelot-Graal (*suite*).

— Les manuscrits du *Lancelot en prose* (*suite*).

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

L'EFFACEMENT DES ADVERBES DE LIEU

IV. Le groupe d'*avant* et d'*arrière**.

Avant et *arrière* sont les chefs de file de deux groupes de mots qui indiquent position sur une ligne plus ou moins horizontale par rapport à un point donné. Ce sont donc en premier lieu des désignations relatives à l'espace. Mais le temps aussi nous apparaît communément comme une ligne le long de laquelle nous progressons. Il sera donc tout naturel d'employer ces mêmes termes pour désigner une position sur cette ligne par rapport à un moment donné. D'autre part le point spatial ou le moment de la durée par rapport auxquels une position est indiquée, au lieu d'être énoncés indépendamment, peuvent se lier étroitement aux termes qui marquent la position. Les adverbes deviennent alors des prépositions. Ainsi nous devons nous attendre à trouver dans les deux groupes qui nous inté-

* Nous imprimons ici un article que notre regretté collaborateur et ami Lucien Foulet nous avait adressé en 1945, et qui faisait partie d'un ensemble plus vaste dont il avait formulé le plan dès 1944 dans une lettre qu'il adressait à la rédaction de *Romania* :

« J'ai intitulé mon article *L'effacement des adverbes de lieu*. En sous-titre : I. *Sus, jus, amont, aval, haut, bas*. Ce I appelle une suite que je vois ainsi : II. *Contre-coup dans le domaine des verbes : descendre et avaler*. III. *Ici, là et leur groupe*. IV. *Avant, arrière et leur groupe*. V. *Dedans, dehors et leur groupe*. VI. *Outre*. »

De cet ensemble, la première partie a été publiée dans *Romania*, LXIX, 1946-1947, p. 1-79; la seconde dans *Mediaeval Studies in honor of Jeremiah Denis Matthias Ford*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1948, p. 25-52, sous le titre *Avaler et descendre*; la troisième dans *Romania*, LXXV, 1954, p. 433-456. Voici maintenant la quatrième, que la mort a empêché son auteur de revoir, comme elle l'a empêché de mettre en œuvre les matériaux déjà recueillis en vue des cinquième et sixième parties. — M. R.

ressent des adverbes à sens local et d'autres à sens temporel, et pareillement des prépositions à sens local et d'autres à sens temporel. De plus, si l'adverbe de temps, au lieu d'être rapproché et dépendant du verbe, est mis en tête d'une proposition subordonnée et joint à ce verbe au moyen de la particule *que*, nous voyons cet adverbe se transformer en conjonction. En tout donc 5 emplois distincts : d'une part adverbes et prépositions de lieu, d'autre part adverbes, prépositions et conjonctions de temps. Tous les termes en question ne possèdent pas nécessairement chacun des trois ou des cinq emplois ainsi délimités. C'est qu'en effet il y a dans ce domaine dès le début de l'histoire du français une surabondance de termes qui amène naturellement des doubles emplois et permet à la langue de choisir pour un rôle donné tantôt telle forme, tantôt telle autre, à l'exclusion de telle ou telle qui semblerait y avoir le même droit. De là des hésitations, des heurts, un manque fréquent de cohésion et de continuité qui nous donnent au premier abord l'impression d'un développement livré au hasard ou au caprice. A y regarder de plus près toutefois, on démêle dans cette évolution sinueuse, sinon une logique, du moins quelque chose qui y ressemble fort, des intentions, et comme une volonté tendue vers un but. Nous voudrions ici, sans nous attacher à l'étude et à l'histoire détaillée de chacune de ces formes, caractériser le mouvement d'ensemble qui les emporte, retrouver quelques-unes des étapes de leur marche, et enfin tenter, si c'est possible, d'apercevoir où elles vont.

Voici les formes qui au XII^e^ siècle appartiennent à nos deux groupes : I. AVANT, *devant*, *ains*, *ainçois*. II. ARRIÈRE, *derrière*, *triés*, *detriés*, *puis*, *après*. Deux particularités de cette double liste nous frappent tout d'abord. En premier lieu, elle s'est singulièrement allégée au cours des années, puisque de 10 formes qu'elle renferme 4 ont disparu : *ains*, *ainçois*, *triés*, *detriés*. En second lieu, il y a d'un groupe à l'autre une absence frappante de symétrie entre les formes qui subsistent. Si *arrière* et *derrière* répondent visiblement à *avant* et *devant*, rien dans le groupe d'*avant* ne correspond à *puis* et *après* du groupe d'*arrière*. Comment expliquer ces deux faits ? Pour le moment, nous laissons de côté, pour y revenir plus tard la question des formes disparues. Ce qui nous retiendra maintenant, c'est ce manque de

correspondance formelle entre des termes qui désignent si visiblement des notions étroitement associées pour le sens. *Sus* trouve un écho dans *jus*, *amont* dans *aval*, *celui* dans *cestui*, mais *puis* et *après* n'éveillent aucune résonance dans l'autre groupe. Il faut remonter au latin pour trouver la raison de cette surprenante lacune.

Le système latin se compose essentiellement de *ante* et *porro* d'une part, de *post* et *retro* de l'autre. Nous écartons des mots qui peuvent se prendre au sens de « avant » ou de « arrière » mais y mêlent des nuances un peu différentes, *prae* par exemple. *Ante* et *post* sont à la fois adverbes et prépositions. *Porro* et *retro* sont des particules adverbiales qui accompagnent volontiers des verbes de mouvement. Elles sont probablement plus rares dans les textes littéraires que *ante* et *post*, mais elles ont dû être fort employées dans la conversation à cause de leur caractère concret et imagé. Toutes deux ont passé en français, toutefois leur sens a été bien différent.

Porro a donné *puer* où le sens original transparaît encore, mais assez notablement modifié, car le mot n'indique plus un simple mouvement en avant, il en est venu à désigner un geste pour écarter loin de soi. *Puer* n'est pas fréquent en prose, et en poésie il n'appartient pas au vocabulaire le plus courant. Le *Roland* ne le connaît pas; il n'apparaît pas dans le lexique de Chrétien de Troyes établi par W. Foerster. Dans tous les exemples en vers de Godefroy — ce sont de beaucoup les plus fréquents — il est à la rime. On a l'impression qu'il a dû de bonne heure faire l'effet d'un archaïsme. Il est certain qu'il paraît se confiner à une ou deux locutions. Tous les exemples de Godefroy le montrent accompagnant les verbes *ruer* et surtout *jeter*. Ainsi restreint dans sa signification et dans son emploi *puer* est incapable de tenir la place de *porro*. On peut se demander pourquoi il s'est fossilisé si vite. La raison en est peut-être dans le fait qu'il n'a qu'une syllabe, ce qui est bien court pour un mot qui de par son origine devrait avoir un sens fort. Il lui a fallu s'appuyer sur un verbe. Nous verrons que cette disproportion entre forme et signification a joué ailleurs encore dans le même domaine un rôle probable ou parfois certain. Quoi qu'il en soit la langue devait chercher un autre terme pour parer à cette déficience de *puer*.

Qu'en est-il de *retro*? Il a passé lui aussi en français, sous la forme *riere*. *Riere* n'est pas beaucoup plus fréquent que *puer*. Godefroy en cite 5 ou 6 exemples de textes en vers, aucun qui soit emprunté à un auteur de marque : il y signifie « derrière », mais tous les autres exemples — et il sont nombreux du XIII^e^ au XVII^e^ siècle — nous le présentent dans des textes en prose — documents ou chroniques — où le mot a visiblement un emploi technique, « autour de », « dans la suite de », « par-devant [notaire] ». *Rière* est encore usité en Suisse romande dans un emploi analogue : *rière Cudrefin* « sur le territoire qui entoure Cudrefin ». Là non plus nous ne trouvons pas un prolongement utilisable de *retro* dans son sens primitif. La raison pour laquelle le mot a disparu de la langue ordinaire, c'est, nous semble-t-il, que dès l'époque du latin, dans la langue populaire tout au moins, il avait été remplacé par *deriere* (*de retro*). Toutefois ce n'est pas ce composé ainsi formé qui rend le mieux le sens de l'adverbe *retro*. Le *de* n'est pas assez significatif : il semble avoir pour unique but de donner plus de corps à un mot trop court (cf. *desus*, *desous*). Le vrai successeur de *retro*, c'est *arrière*, où le préfixe *ad* (*ad retro*) conserve la valeur de mouvement qui était inhérente à *retro*. Voilà donc *arriere* bien établi, et nous tenons là un des éléments survivants du couple original *porro* : *retro*.

Qu'est-ce qui va nous rendre *porro*, puisque son dérivé direct *puer* a abouti à une impasse ? *Porro* étant hors de jeu, il est bien naturel que ce soit son compagnon qui se charge de son travail. Or *ante* s'était arrondi et étoffé en *ab ante*, d'où on est passé au français *avant*. Quel est le sens de *ab* ici ? Probablement « en s'éloignant du point où on se trouve et dans la direction qui nous fait face ». *Ab* joue donc dans *ab ante* le même rôle que tout à l'heure *ad* dans *ad retro*. Ainsi, grâce à son préfixe, *avant* entre dans la catégorie de *arriere* et en forme un exact pendant. Le couple *porro* : *retro* est pleinement reconstitué.

Cet exposé ne prétend pas nous redonner la chronologie exacte des événements. Il serait difficile de l'établir rigoureusement, car les transformations que nous supposons se sont produites à une époque dont l'histoire linguistique nous échappe en grande partie. Mais nous tenons le point de départ dans le couple *porro-retro* du latin et le point d'arrivée dans le couple *avant-arriere*

du XII^e siècle. C'en est assez pour fonder nos suppositions et nous permettre d'entrevoir sans trop d'incertitude la série des changements qui ont eu lieu entre les deux époques. C'est du reste l'examen des textes français du XII^e au XIV^e siècle qui nous a suggéré notre interprétation. Pour les gens de ces temps-là il est visible qu'il n'y a pas de différence de structure entre *avant* et *arriere*. Ils ne décomposent pas ces termes en *av-ant* et *arriere*, mais en *a-vant* et *a-rriere*. Le préfixe est le même. Jadis, alors qu'il avait sa pleine valeur phonétique, il a servi à maintenir ou à introduire la nuance de mouvement dans le sens des deux adverbes. Cette nuance bien établie, il a perdu son utilité première, et son rôle est désormais de faire entrer *avant* et *arriere* dans des cadres plus vastes. Il nous semble très probable que pour les contemporains *avant* et *arriere* de par leur forme même se rangent à côté de termes comme *amont* et *aval*.

A l'extérieur même du domaine de *avant-arriere* la réorganisation se complète. Nous avons vu qu'à côté d'*arriere* existait un terme apparenté *deriere*. Le jeu de l'analogie va faire surgir à côté d'*avant* un terme semblablement construit, *davant* ou *devant*. Cette seconde forme qui sera bientôt la forme normale confirme notre analyse d'*avant* et d'*arriere* en *a-vant* et *a-rriere*. Que les contemporains aient été très conscients de ce chassé-croisé d'influences, c'est ce que montrent des graphies fréquentes comme *ariere* sur le modèle de *deriere* et inversement *derriere* sur l'analogie de *arriere*. On sait que ce sont ces deux dernières graphies qui ont subsisté.

Les termes *avant* : *devant-arriere* : *derriere* constituent l'essentiel du système que nous étudions. Ces 4 formes, qui d'un groupe à l'autre se correspondent chacune à chacune, offrent apparemment l'exemple d'une belle symétrie. Pourtant nous savons que leur histoire antérieure est assez différente, et le souvenir de ce passé restera visible dans toute la suite du développement. *Retro* est une particule adverbiale qui ne s'est pas employée comme conjonction, tandis qu'à côté d'*ante* il y a *antequam*. Il en va résulter que *avant* et *devant* s'accompagneront tout naturellement de *avant que* et de *devant que*, mais que *arriere* et *derriere* n'auront pas cette faculté. On peut s'étonner que sur ce point l'analogie du premier groupe n'ait pas entraîné le second. Bien que suivant son étymologie *arriere* soit un

adverbe de lieu, un « arrière que » appliqué au temps n'offrait à priori rien d'impossible et aurait parfait excellemment une symétrie si bien commencée. Au lieu d'être tout d'une pièce, l'édifice sera un compromis entre deux styles. Il faut en conclure que la tradition latine était encore bien puissante pour pouvoir se jeter ainsi à la traverse d'un mouvement d'extension si naturel.

Quelle sera donc la conjonction du groupe d'*arriere* ? C'est encore le latin qui va nous l'indiquer. En regard d'*antequam* il y avait *postquam*. *Puis que* apparaîtra, à côté de *avant que* et fournira ainsi la conjonction demandée. Sur l'étymologie exacte de *puis* les avis diffèrent assez notablement, mais tout le monde est d'accord qu'il y a là un dérivé de *post*. La même incertitude règne à l'égard du mot *ainz*. Toutefois, ici encore il n'y a pas de doute que ce ne soit un dérivé de *ante*. Il est visible que c'est le même procédé qui de *ante* et de *post* a tiré *ains* et *puis*. Et, que la forme latine originale ait été *postea*, *postius* ou *posteis*, *antea* ou *antius* ou tel autre vocable d'aspect analogue, on peut se demander s'il n'y a pas eu là aussi un élargissement de deux particules phonétiquement trop courtes pour leur valeur expressive. Pourtant il nous semble probable que la cause la plus agissante a été le désir de créer une forme distincte pour la valeur temporelle. Il est remarquable en effet que ces dérivés de *ante* et de *post*, qui se disaient tous deux de l'espace comme du temps, ont l'un et l'autre rétréci le sens du primitif jusqu'à en laisser tomber toute valeur locale. En latin populaire ils ont dû constituer un couple uni, comme on voit, par une similitude de sens et dont la relation à *ante* et à *post* sautait aux yeux. Sous leur forme française *ainz* et *puis*, il ne saurait y avoir de relation formelle entre *puis* et *arriere*, mais il est extrêmement douteux qu'on ait même senti la parenté de *ainz* et de *avant*. On ne pouvait non plus soupçonner l'identité du procédé qui avait donné naissance aux deux formes. Enfin, dernier désavantage, avec *ainz* et *puis* on était revenu à des monosyllabes. On peut donc d'ores et déjà dire que, comparée au bloc *avant* : *devant-arriere* : *derriere*, si solidement construit, le couple *ains* : *puis* porte des signes de faiblesse.

Que va-t-il lui advenir ? Voyons d'abord *puis*, qui est le plus nécessaire des deux puisqu'il sert à former la conjonction du

groupe d'*arriere*. *Post* comme *ante*, nous l'avons indiqué, étaient à la fois adverbes et prépositions. En français, *puis* n'est préposition que dans quelques groupes stéréotypés (*puis cele hore*, *puis le tens Joseph d'Arymacie*, etc.). Il est avant tout un adverbe. Comme tel il a un sens fort et un sens faible. Au sens fort, il se place immédiatement après le verbe, ou dans un temps composé entre l'auxiliaire et le participe passé :

Or me dites, fet messires Gauvains, se vos trovastes *puis* nul de nos compaignons.

Quête du Graal, 147,24.

Je començai maintenant contre lui la guerre. Si m'en est *puis* si bien avenu que mout i ai gaaingnié.

Ibid., 107,33.

Plus rarement il vient entre le sujet et le verbe :

Ensi maudist Nostre Sires la terre, mes il ne maudist mie l'Arbre soz quoi Abel avoit esté ocis, ne les autres arbres qui de celui descendirent, ne qui *puis* furent crié par desus la terre par la volenté de Lui.

Ibid., 219,1.

ou après un sujet nominal postposé au verbe :

Et neporec de tant com el pot la guerroia l'autre *puis* toz les jorz de sa vie, come cele qui toz jorz avoit envie sus li.

Ibid., 174,26.

Au sens faible, il apparaît soit en tête de la phrase, soit précédé de la conjonction *et*, soit accolé à l'adverbe *onques* :

Si le conjoïssent et li orent bone honor et bone aventure, et il a ax. *Puis* li demandent de son estre.

Ibid., 265,26.

Certes, fet ele, il ala servir le roi Pellés vostre parent pour avoir armes ; *et puis* ai je oï dire qu'il l'a fet chevalier.

Ibid., 81,6.

Et se je de ce vos failloie, *et puis* chaïssiez en pechié mortel ou en error, vos m'en porriez apeler au grant jor espoantable devant la face Jhesucrist.

Ibid., 164,23.

Et il li font grant joie et li demandent coment il l'a puis fet. Et il respont qu'il n'a riens fait, car *onques puis* ne trova aventure qui li pleust.

Ibid., 52,27.

Il faut noter toutefois qu'en position initiale, et qu'il soit ou non précédé de *et*, il entraîne l'inversion du verbe, ce qui

indique qu'il n'est pas dépourvu de toute accentuation. Pourtant, des redoublements fréquents, *puis si* (Rollant reguardet, *puis si* li est curut. *Roland*, 2086), *et puis si* (*Et puis si* prist des flors et de l'erbe fresce. *Aucassin et Nicolette*, XXVII, 11) font voir que, dès le XII[e] siècle, du moins en position initiale, le mot se fait volontiers épauler par un autre plus résistant et a donc une tendance à s'affaiblir. En position forte, la même tendance finira par se faire sentir. Ici le remède sera différent d'apparence, semblable dans le fond. L'équilibre entre la forme et le sens sera rétabli, non plus par une syllabe additionnelle, mais par un préfixe soudé au mot. Le préfixe, nous le connaissons bien, c'est *de* : *puis* s'effacera totalement devant *depuis*. Voilà *puis*, si l'on veut, sauvé, sinon dans son aspect, du moins en son essence, car voisinant avec *devant* et *derriere* et par-delà avec *dessus* et *dessous* il est désormais en bonne et durable compagnie. Nous retrouverons *depuis* plus tard. Pour le moment, nous voulons simplement noter la disparition de la forme *puis* dans le seul emploi adverbial un peu vigoureux qui lui fût resté.

La conjonction *puis que* sera-t-elle plus durable ? N'étant qu'une continuation de *postquam* elle en a retenu le sens de « après que » et l'a gardé longtemps :

> *Puis que* il est sur sun cheval muntet,
> mult se fait fiers de ses armes porter.
>
> *Roland*, 896-7.

« Quand une fois il s'est mis en selle, il se fait fier sous l'armure », littéralement : « Après qu'il est monté à cheval... » Mais dès le *Roland* on trouve des emplois de *puis que* qui exigent une autre interprétation :

> Carles respunt : Tro avez tendre coer.
> *Puis quel* comant, aler vus en estoet.
>
> *Roland*, 317-8.

« Puisque je le commande, il vous faut aller. »

Ainsi il ne s'agit plus d'une nuance exclusivement temporelle : il s'y ajoute une indication à valeur logique et on a affaire à une esquisse de raisonnement. Les deux nuances sont très voisines. Une circonstance n'est souvent mentionnée comme en précédant ou en ayant précédé une autre que pour laisser entendre qu'elle exige ou a exigé d'être suivie par cette autre.

Il semble que le temps du verbe de la subordonnée ait ici exercé une influence prépondérante. Mettez un temps passé avec un mot signifiant « après que », rien de plus facile que de conserver à la conjonction sa signification temporelle. Mettez le verbe au présent et il y a dans bien des cas contradiction entre la valeur du temps et le sens de la conjonction. Voici un exemple de la *Quête du Graal* qui montre bien nettement les deux valeurs de *puis que* dans la même phrase et comment elles sont liées à une variation du temps de verbe :

A non Dieu, fet messires Gauvains, *puis que* je parti de Camaalot ne trovai mes qui joste me demandast, et *puis que* cil la demande, il l'avra.

152,10.

En français d'aujourd'hui : « Après que je partis... Et puisque celui-là la demande... »

Dans la *Quête du Graal* il y a 41 exemples de la conjonction *puis que*. Sur ce nombre 16 ont le sens du *puisque* moderne, 13 le sens de « après que », et 12 sont douteux, pouvant se rendre soit par l'une des conjonctions soit par l'autre. Les 16 exemples à valeur logique sont tous au présent, ce qui confirme notre supposition de tout à l'heure. Restent 2 emplois du présent où *puis que* a le sens temporel. C'est qu'ici le présent indique non un fait particulier mais une maxime générale valable pour tous les temps :

Sanz faille, *puis que* fame veut metre s'entencion et son cuer en engin, nus sens d'ome mortel ne s'i porroit prendre.

220,16.

Des 13 exemples à valeur temporelle 9 sont au passé défini, 2 au passé antérieur et 2, comme nous venons de le voir, au présent. Enfin dans les 12 exemples douteux le verbe de la subordonnée est tantôt au passé indéfini (6 ex.), tantôt à l'imparfait de l'indicatif (1) ou au conditionnel présent (1), tantôt au passé défini (2). Voici un de ces exemples où on peut hésiter sur le sens précis :

Car *puis que* vos en si haut degré estes montez, vostre cuers ne se doit abessier por poor ne por peril terrien.

100,1.

Il est sans doute loisible de comprendre : « Après que vous êtes monté en si haut degré, votre cœur ne doit pas s'abaisser... ».

Mais au fond, ce qui est signifié par ces mots n'est-ce pas : « Après que vous êtes monté..., *il est bien naturel, il est juste* que votre cœur ne s'abaisse pas » ou plus brièvement : « *Puisque* vous êtes monté... » ? Cet exemple est typique des autres que nous avons appelés douteux. On voit que le passé indéfini se prête tout particulièrement à ces incertitudes et à ce glissement d'une nuance à l'autre. C'est sans doute parce qu'il est un mélange de présent et de passé et indique une situation durable plutôt qu'une action révolue. En somme, il faudrait sans doute joindre ces 12 exemples douteux aux 16 exemples de *puis que* à valeur logique. On voit ici quelle est la tendance de la langue. A l'heure qu'il est cette tendance a complètement triomphé : le sens logique, comme on sait, est le seul qui ait survécu. Il n'est pourtant pas impossible de retrouver même aujourd'hui dans l'emploi de *puisque* une parcelle de sens temporel. *Puisque* fonde le raisonnement sur un fait connu de la personne à qui on s'adresse ou sur une constatation évidente : de toute façon on s'appuie sur une circonstance antérieure. *Puisque* ne peut pas faire fonction d'un simple *car*. Toutefois il n'y a là qu'une nuance fugitive et nous avons le droit d'affirmer que *puisque* a définitivement quitté le groupe d'*arrière*.

Ainz va subir un sort analogue, mais plus radical encore, car il disparaîtra sans laisser de traces. Il est du reste allé à sa ruine par des voies toutes différentes. Comme *puis*, *ainz* n'est préposition que dans un certain nombre de phrases stéréotypées (*ainz demain noit*, *einz le vespre*, etc.), et est en premier lieu un averbe. Le voici d'abord, opposé comme on peut s'y attendre, à *puis* :

> La bataille est mult dure e afichee ;
> unc *einz* ne *puis* ne fut si fort ajustee.
>
> *Roland*, 3393-4.

Le voici dans le même rôle, mais seul :

> Ne n'i perdrat ne runcin ne sumer
> que as espees ne seit *einz* eslegiet.
>
> *Roland*, 758-9.

Ces emplois toutefois ne sont pas très fréquents. Voici qui l'est déjà davantage :

> Respont Rollant : « Ne placet Damnedeu
> que mi parent pur mei seient blasmet

ne France dulce ja cheet en viltet !
Einz i ferrai de Durendal asez. »

Roland, 1062-5.

On voit comment la phrase est construite : deux partis sont opposés l'un à l'autre dont le premier est écarté comme un pis-aller qui n'aurait chance de se produire que si le second ne prenait pas les devants, et *ainz* affirme qu'il n'y manquera pas. Dans ce type de phrase la négation qui précède *ainz* est un élément essentiel : c'est par rapport à cette négation que *ainz* prend toute sa valeur, Il y a donc comparaison entre les deux termes d'une alternative et préférence donnée à l'un d'eux. *Ainz* en vient ainsi à prendre le sens de « plutôt » :

En bataille deit estre forz e fiers,
u altrement ne valt .IIII. deners,
einz deit monie estre en un de cez mustiers,

Roland, 1879-81.

« Il doit en bataille être fort et fier, ou autrement il ne vaut pas quatre deniers : qu'il se fasse *plutôt* moine dans un moutier. » De « plutôt », qui laisse encore transparaître une légère nuance temporelle on a passé tout naturellement au sens plus abstrait de « mais pour mieux dire », « mais au contraire » :

Qui qu'en eust joie, Aucassins n'en fu mie liés, *ains* traist au visconte de la vile, si l'apela.

Aucassin, VI, 5.

Dans cette signification de particule rectificative ou adversative le mot a connu un succès extraordinaire. Il n'y en a pas d'exemples dans le *Roland*, mais ils vont bientôt abonder. On en jugera par quelques chiffres. Si on prend trois œuvres représentatives de la bonne langue du XIII^e^ siècle, la *Quête du Graal*, *Galeran* et *Aucassin et Nicolette*, on voit que sur 125 exemples de *ainz* qu'elles renferment, *ainz* au sens de « mais au contraire » n'en compte pas moins de 109. Il est visible que dans ce succès même il y a une menace pour les autres emplois du mot. Et en effet soit au sens adverbial de « avant », soit dans son emploi de préposition il va devenir de plus en plus rare. Le *Roland* a 8 exemples de ces deux catégories. *Galeran* n'en a aucun, ni *Aucassin*, et la *Quête du Graal* n'en a que 5. Seule la conjonction *ainz que* se maintiendra, mais à bonne distance en arrière

de l'emploi adversatif : il y en a 10 exemples dans le *Roland*, 5 dans la *Quête* et 6 dans *Galeran*; *Aucassin* ne la connaît pas.

Pour mesurer au juste l'importance de *ainz* il faut tenir compte d'un terme voisin qui semble doubler son rôle, à savoir *ainçois*. C'est aussi un dérivé de *ante*, bien que son exact mode de formation ne soit pas plus clair que celui de *ainz*. Il est sûr en tout cas que la parenté de *ainz* et de *ainçois* n'a pu être méconnue à aucun moment de leur histoire. Les deux termes sont étroitement liés par la forme et par le sens et s'en vont à leur destin de compagnie. C'est du reste *ainz* qui mène la marche, *ainçois* ne suivant que d'assez loin. Dans le *Roland* il y en a 4 exemples contre 18 de *ainz*; dans nos trois autres textes 31 exemples d'*ainçois* contre 125 de *ainz*. Du reste les deux termes ne sont peut-être pas exactement synonymes, ou du moins on a cherché plus d'une fois à assigner à chacun d'eux un rôle séparé. Les 4 exemples de *Roland* nous montrent 2 emplois de conjonction (*ainçois que*) contre 2 emplois d'adverbe et de préposition. Dans la *Quête*, *Galeran* et *Aucassin*, il y a 19 exemples de la conjonction contre 12 de l'adverbe et de la préposition. Y a-t-il là un désir de réserver *ainçois* surtout pour l'emploi conjonctionnel ? C'est ce qui peut sembler confirmé par un examen des branches I, II et VIII de *Perlesvaus*. Elles offrent à elles trois 7 exemples de *ainçois que* contre un seul de *ainz que* et en revanche 20 exemples de *ainz* « mais au contraire » sans un seul de *ainçois* en ce sens. Mais il n'y a peut-être là qu'une tentative individuelle. Dans l'ensemble il ne paraît pas qu'on ait séparé bien nettement les deux termes. Les poètes ont dû employer *ainz* (*que*) ou *ainçois que* suivant que la commodité du vers le demandait.

Cette situation s'est prolongée jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle. Le Dictionnaire de Huguet cite d'assez nombreux exemples des conjonctions *ainz que* et *ainçois que* et de très nombreux exemples de *ainz* et de *ainçois* au sens adversatif. En comparaison les autres emplois adverbiaux ou prépositionnels sont en quantité négligeable. Ce sont surtout des poètes qui font usage des deux conjonctions : la voyelle initiale de *ainz* et de *ainçois* leur offre des facilités auxquelles ils ne renoncent pas volontiers. Au sens adversatif *ainz* et *ainçois* semblent se rencontrer assez fréquemment même chez les prosateurs. Pourtant on a l'impression que

tous ces emplois appartiennent surtout à la langue littéraire. Comment expliquer autrement leur disparition presque soudaine au début du XVII^e siècle ? D'*ainçois* il n'est plus question. *Ainz* est encore mentionné pendant quelque temps, mais il est désormais flanqué de *au contraire*, preuve qu'il a cessé d'être suffisamment clair ou efficace par lui-même. Bientôt on ne s'en sert plus à la cour que par manière de plaisanterie. C'est Vaugelas qui nous le dit en passant, et il ajoute plus loin que le mot est sorti de l'usage. La vérité, c'est que *ainz* s'est peu à peu décoloré si complètement et s'est de si près rapproché de *mais* qu'on a fini par y voir un mot superflu. La Bruyère prononce son oraison funèbre : « Ains a péri, la voyelle qui le commence, et si propre pour l'élision n'a pu le sauver. » Voilà qui n'enregistre pas seulement la mort de *ainz*, mais nous révèle le dernier service qu'il ait rendu. Nous n'avions pas tort de soupçonner que vers sa fin le mot appartenait surtout au vocabulaire littéraire et même poétique.

Avant de disparaître *ainz* et *ainçois* ont fourni une longue carrière. *Puis* qui a perdu ses emplois les plus significatifs a pourtant prolongé jusqu'à notre époque le rôle effacé qui lui reste. Au contraire *triés* et *detriés* ont passé rapidement sur la scène. Il ne semblent pas même avoir atteint la période du moyen français. D'où viennent-ils ? On voit bien que *detriés* est à *triés* ce que *devant*, *derrière*, *dessus*, *dessous* sont à *avant*, *arrière*, *sus*, *sous*. Mais qu'elle est l'origine de *triés* ? On le dérive à l'ordinaire du latin *trans*, quoique non sans hésitation. Il y a en effet des difficultés pour la forme, qui du reste est elle-même peu assurée : Godefroy ne donne pas moins de 7 graphies pour le mot. Il y a des difficultés pour le sens. On n'aperçoit pas bien comment un terme signifiant « au delà de », « par delà » en est venu à vouloir dire « derrière ». Quoi qu'il en soit, *triés* et *detriés*, sans être très fréquents, ne sont pas rares au XII^e et au XIII^e siècle. Mais il est remarquable que les exemples qu'en donnent Godefroy et Tobler-Lommatzsch sont presque sans exception empruntés soit à des textes poétiques soit, en petit nombre, à des chartes. Cela semble indiquer que ces termes sont anciens déjà et ont cessé d'appartenir à la langue courante. On peut y voir une première tentative pour compléter ou renforcer le groupe *arrière, derriere*. En effet ces deux mots-ci sont

loin au XII^e^ et au XIII^e^ siècle d'avoir l'extension du groupe *avant* : *devant*. Si nous revenons à nos trois textes de tout à l'heure, la *Quête du Graal*, *Galeran* et *Aucassin* et si nous y ajoutons le *Roland*, nous trouvons que ces quatre œuvres comptent en tout 60 exemples d'*arriere* et de *derriere* (41 + 19), tandis qu'elles ne renferment pas moins de 264 exemples d'*avant* et de *devant* (65 + 199). Il est vrai que, fidèles à leur origine, *arriere* et *derriere* ne s'appliquent qu'à l'espace, au lieu qu'*avant* et *devant* désignent le temps aussi bien que l'espace. Mais dans le calcul que nous venons de faire, nous avons laissé de côté les exemples où *avant* et *devant* ont une signification temporelle, sans quoi il aurait fallu encore ajouter 67 exemples (24 + 43) au total que nous avons retenu. Nous avons donc bien une proportion de 60 à 264 en faveur d'*avant* : *devant*. On voit que l'écart est considérable, et même, compte tenu du petit nombre de textes examinés à cet effet, reste significatif.

Arriere et *derriere* dans les premiers siècles de notre littérature ne s'emploient pas volontiers comme prépositions. Sur les 60 exemples que nous avons relevés dans nos quatre textes il n'y en a que 8 qui nous offrent l'emploi prépositionnel contre 52 exemples d'emploi adverbial. *Triés* sera précieux ici, car son unique syllabe qui gêne son développement dans la langue de la conversation, lui permet au contraire de se glisser aisément dans le court octosyllabe. Et en effet dans les 17 exemples qu'enregistre Godefroy, un seul emprunté à un texte anglo-normand nous offre un emploi adverbial : tous les autres nous montrent dans le mot une préposition, et 14 d'entre eux sur 16 proviennent de textes poétiques. Mais des artifices purement littéraires de ce genre ne sauraient sauver un mot s'il est menacé par ailleurs. Or que *triés* soit menacé dès le XII^e^ siècle, c'est ce que permettent d'affirmer son exclusion presque totale de la langue de la prose courante et son rapide et brusque déclin au siècle suivant. *Detriés*, que son préfixe rend plus résistant, n'a pourtant pas mieux tenu. Bref, *triés* et *detriés* représentent une tentative qui n'a pas abouti.

Faisons le point. Le système *arriere* : *derriere-avant* : *devant* est, nous l'avons dit, solidement construit. Par suite de la parfaite symétrie de ses formes, chaque pièce de l'édifice soutient l'autre. Pourtant on y remarque des points de moindre résis-

tance. *Arriere* et *derriere* ne tiennent pas tout à fait de leur hérédité latine les mêmes avantages que *avant* et *devant*. Comme leur ancêtre lointain *retro* ils sont confinés en grande partie à l'emploi adverbial, comme *retro* encore ils s'appliquent à l'espace, non au temps. Sur ces deux points *avant* et *devant*, issus de *ante*, ont au contraire toute la liberté et la souplesse de leur précurseur latin. Si le groupe *arriere* : *derriere* doit se maintenir, il lui faut un secours de l'extérieur. *Triés* et *detriés* ont tenté de l'apporter, mais ils ne paraient qu'à une moitié de la difficulté, car prépositions ou adverbes ils se renfermaient dans l'emploi local. De plus, leur costume ne les classait pas d'emblée dans le groupe où les appelait leur service. Il fallait un mot qui non seulement pût s'employer à volonté comme préposition ou adverbe, mais encore fût capable de désigner le temps aussi bien que l'espace, un mot en outre dont l'aspect n'en fît pas un étranger parmi les anciens du groupe. Ce mot s'est rencontré, et sans doute à point nommé, c'est *après*.

Après est la création la plus originale de tout le groupe d'*avant* et d'*arriere*. Le mot apparaît dès le bas latin sous la forme *ad pressum*. *Pressum*, participe passé neutre du verbe *premere*, signifie proprement « serré » : il indique contact ou au moins proximité. De là vient *près*. Quel est le rapport de *ad pressum* à *pressum*, et par conséquent de *après* à *près* ? *Ad* dans *ad retro*, on se le rappelle, nous a semblé accentuer et plus tard maintenir l'idée de mouvement qui était dans *retro*. Ici nous croyons qu'il introduit cette même idée de mouvement dans *pressum*, qui en lui-même dénotait un résultat plutôt qu'une action. Nous avons cru observer le même phénomène dans *a-vant* venant de *ab ante*. *A-près* vient ainsi se ranger aux côtés de *a-vant* et *a-rriere*. Il a revêtu l'uniforme du groupe. Il ne s'en détachera plus. *Près* n'a pas disparu comme l'ont fait *riere* et *triès* : c'est qu'il avait un sens bien déterminé, suffisamment distinct de celui de *après* pour ne pas se confondre un jour avec lui. Il était, de plus, fort nécessaire à la langue, ses rivaux *pruef* et *joste* n'ayant jamais eu beaucoup de vitalité. *De près* a existé aussi et existe encore, mais ne s'est à aucun moment fondu en un seul mot; le préfixe *de* a ici conservé sa valeur originale de particule marquant un certain degré d'éloignement et ne l'a pas perdu même aujourd'hui : *suivre de près*, *y regarder de près*. *Près*, *après* et *de près* n'ont donc

pas formé à eux trois un groupe indépendant. *Après* a quitté de bonne heure les deux autres, et son histoire est désormais liée à celle du groupe d'*avant* : *arriere*. De par son étymologie il devrait être un adverbe de lieu. Mais il n'a pas derrière lui une longue tradition latine comme l'ont, en leur élément principal, ses compagnons du groupe où il vient de pénétrer. Il a toute l'indécision et la souplesse des créations nouvelles. La langue ne se heurte pas en lui à l'obstacle d'un sens établi et confirmé par l'accord de toute une suite de générations; elle peut orienter un mot aussi malléable vers des tâches pour lesquelles il ne semblait point fait, mais qui sont urgentes. C'est ainsi que *après* a pu venir presque d'entrée de jeu combler les lacunes du système d'*avant* : *arriere*.

Tout d'abord, et très probablement sous l'influence de *avant* : *devant* auxquels il est dès le début souvent opposé, il s'emploiera aussi bien comme préposition que comme adverbe. Dans nos quatre textes les deux emplois sont à égalité, 67 d'un côté comme de l'autre, alors qu'*arriere* et *derriere* comptent dans le *Roland* seulement un emploi de préposition contre 5 d'adverbe, dans la *Quête* 2 contre 29, dans *Galeran* 4 contre 10, dans *Aucassin* 1 contre 2, soit en tout 8 exemples de préposition contre 52 d'adverbe. On voit quelle est sur ce point l'importance de l'aide apportée par *après*. Mais c'est un appoint plus considérable encore que va fournir *après* dans le domaine de l'emploi temporel. Là, il est vrai, il avait un devancier depuis longtemps en possession et par là assez solide, à savoir *puis*. Au XII^e^ siècle et dans la première moitié du XIII^e^, *puis* est encore maître du terrain : il compte 189 exemples dans nos quatre textes, contre 105 de *après*. Mais nous savons que *puis* ne se prête guère à l'emploi prépositionnel : sur les 189 exemples de *puis* de nos quatre textes il n'y en a que 6 où le mot apparaisse comme préposition. Au contraire sur les 105 exemples de *après* 45 nous offrent la préposition. L'usage de la *Quête du Graal* — 25 exemples contre 25 — mérite d'être particulièrement noté, car c'est de nos quatre textes celui qui annonce le plus nettement le développement postérieur. Il est donc bien remarquable aussi que dans ce roman les exemples d'*après* temporel (50) dépassent ceux de *puis* (46). Si l'on rapproche le cas du *Roland*, 23 exemples d'*après* temporel contre 72 de *puis*, on voit le chemin parcouru.

Galeran est plus conservateur : contre 32 exemples d'*après* temporel il en compte 65 de *puis*; *Aucassin* aussi, qui a 6 exemples de *puis* et pas un d'*après* temporel.

Ainsi *après* ne se borne pas seulement à étendre le domaine de *arriere* : *derriere*. Il se présente très vite comme un rival de *puis* qu'il cherche visiblement à remplacer. Or *puis* n'est de taille à lutter ni pour le champ de l'action, puisqu'il n'est guère capable d'assurer l'emploi prépositionnel, ni pour la forme, car outre qu'il est peut-être trop grêle pour le service qu'on lui demande, son aspect ne le rattache pas aux autres membres du groupe et de ce fait il est un peu dépaysé dans leur compagnie. La conséquence, c'est qu'il va restreindre graduellement son emploi adverbial aux cas où il exprimera plutôt une nuance abstraite de succession qu'un moment concret de la durée succédant à un autre moment concret. En d'autres termes, il va se rapprocher d'une conjonction de coordination comme *et* ou d'un adverbe très dépouillé comme *si*. Il se joindra même à eux : *et puis*, *puis si*, *et puis si* sont fréquents. De plus il va alterner avec *après* à qui il abandonne ainsi une partie de sa tâche :

> [Galaad... jura.] *Aprés* jura Lancelot tout autretel serrement come il avoit fait. *Et puis* jura messires Gauvain et Perceval et Boorz et Lyonel *et aprés* Helains li Blans. *Et lors* jurerent tuit li compaignon de la Table Roonde li uns aprés l'autre.
>
> *Quête du Graal*, 23,21.

Sans doute l'auteur veut éviter ici la répétition d'un même mot et la monotonie qui en résulterait. Il n'en est pas moins vrai qu'à côté de *après* et de *lors*, *puis* a de la peine à maintenir une nuance de sens qui soit bien à lui. Il ne sera donc pas surprenant, et il sera bien significatif, de constater qu'il va aller même jusqu'à s'adjoindre *après*. C'est dire qu'il a maintenant besoin de son rival pour rendre une idée qu'il a longtemps suffi à exprimer à lui seul. *Puis après*, *et puis après*, locutions courantes aujourd'hui sont en effet anciennes dans la langue. En voici un exemple de *Galeran* :

> Car chascum estuet mesurer,
> se il veult en hounour durer,
> le chief avant de son affaire
> *et puis aprés* la fin pourtraire
> et mectre ensemble fin et chief. 3457-61.

Nous avons ici ce que nous avons appelé le sens faible de *puis*. Mais même au sens fort *après* peut venir se glisser à côté de lui :

Si les pristrent li Grieu, qui puis les rendirent le roi de Blakie, qui *puis après* lor fist les testes trencier.

Villehardouin, § 345.

On remarquera toutefois que dans cette première étape de la locution *puis après* nous n'avons pas encore, comme c'est le cas aujourd'hui, une simple tautologie, ou si l'on veut une forme où se fondent les deux éléments. *Après* se détache encore légèrement de *puis*. Dans l'exemple de *Galeran* il s'oppose à *avant*, dans Villehardouin deux moments successifs du temps mais séparés par un intervalle appréciable sont désignés le premier par un simple *puis* et le second, plus important car il suppose le premier déjà révolu et annonce le fait principal, par *puis après* où chacun des deux mots reçoit un accent individuel faible mais distinct. Une seconde étape nous amènera à l'état présent où, du moins dans la langue populaire et le parler familier, *puis* est absorbé dans *après*.

Il y avait dans l'emploi fort de *puis* une nuance qui en disparaissant aurait appauvri la langue. Le mot désignait en ce cas non seulement postériorité d'un fait par rapport à un autre, mais prolongement de ce fait dans la durée. C'est *depuis* qui va recueillir cette partie de la succession de *puis*. Bien qu'on l'ait signalé dès le XII^e^ siècle, *depuis* n'est pas fréquent alors, ni même au XIII^e^ siècle. Ce n'est que peu à peu, à mesure que le déclin de *puis* s'accentuera, qu'il arrivera à s'établir solidement. Il n'y en a d'exemples ni dans le *Roland*, ni dans *Aucassin; Galeran* en offre 2 :

Depuis ne s'est Fresne tenue
vers li, mais son deduit requiert
de tout quanque a honneur affiert.

2254-6.

Mainte guenche et meint bon tour
li a moustré, et cil l'aprent,
qui *depuis* de rien n'en mesprent,
tant y a mise peine et cure.

4860-3.

C'est déjà l'usage moderne. *Depuis* ne s'en tiendra pas là.

Son préfixe *de* l'a rapproché comme nous l'avons dit, de *devant* et *derriere*, et sous l'influence de ces termes, et en particulier de *devant*, il va s'employer de plus en plus aisément comme préposition. Mais *devant* se disait de l'espace comme du temps, et *depuis* l'imitera sur ce point aussi. « *Depuis* les oreilles jusques vers les espaules », lit-on dans le *Ménagier de Paris*. Ce tour qui encadre un nom de lieu entre *depuis* et *jusque* (*à*, *vers*) et fait suivre ce dernier d'un autre nom de lieu s'est conservé dans la langue moderne. Les phrases du type « Depuis notre fenêtre on apercevait très bien ce qui se passait » sont très courantes aussi, mais il ne semble pas que la langue littéraire les ait pleinement accueillies.

Une dernière conquête de *après* est plus imposante encore. Nous savons que la conjonction du groupe d'*arriere*, à savoir *puis que*, qui de par son origine marquait simplement succession dans le temps, en est venue de très bonne heure à dénoter un véritable raisonnement : la subordonnée ne rapporte plus seulement un fait antérieur à un autre, mais un fait antérieur (ou parfois concomitant) qui en conditionne logiquement un autre. Nous savons aussi que ce dernier emploi est le seul qui ait survécu jusqu'à nos jours. Mais le changement de sens de *puisque* va laisser une lacune grave dans le vocabulaire. La langue a paré à cette difficulté : *après* s'était posé en rival de *puis* et l'avait peu à peu éliminé de ses emplois les plus importants; il suffisait, pour achever ce triomphe de remplacer *puis que* dans son sens originaire par *après que*, et c'est ce qui a été fait. Il est bien clair que les deux développements, élimination de *puis que* temporel et substitution de *après que* à *puis que* ne sont pas restés indépendant l'un de l'autre. *Puis que* avait, dès le moment où il apparaît dans nos textes, une tendance très visible à accentuer la nuance logique qui accompagnait si souvent et si naturellement son sens fondamental. Un pas de plus et il se dépouillait de ce sens ainsi rejeté au second plan. Mais ce pas, la langue ne l'aurait sans doute pas franchi, si elle n'avait eu dès lors à sa disposition une forme rivale, connue déjà par de premiers succès et fort capable selon toute apparence d'en remporter d'autres encore. Cette extension est du reste nettement postérieure à la plupart de celles que nous avons signalées au cours de ce mémoire. Ni *Roland* ni *Aucassin* ne connaissent *après que*.

Il y en a un seul exemple dans la *Quête* (214,7) et un seul aussi dans *Galeran* (1449). Il faudra des siècles encore avant qu'il atteigne son extension moderne.

En voici un exemple des *Miracles de Saint Louis*, fort intéressant en ce qu'il met en présence les deux rivaux et nous montre comment, avant de l'expulser, *après que* a pu à l'occasion prêter son secours à *puis que* :

> En cel meesmes jour aprés disner, *puis que* l'en ot sonné la cloche que l'on sonne *après ce que* le couvent de saint Denis a mengié...
>
> 4,44.

On notera cette forme *après ce que* qui intercale un pronom démonstratif devant le *que* de liaison. C'est la même qui apparaît dans les deux exemples de la *Quête du Graal* et de *Galeran*. Sans qu'on puisse affirmer que *après ce que* ait été la forme originale, il est du moins, dans les premiers temps, plus fréquent que *après que*. Il ne semble pas au contraire qu'on ait jamais dit *puis ce que*. Il y a là une confirmation assez nette de deux faits que nous avons relevés plus haut : *puis* est avant tout un adverbe, et *après*, sans perdre son sens adverbial, tend de plus en plus vers l'emploi prépositionnel.

Voilà donc, au terme du développement que nous étudions, *puisque* définitivement enlevé au groupe d'*arrière* : *derriere*. *Puis* lui-même, nous le savons, a dû subir une restriction notable de son extension et de sa valeur. Mais nous savons aussi qu'il a du moins transmis le meilleur de lui-même au successeur qu'il a contribué à créer, *depuis*. Il est assez naturel que l'adverbe *depuis*, qui s'est adjoint peu à peu l'emploi prépositionnel, ait abouti en plus à former une conjonction, *depuis que*. Nous voici de nouveau, dans le groupe d'*arriere* avec deux conjonctions, *après que* et *depuis que*. Mais cette fois il n'y a plus de rivalité ; un modus vivendi s'établit aisément entre les deux, grâce à la nuance particulière de sens que *depuis* tenait de *puis* défaillant et qui va survivre dans la conjonction aussi. Nous distinguons aujourd'hui en conséquence entre « *après qu*'il est parti... », qui exprime un simple fait, et « *depuis qu*'il est parti... », qui indique le retentissement de ce fait dans la durée.

Ajoutons finalement que, si *derrière* a réussi à se maintenir à la fois comme préposition et comme adverbe, *arrière* s'est limité strictement à l'emploi adverbial. Le groupe d'*arrière* est désor-

mais constitué, et il est probable qu'il restera longtemps ce qu'il est aujourd'hui. *Arrière* : *derrière, depuis* (*puis*), *après que, depuis que,* tels sont les termes et les locutions qui le composent.

Le groupe d'*avant* est moins riche en formes. C'est que le couple *avant* : *devant* était dès l'origine autrement souple que *arriere* : *derriere,* et capable au besoin de tenir ou d'acquérir des emplois qui n'étaient pas à la portée de l'autre. Le latin, nous l'avons vu, avait créé pour l'emploi temporel des formes spéciales qui avaient abouti à *ains, ainçois, ainz que, ainçois que.* Mais l'aspect nouveau qu'elles avaient ainsi revêtu les séparait matériellement de *avant* : *devant,* et il se formait de la sorte un système dans un système. Il y avait là une complication dont la langue devait se debarrasser un jour. *Avant* : *devant,* appuyés par *arriere* : *derriere* n'avaient naturellement rien à craindre. C'est *ainz* et *ainçois* qui ont dû se retirer. *Avant* : *devant,* ayant retenu de leur ancêtre latin la faculté de s'employer du temps comme de l'espace, étaient tout désignés pour prendre la succession des adverbes-prépositions *ainz* et *ainçois* et des conjonctions *ainz que* et *ainçois que.* Et de fait ces deux locutions conjonctives étaient encore en pleine floraison que déjà s'annonçaient les conjonctions de l'avenir *avant que* et *devant que.* Sont-elles un héritage direct, quoique longtemps négligé, d'*antequam,* ou ont-elles été façonnées plus tard à l'imitation du latin, il est difficile de le décider. Ce qui est plus certain, c'est que dans tous les cas l'initiative ou l'exemple vient du latin.

Avant que est rare au XII^e^ et au XIII^e^ siècle. Ni le *Roland* ni *Aucassin* ne le connaissent. Il y en a 2 exemples dans la *Quête* et 1 dans *Galeran.* Mais *devant que* va bénéficier de la faveur que la langue montre à l'adverbe-préposition *devant.* Nos quatre textes offrent 242 exemples de *devant* contre 89 d'*avant.* Nous ne serons pas surpris que la *Quête* compte 24 exemples de *devant que.* En revanche il n'y en a aucun ni dans le *Roland,* ni dans *Galeran,* ni dans *Aucassin.* Les poètes et un styliste comme l'auteur d'*Aucassin* s'en tiennent aux conjonctions traditionnelles, qui outre la facilité qu'elles offraient pour la versification devaient avoir plus de dignité qu'un parvenu comme *devant que. Roland* a 12 exemples de *ainz que* et d'*ainçois que* (10 + 2), *Galeran* 19 (6 + 13), *Aucassin* (2, tous deux d'*ainçois que*). Inversement la *Quête* n'en compte que 9 (5 + 4).

Avant que et *devant que* vont se développer côte à côte. Mais deux conjonctions pour marquer l'antériorité, sans qu'on voie la possibilité d'établir un jour une différence, si légère soit-elle, entre les deux, c'est encore une complication. L'un des deux devra céder. Le XVII^e^ siècle se chargera de cette exécution. Les grammairiens bannissent définitivement *devant que*, consacrant par là, comme ils le reconnaissent eux-mêmes, un mouvement déjà très avancé. Belle revanche pour *avant que* et qu'il aurait été bien difficile de prévoir au XIII^e^ siècle. *Avant* et *devant* se maintiendront tous deux, mais le premier s'appliquera au temps et le second à l'espace. Ce sont encore les grammairiens du XVII^e^ siècle qui ont les premiers formulé cette règle. Ici aussi leur témoignage montre que la distinction était déjà pleinement sentie et observée par la plupart de leurs contemporains. A vrai dire, dans le cas particulier, on la voit poindre dès le XIII^e^ siècle. Si à cette époque, quand il s'agit d'indiquer l'espace, *avant* soutient encore assez bien la rivalité avec *devant* dans l'emploi adverbial (dans nos quatre textes 63 exemples d'*avant* contre 36 de *devant*), il n'en est pas de même dans l'emploi prépositionnel : les mêmes textes nous montrent ici 199 exemples de *devant* contre 65 d'*avant*.

Au groupe *arrière* : *derrière*, *depuis* (*puis*), *après-depuis que*, *après que* s'oppose donc finalement le groupe *avant* : *devant-avant que*. Les deux séries débutent par des termes très analogues, mais se continuent par d'autres notablement divergents. Nous croyons avoir expliqué les ressemblances, qui tiennent à la communauté d'une origine latine, et les dissemblances, qui résultent du jeu mouvementé d'un long développement d'une quinzaine de siècles. On démêle aisément la loi qui gouverne cette évolution. On voit très bien comment, une forme venant à s'obscurcir, c'est une forme voisine, plus vigoureuse ou plus stable, qui à brève ou à longue échéance se glissera un jour à sa place. Ainsi *depuis* conservera à la langue la partie la plus essentielle du sens de *puis*, usé par sa fréquence même et mal défendu par son unique syllabe. Ainsi *après que* recueillera le legs de *puis que* passé à d'autres fonctions. On voit aussi comment les doubles emplois sont peu à peu éliminés. Qu'est-il besoin de *triés* et de *detriés* à côté d'*arriere* et *derriere*? Pourquoi maintenir *ains* et *ainçois* quand *avant* et *devant*, mieux rattachés

au système, feront aussi bien l'affaire ? Pourquoi *ains que* et *ainçois que*, quand *avant que* dira la même chose à moins de frais ? C'est donc une idée logique qui domine tous ces changements et en donne la clef. Il s'agit de grouper toutes les notions fondamentales qui répondent à une même catégorie linguistique, de telle sorte que, dans la mesure du possible, chaque notion soit exprimée par un mot défini et un seul, et qu'inversement chaque mot exprime une notion distincte et n'en exprime qu'une.

On est souvent porté à voir dans cet effort d'organisation presque vigoureuse, au moins dans son principe, une manifestation de l'esprit raisonnable de la société française du XVII^e^ siècle. On ne se trompe pas si on entend par là que c'est le XVII^e^ siècle qui, en pleine connaissance de la tâche à accomplir, a mené à son terme cette tendance unificatrice. Mais les débuts du mouvement, quelque hésitants qu'ils soient encore, doivent être cherchés dans une période bien antérieure. En fait ils apparaissent dès le XII^e^ siècle. Que signifie donc cette recherche de l'ordre et de la logique, puisqu'on ne saurait l'attribuer entièrement au culte pour la raison qui a été une des caractéristiques du XVII^e^ siècle ? Il ne faut pas oublier que tout au cours de ce mémoire nous nous sommes occupés uniquement de morphologie et particulièrement de cette partie de la morphologie qui touche de plus près à la syntaxe proprement dite. Or en morphologie, qu'il s'agisse de la déclinaison des substantifs, de la flexion des verbes, ou de la constitution des différentes séries qui rassemblent adverbes, prépositions et conjonctions, on observe généralement un effort de la langue pour établir des groupements ordonnés, des cadres où viennent se placer en un système harmonieux les différentes formes qui s'y rattachent. Le but évident, sinon le seul, du moins le plus important, c'est de faciliter le travail de la mémoire en lui fournissant des points d'appui solides. De là l'intérêt des arrangements symétriques, des correspondances d'aspect entre formes appliquées à une besogne analogue. A de certains moments de l'histoire d'une langue, grâce à l'effort semi-conscient et parfois même conscient des gens qui la parlent et à la collaboration des hommes de lettres qui l'écrivent, cette œuvre d'organisation peut atteindre tout le degré de perfection dont est susceptible une matière aussi

mouvante que l'est une langue. Ainsi en est-il de l'époque du latin classique.

Mais ces périodes de triomphe du système ne sont pas toujours très durables. Des accidents imprévisibles de phonétique peuvent un jour modifier de façon variée l'aspect des mots et par suite rompre les symétries secourables. Des tendances obscures et divergentes que dissimulait le bel arrangement d'une langue littéraire seront libérées et émergeront, lorsque la société qui parlait ou écrivait cette langue viendra à se dissoudre après de grands bouleversements politiques. Les anciens cadres se gonfleront alors de termes nouveaux qui ne s'accorderont que par hasard avec ceux qui les auront précédés. Le système cédera : des mots que retenait le fil longtemps résistant d'une classification méthodique vont s'égrener. La sobriété harmonieuse de l'état antérieur fera place à une multiplicité confuse de termes peu ou point reliés entre eux. Des solutions partielles au problème qui se posera alors introduiront des mots dus à l'initiative de telle ou telle province. C'est en effet principalement dans une époque de dispersion administrative et politique que se produisent ces ruptures et ces éparpillements linguistiques. Mais à mesure que les provinces séparées se rapprocheront, qu'une unité politique se reconstituera, que les individus auront le sentiment de plus en plus net d'appartenir à une même communauté et de parler la même langue, de ce jour aussi cette langue visera à retrouver un équilibre stable. Une fois de plus elle cherchera à simplifier et à régler pour venir en aide à la mémoire. Dans chaque catégorie linguistique un système se refera peu à peu. Parmi les matériaux anciens qui auront survécu quelques-uns après essai seront éliminés, d'autres seront conservés mais adaptés à un ordre nouveau, des créations viendront combler les lacunes ; des symétries commodes seront rétablies.

C'est précisément le genre de travail qui s'est accompli à l'intérieur du domaine des adverbes de lieu, et en particulier de ceux qui sont groupés autour d'*avant* et d'*arrière*. Il est de même nature et a été de la même efficacité que celui par exemple qui a transformé les cadres de la conjugaison française. Dans ces deux directions, pour ne retenir que celles-là, la langue semble bien avoir été ramenée — pour combien de temps, nous

ne savons pas — au point de perfection qu'elle avait atteint à l'époque du latin classique.

Tout au long de la présente étude, nous avons procédé comme si les mots se groupaient ou se séparaient, se maintenaient ou s'adaptaient en vertu d'un jeu de forces purement mécaniques. Est-il besoin de dire qu'il n'y a là qu'un artifice adopté pour la commodité de l'expression ? En réalité, bien entendu, cet effort de systématisation, ce sont ceux qui parlaient notre langue qui l'on donné, cet enchevêtrement d'influences diverses c'est dans leur esprit qu'il s'est manifesté, puis ordonné et clarifié, ce sont eux qui ont remanié, façonné les deux couples *avant* : *devant*, *arrière* : *derrière*, eux qui de bonne heure ont laissé tomber *triés* et *détriés*, eux qui ont longtemps défendu *ains et ainçois* jusqu'au jour où ils ont vu les avantages de *avant*, eux qui ont créé et développé *après*. Le but, il va de soi, n'a pas été entrevu d'emblée, on a marché d'abord à tâtons, puis, à mesure que le plan d'ensemble se dessinait plus nettement, à pas plus assurés. Ce travail n'a été conscient, au moins en partie, que chez les esprits réfléchis et sensibles aux faits du langage (il y en a eu de tout temps, à l'époque de Chrétien de Troyes comme à celle de Vaugelas); la grande masse a suivi avec plus ou moins d'intelligence et de perspicacité le chemin que lui traçait l'élite. Les écrivains, les grammairiens ont contribué pour une large part et souvent en pleine connaissance de cause à ce long labeur (non qu'ils n'aient pu faire fausse route à l'occasion). C'est ainsi que, même dans un domaine qui paraît aussi spécial et restreint que l'est celui des adverbes de lieu, nous retrouvons d'un bout à l'autre du développement l'initiative des gens de notre pays.

*
* *

Nous n'aurions donné qu'une idée incomplète du développement que nous venons de retracer si nous n'ajoutions un dernier trait au tableau. Jusqu'ici il n'a été question dans cet article que de conjonctions, d'adverbes et de prépositions. Mais à moins que nous n'étendions de beaucoup le sens du mot adverbe, il est difficile de l'appliquer sans plus à des emplois dont nous n'avons encore rien dit, qui sont très caractéristiques

du français médiéval et qui ont disparu presque totalement de la langue d'aujourd'hui. Peut-être pouvons-nous les appeler des particules adverbiales. Nous allons les examiner, en recherchant la valeur précise et essayer d'expliquer pourquoi elles ont disparu. Spécifions d'abord qu'il s'agit surtout ici d'*avant*, d'*arrière* et dans une moindre mesure d'*après*.

Nous avons dit plus haut que les prototypes d'*avant* et *d'arrière*, *porro* et *retro* accompagnaient volontiers des verbes de mouvement. Voici un passage de Tite-Live qui illustre suffisamment cet emploi :

Sed antequam venias ad eum [campum], intrandae primae angustiae sunt, et aut *eadem*, qua te insinuaveris, *retro via repetenda*, aut, si *ire porro pergas*, per alium saltum artiorem impeditioremque evadendum.

Dans un mot à mot littéral et gauche la langue moderne pourrait rendre assez exactement ce *retro* et ce *porro* : « ou bien reprendre le même chemin en arrière [ou encore, plus longuement : « retourner sur ses pas par le même chemin »], ou bien si on veut continuer à pousser en avant ». Mais elle préférerait sans doute s'en tenir à une traduction moins appuyée dans la forme et probablement aussi exacte dans le fond : « Pour atteindre ce champ, force est de passer d'abord par une gorge resserrée, après quoi il n'y a qu'un choix, ou reprendre le chemin même par lequel on a pénétré jusque-là, ou bien, si l'on veut poursuivre sa route, affronter un nouveau défilé plus étroit et plus difficile encore ». Nous avons laissé tomber *retro* et *porro*. Or sur ce point l'ancien français est beaucoup plus près du latin que du français d'aujourd'hui. Il se plaît aux désignations précises et concrètes et fait grand usage d'*avant* et d'*arrière* dans des emplois qui correspondent tout à fait au rôle de *porro* et *retro* en latin.

1

Arrière nous retiendra tout d'abord. C'est par lui en effet, et par lui seul, qu'est arrivé au français l'usage curieux qui nous intéresse en ce moment, car il provient directement de *retro*, dont il est en français la continuation expresse. *Avant*, nous le savons, ne l'a rejoint ici que par une voie détournée, car s'il prolonge en français l'emploi de *porro* il ne vient pas de *porro*.

Nous répartirons nos exemples d'*arrière*, considéré comme particule adverbiale, en plusieurs groupes.

I. Dans le premier, *arrière* fait à première vue l'effet d'un adverbe tout ordinaire :

Si saut a terre et prent Lyonel par les espaules et le tire si fort qu'il le *tret arrieres* et li dit : « Que est ce, Lyonel ? »

Quête du Graal, 190,33.

Quant Salemons vit ces letres, si fu si esbahis qu'il n'osa entrer dedenz, ainz *se trest arrieres*; et la nef fu maintenant empeinte en mer.

Id., 225,26.

« Fui, Lancelot, n'i entre mie ...Et se tu sus icestui deffens i entres, tu t'en repentiras. » Quant Lancelot ot ce, si *se tret arrieres* molt dolenz, come cil qui volentiers i entrast, mes toutevoies s'en refraint il por le deffens qu'il a oï.

Id., 255,9.

Cele dame..., ce est la Synagogue, la premiere Loi, qui *fu ariere mise*, si tost comme Jhesucrist ot aporté avant la novele Loi.

Id., 103,4.

Si fu feruz d'une espee en lançant par mi l'espaule si durement qu'*il chaï* en la nef *arriere*; et au chaoir qu'il fist dist il : « Ha ! Diex, come je sui bleciez ! »

Id., 208,27.

Dans tous ces exemples *arrière* accompagne un verbe de mouvement de sens très général, *traire*, *mettre*, *choir*, et sa fonction est d'indiquer la direction du mouvement. Construction assez ordinaire, semble-t-il, mais il est à remarquer que la langue moderne, qui pourrait sans doute au besoin conserver cette construction, aimera mieux le plus souvent réunir en un même verbe les deux notions qu'expriment séparément dans la vieille langue le verbe et l'adverbe. Ainsi dans les passages cités ci-dessus : « Il le tire si fort qu'il le fait *reculer* » [Lyonel est penché sur son frère à qui il veut trancher la tête.] « Il n'osa entrer dans la nef, mais *se retira* très affligé ». « La première loi, qui fut *abandonnée* [ou rejetée] ». Si malgré tout on ajoute un déterminant, ce ne sera plus un adverbe mais un nom : « Il le tire si fort qu'il le fait reculer de quelque pas » ou « qu'il lui fait lacher prise » ou encore « qu'il le ramène en arrière ». « Il tomba sur le dos » ou « il tomba en arrière ». Nous reviendrons

sur ces emplois de « en arrière » où, croyons-nous, on a affaire plus à un substantif qu'à un adverbe.

II. Dans un second groupe la même construction se retrouve avec des verbes qui à eux seuls donnent déjà une indication assez nette sur le sens du mouvement. Dans ce cas *arrière* signifiera que le mouvement en question se fait en sens inverse d'un mouvement précédent. Les verbes les plus fréquents ici sont *aller, venir, tourner, rendre* :

Bele cousine, ...*alés arriere* et dites a monseignor le roi que encore li requerons nous sor la foi qu'il nous doit qu'il nous mant a qui il a si durement pensé.

Lancelot, I, 272, 33.

Arriere en son cloistre *s'en vient*.

Galeran, 4127.

Vien avan, fet il, messagier ;
demain *arrieres tourneras*
et unnes lectres porteras.

Comte d'Anjou, 3574-76.

Dans ces phrases le préfixe *re-* placé en tête du verbe nous suffirait à exprimer cette nuance de mouvement inverse. « Belle cousine, retournez au roi et dites-lui... ». « Elle s'en revient en son cloître ». « Tu retourneras demain ».

III. L'ancien français connaît bien ce préfixe *re-* que lui a transmis le latin et s'en sert aussi souvent que nous. Mais il faut croire que *re-* avait beaucoup perdu de sa force au cours des temps, car de nombreux exemples nous le présentent associé à *arrière* comme s'il avait besoin d'être doublé et précisé par un autre mot.

Quant il departiront de moi, de quel ore que ce soit, je sai bien qu'il ne *revendront* ja mes tuit *arriere*, ainz demorront li plusor en ceste Queste.

Quête, 17, 4.

Quant Melyans l'entent, si *retorne arriere*, car bien voit que a jouster li covient.

Id., 42, 3.

Et il monte maintenant et li frere de laienz li baillierent un escuier por faire li compaignie, qui *raportera arrieres* l'escu se il le covient a fere.

Id., 28, 27.

Il [le duc de Bourgogne] en ecripsi, en mandant qu'il [le sire d'Escornai] le vosist *rendre arriere* [la ville d'Audenarde], car ce n'estoit pas cause honnerable ne aceptable de prendre en trieues et en respit ville, castiel ne forterèce.

Froissart, XI, 182, 6.

Nous supprimerions partout *arrière* : « Ils ne reviendront jamais tous » ou peut-être ajouterions-nous un adverbe d'un type différent : « ils ne reviendront jamais tous *ici* ». « Quand Melyans l'entend, il tourne bride ». « Il rapportera l'écu » ou « il rapportera l'écu à l'abbaye ». Quant à *rendre arrière* il nous surprend plus encore que les autres, car à notre idée *rendre* a toute la précision possible ; si on ne s'en contentait pas, au risque d'allonger démesurément, on répéterait *rendre* sous une autre forme « en mandant qu'il la rendît et la remît entre nos mains ». On le voit, ce n'est pas sur la direction du mouvement que nous aimons à insister, mais sur l'achèvement du mouvement.

IV. Il en résulte parfois une différence de point de vue frappante entre la langue d'aujourd'hui et celle d'autrefois. Une porte qu'on ouvre est une porte qui a été fermée : c'est donc un mouvement en sens inverse du premier qu'on exécute. De là en français des phrases comme la suivante, qui ne sont pas rares :

Et tantost fu la grant porte desfermee et *ouverte tout arriere*.

Lancelot, II, 130, 33.

Messires Jehans de Viane fist *ouvrir* la porte *toute arriere*, et se fist enclore dehors avoecques les six bourgois, entre la porte et les barrieres.

Froissart, IV, 59, 27.

Nous dirions « toute grande ». Nous envisageons donc non pas le déplacement de la porte, mais l'aspect qu'elle présente quand le déplacement est terminé.

V. Un mouvement effectué en sens inverse d'un mouvement antérieur peut être considéré comme un mouvement qui se répète, puisqu'il parcourt exactement le même chemin. C'est pourquoi l'ancien français pourra dire :

Tantost fist la lectre effacier
puis i fist *escrire arriere*.

Comte d'Anjou, 3660.

C'est-à-dire « y fit écrire de nouveau » ou « y fit récrire une autre lettre ».

On voit combien dans ces cinq groupes de phrases l'emploi du mot *arrière* est étranger à la pratique de la langue moderne.

2

Si nous passons à l'examen du mot *avant*, nous allons retrouver des phénomènes, sinon tout à fait identiques, du moins très analogues.

I. Comme *arriere*, *avant* s'emploie fréquemment avec des verbes de mouvement de sens très général, dont les principaux sont *venir*, *aller*, *passer*, *porter*, *mener*, *traire*, *choir*. Là aussi un simple verbe convenablement choisi suffira aujourd'hui à nous rendre l'essentiel de l'expression à deux termes du moyen âge. Ou si nous ajoutons quelque chose, ce ne sera pas, sauf en de rares exceptions, l'adverbe *avant* :

> Ço dist li reis : Guenes, *venez avant*,
> si recevez le baston et lu guant.
>
> *Roland*, 319-20.

> Li niès Marsilie, il *est venuz avant*
> sur un mulet.
>
> *Id.*, 860-1.

Et lors fu apelez Galaad ; et il *vint avant* et s'agenoilla devant les sainz et jura.

Quête du Graal, 23, 16.

Quant il orent mengié, li rois fist *avant venir* les clers qui metoient en escrit les aventures aus chevaliers de laienz.

Id., 279, 30.

Peres, fait Aucassins, *venés avant* : je vous ferai bons couvens.

Aucassin, VIII, 30.

Approcher, *s'avancer*, au besoin *venir ici*, c'est ainsi que le français moderne rendrait les expressions soulignées ; dans la 4e phrase « le roi fit avancer les clercs » seulement si les clercs sont déjà quelque part dans la salle, sinon « le roi fit appeler les clercs ». De toute façon *avant* disparaît.

Nous rendrions de même *passer avant* et *traire avant* dans les deux phrases suivantes :

Cil respunt : Sire, vostre mercit !
Passet avant, le dun en requeillit.

Roland, 3 209-10.

Vien avant, serjant Jhesucrist, si verras ce que tu as tant desirré a veoir. Et il *se tret avant* et regarde dedenz le saint Vessel.

Quête, 277, 30.

Dans un autre exemple de *traire avant* on peut proposer une traduction plus vive et qui rend mieux la nuance propre de *traire* :

Tout li baron et li tenant dou dit royaume li eurent fait feaulté et hommage, excepté li jones rois Edowars d'Engleterre, qui encores n'*estoit trais avant*, et ossi il n'avoit point esté mandés.

Froissart, I, 90, 14.

« qui ne s'était pas encore montré ».

Porter avant, *mener avant* seront pour nous *apporter* et *amener* :

Un faldestoed i out d'un olifant.
Marsilies fait *porter* un livre *avant* :
La lei i fut Mahum e Tervagan

Roland, 609-11.

Choir avant peut requérir dans une traduction l'emploi du mot *avant* mais à condition qu'il soit précédé de *en*, ce qui transforme son sens, comme nous le verrons plus loin :

Falt li le coer, si *est chaeit avant*.

Roland, 2231.

« Le cœur lui manque, il tombe, la tête en avant ». On peut traduire aussi, dans une langue plus familière, « la tête la première ».

Le verbe *aller* est un des très rares où la langue moderne en certains cas puisse et doive conserver l'adverbe *avant* qui l'accompagne si souvent en ancien français. Ainsi :

Mes se tu nel fesoies de bon cuer, je ne te lo mie que tu *ailles avant* en ceste Queste.

Quête, 127, 7.

« Je ne te conseille pas d'aller plus avant dans cette Quête ». Nous employons volontiers *avant* de cette façon, c'est-à-dire

précédé d'un mot comme *plus*, *si*, ou bien encore *très* (pousser très avant).

Bien souvent toutefois *aller avant* de l'ancien français réclame une autre traduction, qu'on se serve de la locution *de l'avant* où *avant* est substantif, ou d'une expression où n'entre pas le verbe *aller* :

Et il dit que ja por bosnes ne remaindra que il n'aille ou chastel. Si *vet* toz jors *avant*, et tant qu'il encontre un vaslet qui li dist que cil dou chastel li deffendent que il *n'aille avant*, devant que len sache que il veut.

Quête, 47, 17.

« Il va toujours de l'avant (ou : il avance toujours), et tant qu'il rencontre un valet qui lui dit que ceux du château lui défendent de faire un pas de plus, avant que l'on sache ce qu'il veut. »

Que nous ne nous trompions pas en traduisant ainsi « qu'il n'aille avant » c'est ce que montrent les deux passages suivants où la traduction par « ne pas faire un pas de plus » s'impose :

[Une demoiselle frappe violemment Lancelot entre les deux épaules. Il se retourne et la voit.] Si dist que bien li est avenu, car se che fust hom, *jamais n'alast avant*.

Lancelot, II, 122, 37.

[Les chevaux] estoient si faible, si fondut et si affamet, que à painnes pooient il *avant aler*.

Froissart, I, 71, 26.

On pourrait traduire aussi par « à peine pouvaient-ils avancer ». Enfin il est tel cas où le mieux serait encore de supprimer *avant* purement et simplement :

Il fait boin ouvrer par engien, quant on ne poet *avant aler* par force ».

Froissart, II, 97, 8.

« Il fait bon procéder par la ruse, quand on ne peut y aller par la force. »

II. Nous n'avons donné ici que trois exemples de Froissart, mais ces emplois de *avant* avec *aller*, *venir*, *traire*, *apporter* sont extraordinairement fréquents chez lui. Et ils sont plus audacieux que chez ses prédécesseurs. Voici quelques exemples de cette hardiesse, qui montreront tout le parti qu'il sait tirer de cette alliance de mots :

Lors dissent les gardes as caretons : « Pourquoi n'alés vous avant ? » Adont prissent les gardes les chevaulx et les *taperent avant*, et li cheval passerent oultre.

XI, 181, 3.

« Et les taperent avant », c'est-à-dire probablement « avec une bonne claque sur la croupe les firent avancer ». L'adverbe n'indique pas seulement la direction mais le mouvement lui-même, le verbe n'apportant qu'une circonstance accessoire. Il y a là une analyse de situation et un raccourci de l'expression qui sont aussi loin que possible de l'esprit de la langue moderne.

Froissart emploiera *aller avant* dans des cas où il est mi-concret mi-abstrait :

Et contremanda ses officiiers qui ses pourveances faisoient, si grandes et si grosses que merveilles seroit à penser, jusques à tant qu'il aroit veu *de quel piet* li rois englés vorroit *aler avant*.

I, 123, 26.

« de quel bois il allait se chauffer ».

De même *venir avant* :

Si se doubta qu'il [le roi de France] ne fust durement infourmés contre lui, à l'ocquison des Englès et, se il avenoit que li entrepresure que li rois d'Engleterre avoit emprise ne *venist avant* ou *ne venist à bon chief*, que li rois de France ne le volsist guerriier, et li faire comparer che que li aultre aroient acordet.

I, 133, 10.

« il eut peur que si l'entreprise du roi d'Angleterre restait en plan [littéralement : n'émergeait pas de l'état de projet, ne se produisait pas] ou ne réussissait pas pleinement... »

Perseverer avant offre une image du même genre. Mais ici un adverbe tout concret est accolé à un verbe très abstrait. C'est une expression favorite de Froissart :

Or parlerons nous un petit dou roy englés, et comment il *persevera avant*.

I, 184, 19.

« comment il se comportera par la suite ».

Entre les autres coses il demanda au duc Aubert... se ce estoit se entente de *perseverer avant* en che mariage as enffans le duc de Bourgongne.

XI, 193, 4.

« s'il entendait poursuivre l'idée de ce mariage ».

Et n'espouserent pas lors, car li fils et la fille estoient pour le tamps mout jone, mais les convenances dou *perseverer avant* ou mariage furent prisses, presens pluiseurs haulx barons et chevaliers.

XI, 196, 6.

« On s'engagea formellement de part et d'autre à ne pas renoncer à ce projet de mariage. »

III. Parmi tous les verbes de la langue, si l'on en excepte peut-être *venir*, *mettre* est celui qu'on rencontre le plus souvent associé avec *avant*, et *mettre avant* se prête à des emplois bien autrement variés que *venir avant*. Ici encore, nous allons le voir, Froissart a pris une part active à ce développement.

L'expression est prise d'abord en un sens pleinement concret :

Encore leur fu là commandé de par le roi et sus le teste que, qui avoit lettre dou roi empetrée, il le *remesist avant*.

Froissart, X, 123, 8.

« qu'il la remît entre leurs mains ».

Adonc li rois de France, pour li mieulz enfourmer de vérité et condescendre à ses gens et garder les droitures de son royaume, fist *mettre avant et aporter* en le cambre de conseil toutes les chartres de le pais.

Id., VII, 86, 25.

Il faut prendre en bloc les termes soulignés où l'ordre dans lequel se suivent les deux verbes, comme le plus souvent chez Froissart, n'est pas significatif, et comprendre : « il fit apporter et mettre sous les yeux du conseil ». Et mieux vaudrait encore résumer tout cela en un seul mot : « il fit produire... »

Et là *metoient avant* finance tout celle que on leur demandoit, car, se il desissent dou non, il fuissent tantos mors.

Id., X, 80, 3.

« Ils remettaient tout l'argent qu'on leur demandait. »

On ne leur veoit riens, mais estoit on tout rebrachiet de faire bonne chiere et de *mettre avant* vivres et boires, pour iaulx apaissier.

Id., X, 107, 32.

« De leur abandonner vivres et boissons ». Dans un autre passage, en un contexte analogue, Froissart emploie lui-même le verbe *abandonner* comme un presque synonyme de *mettre avant* :

Ens et hors, il estoient si en unité que point de diferent n'i avoit, mes *metoient avant* or et argent, jeuiaulx et chavance, et qui le plus en avoit, il l'*abandonnoit*.

IX, 219, 23.

« Ils apportaient or et argent... et c'étaient les plus riches qui donnaient avec le plus d'empressement ».

Dans toutes ces phrases *mettre avant* s'applique à des choses qui se voient. Il s'emploie aussi des choses qui s'entendent. L'image s'atténue alors jusqu'à s'effacer parfois et l'expression peut prendre un sens très abstrait :

On ne doit mie cose dire a son ami dont on le doie de riens courroucier... Si vous dirai pourcoi jou ai ceste parole *mise avant*.

Lancelot, II, 35, 25.

Littéralement : « ...pourquoi j'ai proféré ces paroles » (le singulier *parole* renvoie ici comme souvent à tout un ensemble de mots). La langue moderne se contenterait de rendre par « Je vais vous expliquer pourquoi je vous ai dit cela ».

« Oncques puis que office furent accaté en une ville, les juriditions ne furent plainement gardées ». Et *mettoit* ces parolles *avant* pour Ghisebrest Mahieu, et voloit dire que il avoit mieux que accaté l'office des rivières et dou naviage, cor il avoit bouté le navie en une nouvelle debte.

Froissart, IX, 170, 26.

« Il parlait ainsi pour Ghisebert Mahieu », c'est-à-dire : « ces paroles visaient Ghisebert Mahieu. »

Au quel parlement, il y eut pluiseurs trettiés et langages *mis avant*, et parlementèrent plus de quinze jours.

Id., II, 85, 26.

« Plusieurs traités et langages mis avant ». Cette accumulation de termes est bien dans la manière de Froissart; comme il arrive parfois chez lui elle n'est pas immédiatement claire dans sa nuance, quoique le sens général ne soit pas douteux. « Des langages mis avant », c'est probablement ce que nous appellerions des « échanges de vues ». Le sens de *mettre avant* est ici « proférer » comme dans les exemples précédents. « Des traités mis avant », ce doit être des projets de traité qu'on met sur la table et qu'on se communique. Nous traduirions donc : « On procéda à bien des échanges de vues et on proposa nombre de projets de traité. »

Le sens de « proposer » ressort bien nettement dans les exemples suivants :

Monseigneur, ce que vous demandés et que Ghisebrest *met avant*, je ne le puis pas faire tous seuls, et dur sera à l'esvoiturer.

Froissart, IX, 162, 11.

Pietres dou Bos est trop perilleux. Si n'ose nuls *mettre avant* paix, amour ne concorde, pour la doutance de li.

Id., XI, 286, 30.

Dans cette dernière phrase il vaudrait peut-être mieux rendre par : « Personne n'ose prononcer les mots de paix, d'amour, de concorde. »

Au sens de « proposer » on peut *mettre avant* non seulement une chose mais une personne, fût-elle fille d'empereur et sœur de roi, comme dans la phrase suivante :

On voloit que li rois se mariast oultre le mer pour avoir plus de aliances. Si fu *misse avant* la soer dou jone roi Charle de Boesme et d'Allemaigne, fille à l'empereur de Romme qui avoit esté : à tel avis se tinrent tout li consaulx d'Engletière.

Froissart, IX, 208, 26.

Un sens voisin de « proposer » est celui d'« alléguer » :

Et leur exprimèrent toutes les raisons et les doubtances, que li rois meismes avoit *mises avant* par devant son conseil.

Froissart, I, 121, 9.

On aura remarqué dans quelques-uns des exemples précédents que *mettre avant* au sens de « proférer » prend facilement une nuance un peu défavorable. Il pourra ainsi devenir un synonyme de *reprocher* :

Mes se veilliers, pensers et maulx
qui le mien [cœur] va aggrevant
doit *reprouchier ne mectre avant*
amant qui soit leans en terre,
dont li doy je bien mercy querre [à l'Amour]
et je l'avray, si com je croy.

Galeran, 2122-7.

Voici enfin un dernier passage où *mettre avant*, quoique associé à un autre verbe qui devrait l'expliquer, reste pourtant de sens quelque peu douteux :

[Un chevalier qu'a rencontré Lancelot au milieu d'une forêt lance en

s'adressant à lui une grave accusation contre la reine Genièvre :] Lors est Lancelot moult corouciés et dist : « Sire chevaliers, ce est folie se vous ne le poés *mettre avant et prouver*. — Il n'a chevalier el monde, fait-il, encontre qui jou ne l'osaise bien moustrer. »

Lancelot, II, 228,21.

Faut-il entendre : « C'est folie d'avancer ces choses si vous ne pouvez proclamer hautement cette accusation et la prouver ensuite par votre bras » ? Ou le voisinage de *prouver* nous autorise-t-il à comprendre « faire accepter » ? Ces incertitudes même nous montrent combien ces tours de phrase sont loin de nous.

IV. L'emploi de *avant* avec *dire* et *parler* mérite une mention particulière. Il y a des cas où *dire avant* signifie, comme on peut s'y attendre « dire d'abord », « dire en premier lieu », mais très souvent l'expression a un sens bien différent, et il n'est pas toujours facile de distinguer entre les deux significations. Soit le passage suivant de *Galeran* :

Belle, fait Gente, sur vostre ame,
sur vo baptesme, sur vo foy
et sur Dieu, vous conjur et proy
que vous me diez erraument
vostre affaire et priveement :
savoir le vueil, nel celez mie.
Avant me dictes, doulce amie,
comment vous estes appellee.
— Dame, ja ne vous yert celee
ma vie, Fresne li respont,
li foux son non choile et repont :
Fresne suis par droit non nommee.

7148-159.

On pourrait être tenté de donner ici à *avant* le sens temporel : « Contez-moi votre histoire, mais dites-moi d'abord votre nom. » Mais qu'on se reporte plus haut dans le même roman :

Qui estes vous? Dont estes nee?
Et Fresne respont com senee :
si *a dit* a la dame *avant* :
Dame, moy ne les miens ne vant...
Brete sui, s'ay a non Mahaus.

4183-8.

Il est visible qu'ici *avant* marque un cours de parole ininterrompu et suggère l'idée d'une fermeté dans le ton. Dans le premier passage la note est plus familière : « Voyons, dites-moi un peu comment vous vous appelez. » Le *Roland* connaît déjà au moins un de ces emplois, celui que nous pouvons appeler l'emploi relevé :

> Un faldestoed i unt mis d'olifan ;
> desur s'asiet li paien Baligant,
> tuit li altre sunt remés en estant,
> Li sires d'els premer *parlat avant*.
>
> 2653-6.

Parler avant, comme tout à l'heure *dire avant*, implique un ton assuré. Peut-être « parla d'une voix ferme ». Mais c'est sans doute trop appuyer. J. Bédier a traduit simplement par « Leur seigneur, le premier, parla. » Et de fait le prétérit moderne a une sorte de dignité et de netteté qui pourrait bien suffire à rendre dans la langue moderne tout l'essentiel du *parlat avant* d'autrefois.

Quant à l'emploi familier Froissart nous en fournira de très bons exemples :

> Et puis li baillièrent lettres de creance. Li princes les prist moult doucement et les lisi, et puis lor dist : « Vous nous estes li bien venu. Or *dittes avant* : que volés vous dire ? ».
>
> VII, 95, 11.

« Dites un peu ce que vous avez à dire. » Ou encore : « Parlez sans crainte : qu'est-ce que vous avez à dire ? »

> On regarda que li sires de Harselle n'estoit point là. On le demanda, mais on l'excusa, car il n'i pooit estre pour la cause de che que il estoit dehetiés. *Avant dist* Pietres dou Bos : « Vés me chi pour lui. Nous sommes gens assés ».
>
> X, 149, 28.

« Voilà Pierre qui s'écrie : Je suis là, moi, pour le représenter. Nous sommes assez de gens ici. »

Parfois, surtout avec *parler*, *avant* indiquera à la fois un ton de familiarité et une idée de continuité, de suite :

> Moult prenoit le duc de Lancastre grant plaisir à oïr parler Laurentien Fougasse, ...car il voloit venir jusques au fons de toutes ces querelles. Il li dist moult doulcement : « Laurentien, *parlez tousjours avant*. Je ne vey ni oy homme estrangier, passé a deux ans, parler aussi volentiers comme je fay

vous, car vous alez toute la verité avant, et les lettres que le roy de Portingal m'a envoiées par vous en font bien mention que de tout ce qui est avenu entre Castille et Portingal vous m'enformerez justement. » — « Monseigneur, respondi l'escuier, peu de choses sont avenues tant de fait d'armes entre Castille et Portingal où je n'aye esté et dont je ne sache bien parler. Et puisque il vous plait que je *parle avant*, je parleray. »

Froissart, XII, 261, 11.

« Dites-moi encore un peu . . .— Puisqu'il vous plaît que je parle encore, je vais continuer. »

Voici une nuance assez différente de *parler avant* : *avant* marque bien encore continuité, mais le *trop* qui le précède laisse entendre qu'il y a excès dans cette continuité même :

Mesires Pieres, che li sambloit, *parloit trop avant* sus la partie dou conte.

Id., IX, 131,7.

« Il allait trop loin dans ce qu'il disait du conte ». On serait même tenté de traduire : « il allait un peu fort en parlant du comte ».

V. Enfin *avant* signifie parfois « d'entrée de jeu », « avant toute indication venant d'ailleurs ». Il peut marquer ainsi initiative :

Comment ? Veulx tu donc requerre
le Breton d'amours *tout avant* ?
Tousjours mes te seroit davant
mis ytel ledure et tel honte.

Galeran, 4502-5.

« Vas-tu donc tout de go faire une déclaration d'amour au Breton ? »

Ainsi, dans ces cinq groupes d'exemples, *avant* se comporte comme plus haut *arriere* dans des contextes assez analogues. Et nous voici amenés à répéter notre conclusion de tout à l'heure : à une ou deux exceptions près, ces emplois de *avant* sont devenus étrangers à la langue moderne. Ils le sont à tel point qu'en plus d'un cas, nous l'avons vu, nous avons peine à nous représenter ce qu'ils ont signifié au juste, et que dans la plupart des cas nous avons à tâtonner pour trouver l'expression qui les rendra exactement. C'est un peu comme si nous traduisions d'une langue étrangère.

Comment en est-on venu là ? Pourquoi cette surprenante et

radicale disparition de tout un système en apparence si bien établi? Pour répondre à cette question, il est nécessaire de caractériser de plus près ces emplois. Ce qui frappe d'abord c'est la souplesse du système. *Avant* et *arrière* s'appuient sur le verbe et en complètent le sens ; mais ils ne sont nullement tenus de lui faire une compagnie étroite. Ils peuvent s'éloigner de lui d'un espace qui variera selon les cas mais s'étendra au besoin bien plus qu'on ne s'y attendrait.

Souvent verbes et particules ne seront séparés que par un simple adverbe :

Et reboutèrent leurs ennemis, et en navrèrent et mehagnièrent aucuns, et les *cacierent* bien *avant*.

Froissart, I, 193, 2.

Chevauciés toutdis *avant*.

Id., II, 6, 20.

Adont *sailli* tantost *avant* uns escuiers englès.

Id., X, 36, 31.

De premiers li Englès furent reboutet et *reculet* moult *arriere* des barrieres.

Id., III, 26, 3.

Souvent aussi quelques substantifs, sujets ou compléments directs ou circonstanciels du verbe précéderont la particule :

[Il lui manda] que, ses lettres veues, il *se retraisit* sans point de delay *avant*.

Froissart, VII, 104, 25.

[Il] se traisent tout desarmé par couvreture pour plus legierement *attraire* chiaus dou chastiel *avant*.

Id., VIII, 78, 24.

Et *retournerent* li Englès *arriere*, et sans damage, en Engleterre.

Id., I, 138, 18.

Lors *se relaist caoir* el lit *ariere*, si commenche a plorer.

Lancelot, I, 314, 1.

Et dient que jamais por pooir que li rois Artus ait n'en istera, devant qu'ele avra *fait venir* le chevalier *arriere* que li rois laissa aler.

Id., I, 189, 39.

Parfois enfin les mots intercalés sont si nombreux qu'ils rejettent la particule à la fin de la phrase ou de la proposition :

Si *ala* bien cescune bataille en cel estat, un grant bonnier de terre *avant*, jusques au devaler de le montaigne sus la quèle il estoient.

Froissart, I, 64, 21.

Là eut fait tamainte grant apertise d'armes, et *s'abandonnoient* aucun jone chevalier et escuier dou costé des François pour iaulx monstrer et agraciier de renommee moult *avant*.

Id., X, 23, 18.

Et *s'en revinrent* au mieus qu'il peurent, et au plus couvertement, *arrière* en leur pays, devers le roy englés, leur signeur, qui les rechut à grant joie.

Id., I, 134, 12.

Et ja *estoit retrais*, tantos apriès le prise dou Dam, Guillaumes de Hainnau *ariere* en son païs, et avoit pris congiet au roi.

Id., XI, 248, 3.

Dans tous les exemples ci-dessus, la particule, où qu'elle soit placée, vient du moins après le verbe, et c'est en effet le cas de beaucoup le plus fréquent en prose. Elle précède à l'occasion le verbe, s'il est à l'infinitif ou au participe, mais il n'y a là que l'application d'une règle plus générale et bien connue. Pourtant telle est la mobilité de la particule que l'écrivain peut la mettre en tête de la phrase, s'il lui plaît, pour obtenir un effet de contraste ou de vivacité. Ainsi procède Froissart dans un passage que nous avons cité :

On regarda que li sires de Harselle n'estoit point là. On le demanda, mais on l'excusa, car il n'i pooit estre pour la cause de che que il estoit dehetiés. *Avant* dist Pietres dou Bos : « Vés me chi pour lui. Nous sommes gens assés ».

X, 149, 28.

Pierre du Bos impatienté que l'on perde ainsi un temps précieux interrompt brusquement la délibération. C'est cette impatience et cette brusquerie que marque la position de *avant*.

Qu'un verbe soit répété dans la même phrase, il suffira d'une de nos particules placée au bon endroit pour distinguer très efficacement deux nuances de ce verbe :

Nos gens prisent par aventure le fil de mon oncle Galinde et le *rendirent* a ma sereur. Et quant elle le tint, si dist que jamais ne le *renderoit* devant que toute sa terre li serait *arriere rendue*.

Lancelot, II, 239, 7.

Dans les deux premiers cas *rendre* signifie « remettre entre les mains de quelqu'un », dans le troisième cas, où intervient la particule, il veut dire « retourner à quelqu'un quelque chose qu'on lui a pris ».

Ailleurs la particule accompagnant le verbe *être* dont elle ne

peut tirer aucun secours concentre en elle toute l'énergie verbale de la phrase :

Si se avisèrent que il chevaucheroient vers Espaigne pour emploier leurs gaiges, car li yviers, *quoiqu'il fust mout avant*, estoit si courtois que riens de froit n'y faisoit, mais ossi souef que en waïn.

Froissart, IX, 110, 25.

« Quoiqu'il fût très avancé ». Nous préfererions probablement : « Quoi qu'on fût très avant dans l'hiver... », mais pour nous *avant* marquerait une date, tandis que chez Froissart il indique une progression.

On voit l'importance de ces particules *avant* et *arrière* et le relief qu'elles prennent ou peuvent prendre dans la phrase. L'indication de mouvement dans l'espace qu'elles donnent est évidemment considérée comme essentielle. Et ce rôle si concret, elles le conserveront même dans des phrases où le verbe portera sur des notions très abstraites :

Il avoit tex gens en sa compaignie qui volontiers *traoient les drois avant* et *boutoient ariere les tors*.

Lancelot, I, 271, 35.

[Le chevalier doit être] drois jugieres sans amour et sans haine sans amor d'aidier au tort por le droit grever et sans haine de nuire au droit por *traire le tort avant*.

Id., I, 114, 8.

On sent l'extraordinaire vigueur de ces particules, qui nous sembleraient volontiers un peu fourvoyées dans un contexte de vocabulaire tout moral. De même, à côté d'une phrase de type courant alors comme :

Je voel que entre nous de Gand en *alons* nostre chemin anuit *ariere* en nostre ville.

Froissart, XI, 244, 13.

on trouvera chez le même Froissart dans une phrase que nous avons déjà eu l'occasion de citer :

Laurentien, parlez tousjours avant. Je ne vey ni oy homme estrangier, passé a deux ans, parler aussi volentiers comme je fay vous, car *vous alez toute la vérité avant*.

XII, 261, 17.

Il est clair que ces particules tenaient une telle place dans la langue qu'elles s'imposaient à la forme de la pensée. De là des

rapprochements et des heurts qui nous semblent assez abrupts aujourd'hui, mais qui paraissent bien avoir été recherchés plutôt qu'évités :

« Or si m'en irai, dit Gauvain, car j'ai bien achievé quanques je queroie, Dieu merchi ». Mesire Gauvains *s'en vait avant*, et *s'en retourne* au chastel *arriere*, si fait lié mainte gent de sa queste que il a achievee.

Lancelot, I, 196, 20.

Ainsi du même pas Gauvain s'en va en avant et s'en retourne en arrière. Et il est bien vrai qu'il quitte l'endroit où il vient de combattre et regagne le château dont il était parti le matin. Mais le premier mouvement va de soi, nous semble-t-il, et la particule qui l'exprime est à notre sens superflue. Ou alors nous sommes tentés de voir dans ce rapprochement d'*avant* et d'*arrière* un jeu d'esprit, qui toutefois n'est pas dans le texte, bien que l'oreille des gens de l'époque ait pu se plaire à ce cliquetis de termes en apparence inconciliables. De même on pouvait alors « traire avant » tout en « trayant après » :

Si commanda tantost li dis rois que cescuns fust appareilliès à mouvoir l'endemain, et que on fesist toutdis les venans *traire avant apriès* son host qu'il avoit grant.

Froissart, II, 129, 26.

L'expression est au fond parfaitement logique, mais le contact de *avant* et *après* nous étonne.

Chevauciés *devant* et *avant* sus ces camps, et descouvrés le pays devant et derière, à savoir se vous trouverés nullui.

Froissart, V, 205, 5.

Très logique encore, mais trop appuyé dans la forme, nous semblerait-il. Mais voici qui, dans un genre non pas semblable mais voisin, est à première vue bien plus suprenant encore :

Et la [= la où] ele voit monseignor Gauvain, si se laist caoir dedens ses bras, si li baisse les mailles de la cauche sor le jambe moult durement et les esperons des piés et dist : « Ha, sire, l'eure soit benoite que vous fustes nés qui ma grant joie m'avés rendue », et mesire Gauvain la *fait avant venir*, si li dist...

Lancelot, 1, 294, 38.

La dame de Roestoc, délivrée de la menace d'un mariage détesté, se jette dans les bras de son sauveur, puis baise les mailles de ses chausses et ses éperons. Elle ne peut donc guère

être plus près de Gauvain qu'elle n'est. Et pourtant Gauvain « la fait avant venir », c'est-à-dire la fait approcher. On ne peut s'empêcher de penser que l'expression ne correspond guère à ce que la situation semble réclamer. La particule *avant* aurait-elle perdu ici toute signification ? Il est plus probable qu'elle traduit simplement une nuance un peu différente de celle qu'elle rend d'ordinaire. La dame était à genoux ou dans une position équivalente, et Gauvain l'invite à se redresser, à se tenir droite devant lui. Il y a bien là encore un mouvement en avant, mais dans le sens de la hauteur. « Il la fait avant venir » ne veut pas dire autre chose ici que « il la fait sus lever, ou amont lever ». Et ce n'est pas le seul passage où *avant* n'apparaisse que comme un autre aspect d'un *sus* ou d'un *amont* :

« Signeur, se vous volés ceste cose esvoiturer et mettre sus, il faut en la ville de Gaind que uns anciiens usages qui jadis i fu soit recouvrés et renouvellés : c'est que li blanc cappron *soient remis avant.* »

Froissart, IX, 167, 10.

Rapprochons de cette phrase une autre qui, une page plus loin, fait allusion à la même situation :

« Mieux vausist que on m'en euist laissiet convenir de li occire que dont que il fust en l'estat où il est et où il venra, et tout par ces blans capprons que il *a remis sus.*

Froissart, IX, 168, 4.

Remettre sus est ici l'équivalent de *remettre avant* de la citation précédente. Il est vrai que dans ces passages nous avons un emploi figuré, mais il n'en reste pas moins qu'il montre avec quelle facilité on passe d'un *sus*, qui nous semble plus naturel, à un *avant* que nous n'attendions pas.

Si *avant* peut se substituer à *sus*, on est en droit de se demander s'il ne pourrait y avoir à l'occasion une équivalence analogue entre *arrière* et *jus*. Et en effet on en trouve des exemples. Soit la phrase suivante de Froissart :

Quant il furent la venu, messire Agos *osta chaperon tout jus*, et les salua bellement l'un apriès l'autre.

III, 89, 1.

En des circonstances à peu près semblables, voici comment s'exprime la *Chronique de Jean II et de Charles V* :

A quoy l'Empereur *osta arrieres son chaperon*, et le Roy aussi, et respondi

le dit Empereur ces paroles : « Monseigneur, je vous merci des honneurs et bien que vous me faites. »

II, 225.

Bien mieux, la même *Chronique*, quelques lignes plus haut dans un contexte tout pareil joint hardiment les deux particules, preuve que placées à côté l'une de l'autre elles ne se sentent pas dépaysées :

Après ce que l'Empereur se fu un petit reposé, le Roy l'ala veoir en sa chambre, et, si tost que le Roy approucha de luy, il *osta tout arrieres jus son chaperon*, et dist que il le venoit veoir.

Amont et *aval* ne sont parfois pas moins près d'*avant* et d'*arrière*. A une page d'intervalle nous trouvons dans *Lancelot* les deux phrases suivantes :

Et commande lez freres a Dieu et chevauche mainte jornee, *une heure avant et autre arriere*, si comme aventure le porte.

III, 220, 15.

Et commencierent a cerkier *amont et aval*, si troverent mainte bele aventure.

III, 221, 41.

Ici *avant et arriere* nous semble l'expression juste, mais elle est reprise par *amont et aval* qui nous paraît moins en situation : les deux pour l'auteur du *Lancelot* rendent exactement la même idée. Nous vérifions ainsi une de nos hypothèses du début : pour les contemporains *a-vant* et *a-riere* voisinent de très près avec *a-mont* et *a-val*. Le costume est le même, et les significations, si elles ne coïncident pas, tant s'en faut, peuvent pourtant se rapprocher à de certains points d'entrecroisement jusqu'à se recouvrir exactement. C'est ici le lieu de citer une phrase comme la suivante :

Et là fu moult bons chevaliers li contes Derbi, et *s'avança* de premiers *si avant* qu'il fu, en lançant de glaves, mis par terre.

Froissart, I, 137, 8.

Est-ce que cette alliance de mots ne nous rappelle pas les *monter amont* et les *avaler aval*, qui sont si fréquents dans l'ancienne langue ?

Nous ne connaissons pas plus *mettre avant* que *mettre sus*. *Oter* s'est débarrassé de toute particule complémentaire. *Monter amont* et *avaler aval* ont disparu. Même *amont* et *aval*, *sus* et

jus, à quelques insignifiantes exceptions près, sont tombés dans l'oubli. *Avant* et *arrière* ont survécu, mais si nous pourrions peut-être encore dire « il s'est avancé si avant que... » nous ne le disons pas volontiers et toute la floraison d'emplois que nous venons d'examiner dans les dernières pages est encore plus loin de nous que *amont* et *aval*. Il y a là vraiment tout un stade de la langue qui est dépassé. Le moyen âge a fait ressortir autant qu'il l'a pu la valeur concrète de *avant* et *arrière*. Or cette valeur s'est effacée de plus en plus au cours des années, au point qu'il n'en reste même plus le souvenir. La tendance de la langue est de faire de ces particules des termes abstraits, qui ne tirent pas l'œil, qui n'aient pas d'éclat propre pour ainsi dire, mais vivent discrètement et modestement dans le reflet des verbes et des substantifs, seuls porteurs qualifiés du message de la phrase. Le contraste avec les adverbes et les prépositions de l'anglais et de l'allemand, si envahissants, si colorés est frappant. C'est ce qu'a très bien exprimé un correspondant anonyme de l'*Atlantic monthly* dans un article intitulé *The Pleasures of the Preposition* (décembre 1918, p. 862-863) : « Méditant sur les prépositions françaises et latines, écrit-il, on remarque la justesse de leur emploi dans les langues romanes : elles façonnent la substance des autres parties du discours en une trame continue où chacune se fond harmonieusement dans une autre, tandis que les prépositions elles-même restent, comme il convient, dans une discrète obscurité. Que signifie en regard la conduite tout opposée des prépositions germaniques qui, voulant à tout prix faire sentir leur importance, imposent à la phrase un arrangement qui ne réponde qu'à leurs seuls besoins ? »

Cette tendance du français est d'autant plus remarquable qu'elle est assez récente. La langue du moyen âge, nous venons de le voir, est sur ce point bien plus près de l'anglais et de l'allemand que de notre langue d'aujourd'hui. Et ce n'est sans doute pas un hasard. *Avant* et *arrière* ont assurément recueilli la tradition de *porro* et de *retro*. Mais ils l'ont développée et étendue à un point tel qu'on ne peut guère expliquer le fait que par un recours à l'intervention d'une force extérieure poussant dans ce sens. Nous croyons que c'est l'imitation délibérée sinon consciente du germanique d'après les grandes invasions qu'*arrière* et *avant* ont formé avec des verbes comme *aller*, *venir*,

traire, passer, porter, mener, choir, mettre des associations où l'adverbe est si important que non seulement il indique le sens du mouvement mais qu'il en vient parfois à exprimer à lui tout seul la notion même de mouvement. Le système pendant longtemps très vigoureux n'a pas tenu. Il est aujourd'hui entièrement périmé.

On pourrait peut-être objecter qu'*avant* et *arrière* dans les phrases de ce genre ne sont pas évanouis tout entiers et qu'ils survivent, à peine modifiés, dans les locutions *en avant* et *en arrière*. Et en effet nous avons vu plus haut que, dans au moins quelques emplois parmi ceux qui nous ont paru caractéristiques de l'ancienne langue, la langue moderne pouvait conserver le tour du moyen âge en se bornant à substituer *en avant* à *avant* et *en arrière* à *arrière*. Il est vrai. Mais la modification est autrement significative qu'il n'y paraît au premier abord. Elle transforme complètement la nuance originale de *avant* et de *arrière*. Si on analyse *en avant* et *en arrière*, il n'est pas facile de dire d'emblée à quelle catégorie de mots appartient le terme final de ces locutions. Il y a toutefois gros à parier que nous n'avons plus affaire à un adverbe, mais à un substantif. Seule la présence de l'article pourrait nous renseigner à coup sûr. Mais justement l'emploi de *en* préposition est, à la réserve d'un petit nombre d'exceptions bien délimitées, incompatible avec la présence de l'article masculin. Toutefois l'analogie de locutions comme *au-dessus, au-dessous* à côté de *en dessus* et *en dessous* montre comment il faut interpréter ici. *A l'avant, à l'arrière* confirment cette induction. Le sens est légèrement différent, parce que la langue cherche à éviter ici comme ailleurs les synonymes parfaits, mais nous n'avons en vue que la forme de ces locutions, et nous croyons qu'*à l'avant* à lui tout seul nous autorise à conclure que dans *en avant* le second terme est un substantif. Du reste *à l'avant* a pu se prendre autrefois au sens exact de *en avant*. A côté de plusieurs exemples de *mettre en avant* au sens de « proposer », le dictionnaire Huguet cite un emploi analogue de *mettre à l'avant* dans les *Commentaires* de Montluc.

Admettons donc que *avant, arrière* dans *en avant, en arrière* sont des substantifs. Comme tels ils peuvent indiquer le mouvement, mais seulement dans un aspect statique, si l'on peut

dire. Ils envisagent le mouvement d'une façon très abstraite, et comme situé hors du temps. Cela revient à dire qu'ils nous le présentent comme figé, ou si l'on veut comme terminé. En français d'aujourd'hui, seul le verbe indique le mouvement concret, le mouvement en train de s'accomplir. On s'en rendra compte aisément en comparant les deux phrases suivantes : « Demain nous passerons la rivière » et « Demain le passage de la rivière *aura lieu, sera effectué* ». Soit encore la phrase suivante de M. Pierre Boutroux : « Grâce à la sûreté de sa méthode, Poincaré n'a jamais eu à revenir *en arrière.* » L'ancien français aurait dit sans difficulté « à revenir *arrière* » où *arrière* aurait indiqué un mouvement rétrograde saisi dans son élan même et dans la succession de ses étapes. Dans la phrase moderne, *en arrière* évoque un but atteint. (Cf. revenir en France).

Il s'agit d'un point d'arrivée non d'un mouvement vers un but. C'est de la même façon, nous l'avons vu, qu'à « une porte ouverte *toute arrière* » du moyen âge s'oppose « la porte ouverte *toute grande* » d'aujourd'hui : dans le premier cas la porte s'ouvre, dans le second elle est ouverte.

De ce qui précède il ne faudrait pas conclure que *en avant* et *en arrière* sont des acquisitions récentes de la langue. Il est vrai que ces locutions ont occupé une place de plus en plus grande dans l'économie du français et ont fini par supplanter à peu près complètement leurs devancières. Mais elles n'en existent pas moins dès le XII^e^ siècle. Toutefois à cette haute époque et dans les deux siècles qui ont suivi, dans la plupart des cas *en* a une valeur distincte très nette et *avant* marque mouvement et mouvement agissant. Cela est si vrai que le verbe peut faire défaut complètement : « Il est si fieble qu'il ne poet *en avant* » dit le *Roland* (2228). Une pareille concision est impossible à la langue moderne, et pour cause.

Très souvent la valeur de *en* est avivée, particulièrement dans des locutions relatives à une progression dans le temps, par un *de* ou un *dès* précédent :

de ore en avant,	*Lancelot*, I, 333, 21.
d'orez en avant,	Froissart, IX, 42, 5.
d'iluec en avant,	*Quête du Graal*, 14, 14.
de donc en avant,	Froissart, II, 96, 17.
des or en avant,	*Quête du Graal*, 236, 20; 249, 2.

des ore en avant, *Id.*, 114, 30 ; 236, 27.
des lors en avant, *Id.*, 54, 13 ; 216, 3 ; 225, 15 ; 264, 2.

Les locutions commençant par *dès* ont disparu, sauf *dès lors*, qui toutefois s'est débarrassé de *en avant*, devenu comme un appendice inutile. *De donc en avant* ne s'est pas maintenu jusqu'à nous, parce que *donc* a perdu son sens de « alors ». *D'iluec en avant*, remplacé plus tard par *de là en avant*, n'a pas subsisté davantage. *De ore en avant* au contraire est encore très employé, mais ses quatre éléments se sont fondus en un terme unique que nous n'analysons plus, *dorénavant*. Ce mot est un symbole frappant de la marche du français vers l'abstraction. *D'aujourd'hui en huit* est en train de suivre la même route. On ne compte plus les gens, parfois même cultivés, qui disent « aujourd'hui en huit », preuve que la signification de *en*, qui se maintient dans des phrases comme « Il a passé d'Angleterre en France » n'est plus sentie dans les locutions courantes et presque fossilisées.

Si nous revenons à l'ancienne langue, on peut se demander si, dans les phrases comme « Mais, comment qu'il vous en aviegne *en avant*, vous avés assés perdu au commencement » (*Lancelot*, II, 70, 2), on aurait affaire déjà à un *en avant* statique, c'est-à-dire signifiant « dans l'avenir ». Il nous paraît plus probable que *en avant* dans les phrases de ce type est une abréviation de « de ore en avant » et qu'elle signifie « à mesure que vous irez de l'avant ». On ne peut donc soutenir que le *en avant* moderne existe dès le moyen âge dans sa valeur actuelle. *Avant* et *arrière* ont restreint leur extension à des emplois normaux d'adverbes ou de prépositions, et pareillement « *en avant* » du moyen âge qui remplace *avant* d'autrefois, a subi lui aussi une dévaluation. Il n'indique plus le mouvement surpris dans son fonctionnement, mais le mouvement exécuté. Seule l'interjection *en avant* ! semble faire exception (le moyen âge disait *avant* ! tout court, par exemple Froissart, IX, 188, 11 ; X, 150, 31 ; XI, 220, 10). Mais nous croyons que c'est une illusion. Un verbe de mouvement est sous-entendu, nous le sentons confusément, mais ne l'exprimons pas. Supposons que ce soit *se lancer*. « Se lancer en avant » est éclairé par « se lancer sur un mur ». « Sur un mur » n'indique pas le mouvement mais le but du mouvement. Ce qui n'empêcherait pas un chef

montrant un mur à ses soldats de crier « Sur le mur ! » Le verbe qui exprimerait le bond est sous-entendu. Et voilà qui à son tour explique le cri « En avant ! ».

On peut dire finalement que les locutions *en avant* et *en arrière* jouent par rapport à *avant* et *arrière*, particules adverbiales du moyen âge, le même rôle que *en haut* et *en bas* par rapport à *amont* : *aval* et *sus* : *jus* de l'ancienne langue. *Mettre avant* a tenté de remplacer *pro-poser* et *reprocher* (*repropiare), *venir avant* a tenté de remplacer *approcher* (apprŏpiare). A un mode latin de composition on a donc essayé de substituer, ou tout au moins d'ajouter, des formations mettant en œuvre des éléments très semblables mais groupés suivant une méthode toute différente d'origine étrangère. Au lieu d'un terme unique où figure un préfixe plus ou moins senti, on a cherché à joindre à des verbes de sens très général une particule auxiliaire portant l'essentiel du sens et capable de se séparer du verbe et d'évoluer dans la phrase au gré de l'écrivain. Mais partout on est revenu pleinement au système latin, qui n'avait du reste jamais été abandonné, et qui est devenu moyennant plus d'une modification importante le système du français moderne. Les surprenants emplois que nous avons signalés et décrits plus haut disparaissent en grande partie vers le XV^e^ siècle ; le XVI^e^ siècle ne les connaît plus guère, et le français d'aujourd'hui pas du tout. Il y a eu là une dégermanisation très nette, qui dans le domaine de la langue est un des aspects de la Renaissance. Nous rejoignons ici la conclusion de nos deux précédents articles.

(†) L. FOULET.

NOTE SUR LES SOURCES DU *SOMNIUM VIRIDARII* ET DU *SONGE DU VERGIER*

Écrit sur l'ordre de Charles V et dans son entourage immédiat, le *Songe du Vergier* est un long dialogue sur les rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel; il contient en outre un grand nombre de digressions sur la plupart des questions qui à la fin du XIV^e^ siècle faisaient partie de l'actualité politique et sociale.

La première version de l'ouvrage fut rédigée en latin en 1376, sous le titre de *Somnium Viridarii*. Elle fut très rapidement remaniée puis traduite en français.

L'importance des textes que contenait le *Songe* pour appuyer la thèse du Gallicanisme lui valut une large diffusion : on trouve des extraits du *Songe* cités dans un très grand nombre d'ouvrages des XV^e^, XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. L'intérêt théorique ayant disparu avec la Révolution, les érudits du début du XIX^e^ siècle s'appliquèrent à identifier l'auteur et des dizaines d'attributions dont certaines absolument invraisemblables donnèrent lieu à de savants articles.

Mais ce n'est qu'en 1877 qu'un érudit allemand, Karl Müller, fut amené par ses recherches sur la littérature politique au XIV^e^ siècle à reconnaître que le *Somnium Viridarii* dans sa plus grande partie était une compilation, et que la plupart des chapitres qui le composaient avaient été copiés, souvent mot pour mot sur des ouvrages antérieurs. Müller dressa une liste des principales sources du *Somnium* et la publia dans un article intitulé *Ueber das Somnium Viridarii. Beitrag zur Geschichte der Literatur ueber Kirche und Staat im 14. Jahrhundert*. Cet article parut dans la *Zeitschrift für Kirchenrecht, ...hrsggben von Dr. Richard Dove, ...u. Dr. Emil Friedberg*, t. XIV (1877), p. 134 à 205, puis fut publié en tirage à part à Tübingen en 1879.

Avant Müller, Durand de Maillane avait signalé la ressemblance d'une partie du Livre II avec les *Gravamina* de Pierre de Cugnières [1]. Édouard Laboulaye presque en même temps que John Eliot Hodgkin avait reconnu dans le début du Livre I la *Disputatio inter militem et clericum* écrite en 1302 et longtemps attribuée à Guillaume d'Occam [2]. S. Riezler y avait retrouvé des passages du *Defensor pacis* de Marsile de Padoue et Jean de Jandun et du *Dialogus* d'Occam [3].

Müller ayant donné l'impulsion nouvelle, on rechercha d'autres sources. La liste en fut augmentée par M. G. W. Coopland dans *An unpublished work of John of Legnano : the « somnium » of 1372*. In *Nuovi Studi medievali...*, vol. II, fasc. I. — Bologne, 1925-1926, p. 65-88, et surtout par M. Georges de Lagarde dans *le « Songe du Verger » et les Origines du gallicanisme*. — Thouars, 1934 (extrait de la *Revue des Sciences religieuses*, t. XIV).

Dans les recherches que je fis pour ma thèse de l'École des Chartes, j'identifiai, moi aussi, les sources de quelques chapitres. Je tentai également de découvrir l'auteur, mais ceci sans grand résultat. Tout bien considéré, on est amené à conclure que l'auteur du *Somnium* ne saurait être une personnalité marquante : l'ouvrage apparaît en effet comme une véritable anthologie des textes qui pouvaient intéresser Charles V, et cette anthologie présentée sans beaucoup d'art est probablement l'œuvre d'un ou de plusieurs compilateurs.

Quant à la traduction française, si elle dénote un peu plus d'originalité dans la forme, je ne pense pas que la recherche de son auteur puisse être fructueuse. Je veux toutefois signaler ceci : les traducteurs de Charles V, Nicole Oresme, Raoul de Presles, etc..., ont traduit certains ouvrages dont on trouve des passages dans le *Somnium* et dans le *Songe*. La comparaison

---

1. Durand de Maillane, *Les Libertez de l'Église gallicane...*, Lyon, 1771, t. III, p. 595-605.

2. Laboulaye dans *Revue de législation et de jurisprudence*, t. III (1866), Hodgkin dans un article des *Notes and queries*, en août 1863, qui fut suivi par diverses réponses, notamment de Léopold Marcel dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* en 1869 et 1870.

3. S. Riezler, *Die literarischen Widersacher der Päpste...*, Leipzig, 1874.

du style de ces traductions avec le style du *Songe* permettrait peut-être de trouver le traducteur du *Somnium*.

Mais, à mon avis, la seule recherche qui puisse être couronnée de succès est celle des sources non encore retrouvées du *Somnium*. Je suis convaincue qu'il en existe pour chaque chapitre. C'est pourquoi j'ai voulu dresser la liste des sources actuellement connues, afin de faciliter la continuation de ce travail.

Voici cette liste. J'ai fait suivre de la lettre -A- les sources identifiées par Karl Müller; de la lettre -B- celles qu'identifia M. Georges de Lagarde; de la lettre -C- celles qu'identifia M. G. W. Coopland; de la lettre -D- celles que j'ai identifiées moi-même. J'ai également indiqué la concordance des chapitres du *Somnium* avec ceux du *Songe*, car dans le passage du latin au français, un certain nombre de chapitres furent déplacés ou supprimés [1].

Somnium	Songe	Sources
Livre I		
Prologue.		*Defensor Pacis* de Marsile de Padoue et Jean de Jandun, Dict. I, c. I, Introduction. -A- et *Somnium* de Jean de Legnano. -B-
Chapitres		
1 à 36 sauf la plus grande partie de 3 et 4 et de 35 et 36	1 à 36	*Disputatio inter militem et clericum* attribuée à Occam. -A-
3	3	Pierre de Blois. Lettre XCIV. -D-
4	4	Pierre de Blois. Lettre VI. -D-
37	37	*Somnium* de Jean de Legnano. -C-
38	38	*Quaestio de potestate Papae* (ou *Rex pacificus*), Decisio quaestionis. -A-; et *De principatu* de Jean de Legnano. -B-
39	39	*Somnium* de Jean de Legnano. -C-

1. Müller qui suit l'édition donnée par Goldast dans *Monarchia Sancti Romani Imperii...*, Hanovre, 1611, in-fol., fait un certain nombre d'erreurs de numérotation que nous avons rectifiées d'après le manuscrit latin n° 3459 A de la Bibliothèque nationale.

Somnium	Songe	Sources
40	40	*Quaestio de potestate Papae*, Resp. ad Arg. IX. -A-; et *De Principatu* de J. de Legnano. -B-
41	41	*Somnium* de J. de Legnano. -C-
43	43	*Id.*
44	44	*Quaestio de potestate Papae*, Resp. ad Arg. V. -A-; et *De Principatu* de J. de Legnano. -B-
45	45	*Somnium* de J. de Legnano. -C-
46	46	*Quaestio de potestate Papae*, Resp. ad Arg. XIII. -A-; et *De principatu* de J. de Legnano. -B-
47 [1]		*Somnium* de J. de Legnano. -C-
49	47	*Id.*
51	49	*Id.*
53	51	*Id.*
56	54	*Defensor Pacis*, Dict. II, c. VII. -A-
57	55	*Somnium* de Jean de Legnano. -C-
59	57	*Id.*
60	58	*Defensor Pacis*, Dict. II, c. XXII. -A-
64	64	— — c. IX. -A-
67	67	*Quaestio de potestate Papae*, Arg. XVII. -A-
68	68	*Defensor Pacis*, Dict. II, c. XIX. -A-
72 (début)	72 (début)	*Quaestio de pot. Papae*, Arg. III. -A-
73	93	*Quaestio de pot. Papae*, Resp. ad Arg. III. -A-
74 (fragment)	94 (fragment)	*Quaestio de pot. Papae*, Arg. VIII. -A-
75	95	*Quaestio de pot. Papae*, Resp. ad Arg. VIII. -A-
79 [1]		*Quaestio de pot. Papae*, Arg. V et Resp. ad Arg. V. -A-
82	60	*Defensor Pacis*, Dict. II, c. XXIII. -A-
83	99	*Quaestio de p. Papae*, Arg. II. -A-
84	00	*Quaestio de p. Papae*, Resp. ad Arg. II. -A-
85 [1]		*Id.*, Arg. IV. -A-
86 [1]		*Id.*, Resp. ad Arg. IV. -A-
87 [1]		*Id.*, Arg. X. -A-

1. Pas d'équivalent français.

SOMNIUM	SONGE	SOURCES
88 [1]		*Id.*, Resp. ad Arg. X. -A-
89	101	*Id.*, Arg. VI. -A-
90	104	*Id.*, Resp. ad Arg. VI. -A-
91	105	*Id.*, Arg. XI. -A-
92	106	*Id.*, Resp. ad Arg. XI. -A-
93	107	*Id.*, Arg. XII. -A-
94	108	*Id.*, Resp. ad Arg. XII. -A-
95	109	*Id.*, Arg. XIV. -A-
96	110	*Id.*, Resp. ad Arg. XIV. -A-
97	111	*Id.*, Arg. XVI. -A-
98	112	*Id.*, Resp. ad Arg. XVI. -A-
99	113	*Id.*, Arg. XVII. -A-
100	114	*Id.*, Resp. ad Arg. XVII. -A-; et *Defensor Pacis*, Dict. II, c. XI, *in fine*. -A-
101 (début) [1]		*Quaestio de p. Papae*. Arg. XIII. -A-
102	60	*Id.*, Resp. ad Arg. XIII. -A-; et *Defensor Pacis*, Dict., II, c. IX. -A-
104	164	
105	l. II 257	*Somnium* de J. de Legnano. -C-
106	l. II 258	
107	161	*Tractatus de Bello, de Represaliis et de Duello* de Jean de Legnano, c. 170, 171, 172, 174, 175. -C-; et *Traité de la Divination* de Nicole Oresme, c. VII. -D-
108	162	*Id.*, c. 174 et 175. -C-
109	154	*Id.*, c. 104 et 105. -C-
114, 115 fragments	149	*Id.*, c. 62. -C-
123 à 131	154 (fragment)	*Tractatus de Insigniis et Armis* de Bartole de Sassoferrato. -B-
	147 et 148	
133	131	*Tractatus de Tyrannia* de B. de Sassoferrato. -B-
141	137	Pierre de Blois. Lettre XIV. -D-
142	138	Pierre de Blois. Lettre XII. -D- (l'auteur lui-même indique ici qu'il cite Pierre de Blois).
144	140	Pierre de Blois. Lettre CVI. -D-

1. Pas d'équivalent français.

Somnium	Songe	Sources
145	103	*Octo Quaestionum decisiones* de Guillaume d'Occam, quaestio prima, c. II. -A-
146 à 148	102	*Id.*, c. IX. -A- *Id.*, c. II. -A- *Id.*, c. X. -A-
149	115	*Id.*, c. II. -A-
150	116	*Id.*, c. XI. -A-
151	117	*Id.*, c. II. -A-
152	118	*Id.*, c. XII. -A- et *Defensor Pacis*, Dict II, c. IV. -A-
153	119	*Octo quaestionum decisiones*, c. II. -A-
154	120	*Id.*, c. XIV. -A-
155	121	*Id.*, quaestio prima, c. II. -A-
156	122	*Id.*, c. XV. -A-
157	123	*Id.*, c. II. -A-
158	124	*Id.*, c. XVI. -A-
159	125	*Id.*, c. II. -A-
160	126	*Id.*, c. XVII. -A-
161	127	*Id.*, quaestio secunda. -A-; et *De origine jurisdictionum* de Durand de St. Pourçain et Pierre Bertrand, quaestio IV. -A-
162	128	*Octo quaestionum decisiones*, quaestio secunda. -A-
163	129	*Id.*, quaestio tertia. -A-
164	130	*Id.*, — — -A-
165	73	
166	74	
167	75	
168	76	*Id.*, quaestio quinta. -A-
169	77	
170	78	
171	79	
172	80	
173	81	*Id.*, quaestio sexta. -A-
174	82	
175	83	*Id.*, quaestio septima. -A-
176	84	
178	86	*Id.*, quaestio quarta. -A-
179	87	

SOMNIUM	SONGE	SOURCES
180	88	*Id.*, quaestio quarta. -A- ; et *De origine jurisdictionum*, quaestio I. -A-
181	89	*Octo quaestionum decisiones*, quaestio quarta. -A-
182	90	
183	91	
184	92	
	Livre II	
19	19	*Quaestio de potestate Papae*, Arg. in oppos. IV. -A-
41	41	*De origine jurisdictionum*, qu. III. -A-
43	43	*Quaestio de p. Papae*, Decisio quaestionis. -A-
44	44	*De origine jurisdictionum*, q. IV. -A-
55	53	Michel de Césène. Lettre III. -A-
57	65	— — -A-
59	61	— — -A-
60	62	— — -A-
65	69	— — -A-
67	71	— — -A-
76	72	*Quaestio de p. Papae*, Arg. in oppositum, I. -A-
77	73	
78	74	*Id.*, Arg. in oppos. V. -A-
79	75	
80	76	*Id.*, Arg. in oppos. VI. -A-
81	77	
82	78	*Id.*, Arg. in oppos. IX. -A-
83	79	
84	80	*Id.*, Arg. in oppos. VII. -A-
86	82	*Id.*, Arg. in oppos. XIV. -A-
88	84	*Id.*, Arg. in oppos. II. -A-
90	86	*Id.*, Arg. in oppos. IV. -A-
92	88	*Id.*, Arg. in oppos. III. -A-
94	90	*Id.*, Arg. in oppos. XII. -A-
96	92	*Id.*, Arg. in oppos. XV. -A-
98[1]		*Id.*, Arg. in oppos. XVI. -A-
102	96	*Id.*, Decisio quaestionis (la fin du ch. du *Somnium* correspond au début de la Dec. quaes., et le début se trouve plus loin). -A-

1. Pas d'équivalent français.

Somnium	Songe	Sources
104	98	*Id.*, Decisio quaestionis. -A-
106	100	*Id.*, — — -A-
108	102	*Id.*, — — -A-
126	140 et 302	*Id.*, — — -A-
127	117	*De origine jurisdictionum*, quaestio II. -A-
128	118	
129	119	*Id.*, quaestio III. -A-
130	120	
131 [1]		*Id.*, quaestio IV. -A-
133	121	*Id.*, quaestio III. -A-
134	122	
135	123	*Id.*, quaestio IV. -D-
141	127	*Quaestio de p. Papae*, Decisio quaestionis. -A-
143 à 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157	129 à 141 (les chap. 147, 148 et 157 n'ont pas d'équivalent français)	*Dialogus* de Guillaume d'Occam, 1re partie, lib. VI, c. 3. -A-
159	143	*Id.*, c. 5 -A-
173 à 178	163 à 168	*Id.*, 3e partie, Traité I, lib. IV. -A- [2]
181 à 292 [3]	191 à 252	*Gravamina* de Pierre de Cugnières (pour les chapitres impairs) -A- et *Libellus D. Bertrandi Cardinalis* (pour les chapitres pairs) -A-
295 à 300 (et peut-être 293)	259-260 255-256 261-262	*Somnium* de J. de Legnano. -C-
301 302	126 (partie)	Bulle *Quia vir reprobus*. -A-
303 [4]		*Octo quaestionum decisiones*, quaestio prima, cap. I. -A-
304 [4]		*Id.*, c. V. -A-
305	151	*Id.*, c. I. -A-

1. Pas d'équivalent français.

2. M. de Lagarde nous a signalé qu'Occam copie ici Marsile de Padoue et que ce dernier est peut-être la source directe de l'auteur du *Somnium*.

3. Les chapitres 217, 218, 223, 224, 236, 237, 255 à 268, 272, 273, 277, 278, 283, 284, 287 à 290 n'ont pas d'équivalent français.

4. Pas d'équivalent français.

SOMNIUM	SONGE	SOURCES
306	152	*Id.*, c. V. -A-
307	153	*Id.*, c. I. -A-
308 [1]		*Id.*, c. V. -A-
309 [1]		*Id.*, c. I. -A-
310 [1]		*Octo quaestionum decisiones*, quaestio prima, c. II, III, IV et V. -A-
311	155	*Id.*, c. IV, VI et VII. -A-
312	156	Bulle *Quia vir reprobus*. -A-
314 (fin)	l. I, 165	Saint Thomas d'Aquin, *Summa Theologicae*. Quaestio XLV. — Identifié par R. E. Pike, *St. Thomas Aquinas and the « Songe du Vergier »*, dans *Speculum, a journal of mediaeval studies*, vol. XIV (1939). Mais cette source pourrait n'être que de seconde main.
353	l. I, 185	*Traité de la divination* de Nicole Oresme, c. VI. -D-
354	l. I, 186	*Id.*, c. VI (fin), IX, XI et XIII. -D-
355	l. I, 183 (fin)	*Id.*, c. V. -D-
356	l. I, 184	*Id.*, c. VIII. -D-; et Pierre de Blois, lettres LXV. -D-
362	l. I, 158 et 155	*Discours* prononcé en 1367 devant le Pape Urbain V, et attribué à Ancel Choquart. — -A-
363	l. I, 156	
Épilogue	Épilogue	*De regimine principatum*, de St Thomas d'Aquin. -A-; et parties du discours d'Ancel Choquart. -D-

On le voit, cette liste est loin d'identifier les sources de tous les chapitres du *Somnium Viridarii*. En la dressant aussi soigneusement que possible, j'ai pensé fournir un instrument utile à de jeunes érudits et les inciter à rechercher les sources manquantes. Puissent-ils y parvenir ! C'est le vœu que je forme.

Marion LIÈVRE.

---

1. Pas d'équivalent français.

SOME ADDITIONAL SOURCES OF *PERLESVAUS*

Though Professors Carman, Muchnic, Schlauch, Newstead, and Roach have pointed out many of the sources, literary or traditional, of *Perlesvaus*[1], and the late Professor Nitze discussed most of them in the second volume of his edition, there still remain others to be discovered. In the following pages I call attention to a few borrowings which hitherto, so far as I know, have been overlooked.

The author of the romance imposed on the Damsel of the Cart, who is generally recognized as a figure modeled after the Loathly Damsel of Chrétien's *Perceval*[2], two allegorical roles. She represents at the same time Fortune and the Church[3]. As Nitze most reasonably suggested, the identification with Fortune seems to be have been inspired by the lines which Chrétien assigned to the Loathly Damsel : « ' Ha! Percevaus, Fortune est chauve/ Derriers et devant chevelue[4].' » Quite arbitrarily, then, the author identified her with Fortune and made her completely bald, and explained that « li chars qu'ele maine apres li senefie sa roe, car tot autresi com li chars vet seur ses roes, demaine ele le siecle[5] ». But there is nothing else

1. *PMLA*, LXI (1946), 42-83; XLIII (1928), 323-42. *Speculum*, XIV (1939), 448-64. Helaine Newstead, *Bran the Blessed in Arthurian Romance*, (New York, 1939), p. 95-106. *Zts f. Rom. Phil.*, LIX (1939), 10-56. See also index sub *Perlesvaus* in my *Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes* (New York, 1949).

2. *Perlesvaus*, ed. Nitze and others (Chicago, 1932-37), II, 228.

3. *Ibid.*

4. Chrétien, *Roman de Perceval*, ed. Roach, 2nd ed. (Paris, Geneva, 1959), vss. 4646-47.

5. Ed. Nitze, I, ll. 2194 f. On the wheel of Fortune see H. R. Patch, *The Goddess Fortuna* (Cambridge, Mass., 1927), p. 147-77.

in the long romance to indicate that the bald damsel personifies the fickle goddess.

By way of contrast, as Professor Muchnic has shown [1], her second allegorical role is carried out with consistency and thoroughness. She carries the head of Adam, her attendant bears the head of Eve, while 150 other heads, representing the rest of mankind, including Jews, Saracens, and Christians, are transported in the accompanying cart [2]. Black knights carry off all the 152 heads to the Castle of the Black Hermit, who is, of course, the Devil [3]. When Perceval, the knight with the red cross shield, conquers the castle of the Grail from the King of the Chastel Mortel, the bald damsel recovers her hair [4]; and when he triumphs over the Noir Hermite — a re-enactment of the Harrowing of Hell — the heads of Adam and Eve (representing the Jews) and all the heads sealed in gold (Christians) are delivered over to her [5]. We can all agree that the Damsel of the Cart, when bald, represented the Church under the Old Law, usually personified as Synagoga, and that with Perceval's triumphs over the King of the Chastel Mortel and the Noir Hermite, she became the Church of the New Law. But why should the author of *Perlesvaus*, having arbitrarily converted Chrétien's Loathly Damsel into Fortune, abruptly drop the notion and assign to her the quite inconsistent roles of Synagoga and Ecclesia ? What could have caused so freakish a change ? Let us see.

Pauphilet in his brilliant commentary on the *Queste del Saint Graal* [6] proved that the name Galaad as applied to the Grail hero, the Christ Knight, must have been suggested by a passage in the *Sermons on the Canticles* by the Cistercian abbot, Gilbert of Holland (not the Netherlands, but a district in Lincolnshire), who died in 1072. Glossing the text, Canticles, iv, 1, « Capilli tui sicut grex caprarum, quae ascenderunt de monte

1. Ed. Nitze, II, 231 f. *PMLA*, XLIII, 337 ff.
2. Ed. Nitze, I, p. 48-51, 109.
3. *Ibid.*, I, p. 54 f., 109.
4. *Ibid.*, ll. 652-4, 9945-48.
5. *Ibid.*, I, ll. 9993 f.
6. (Paris, 1921), p. 136-8.

Galaad », the abbot proceeded [1] : « Et bene de monte Galaad ascendunt; sed tamen nonnisi in monte Galaad qui testimonii Acervus interpretatur. Et quis ille nisi Christus, super quem omnia Prophetarum coacervata sunt testimonia, cui Prophetae, cui Joannes, cui Pater, cui opera ipsa testimonia reddunt? » So there can be little doubt that abbot Gilbert's sermon was known to the author of the *Queste*, and that the naming of the Grail hero was influenced by this very passage, though one may also believe, as I do, that the name of Gauvain [2], who was also a Grail hero, played a part in the selection.

The abbot continued his address to the brethren as follows :

Hic mons Ecclesiae caput est. Noli de hoc monte defluere si capillus es. Quid nobis separationem minaris, et velut avulsum iri a reliquorum grege capillorum ? Numquid casus tuus Ecclesiae calvationem inducet ? Nescit illa decalvari. Nam et capilli ejus omnes numerati sunt. Ad Synagogam illa interminatio facta est in propheta : *Erit pro crispanti crine calvitium* (*Isa.* III, 24). Crispi sunt Ecclesiae crines, ad suum semper recurrentes caput, circa illa ambitu amico revoluti, in ipsa capitis secreta conantes intrare. Ideo capilli ejus non decidunt, sed ascendunt de monte Galaad, operum Christi majora sibi semper ad imitandum exempla cumulantes.

I have been unable to discover any other passage in which Synogoga is described as bald [3], in contrast to Ecclesia adorned with luxuriantly curling tresses. Here, then, seems to be the likeliest source for the concept so elaborately developed by the author of *Perlesvaus*. But even if this conclusion be accepted, there is no need to abandon the ultimate derivation of the Loathly Damsel, as a traditional figure of Arthurian romance, from the goddess Eriu, as Professor Sigmund Eisner and I have maintained [4].

---

1. Migne, *Patrologia Latina*, CLXXXIV, col. 119. On Gilbert of Holland see *Hist. Lit. de la France*, XIII, 461-9.

2. Note that the name of the hero also took the form Galoain. R. S. Loomis, *Arthurian Tradition*, p. 134-6.

3. Prof. Schlauch lists in *Speculum*, XIV, 453-5, some of the symbols and types which stood for Synagoga.

4. Eisner, *A Tale of Wonder* (Burt Franklin, New York, 1957), p. 106-20. Loomis, *Arthurian Tradition*, p. 375-9, 415-7).

Another complex figure in *Perlesvaus* is the heathen king of Albanie, Gurgaran, possessor of the sword which Gauvain was obliged to procure before he could gain entrance to the Grail castle. Nitze recognized the probability that Gurgaran had a prototype in the Welsh giant Gwrnach, owner of the sword which Kulhwch was obliged to fetch in order to win Olwen for his bride [1]. But Nitze accepted too readily Kittredge's suggestion of a relation between Gurgaran (or Gurgalan) and King Gorlagon in the Latin romance of *Arthur and Gorlagon*, who is a werewolf [2], and he overlooked what seems to account far better for Gurgaran's cannibal practice than this dubious equation of lycanthropy with cannibalism.

It will be recalled that when Gauvain arrived at Gurgaran's castle, the king promised to give him the sword if he would rescue the king's son who had been carried off by a giant. When in the course of combat Gauvain cuts off the giant's arm, the giant « prent le fil le roi par le col a l'autre main et li estraint le col si durement qu'il l'estrangle et ocit » [3]. But Gauvain succeeds in decapitating the giant, and brings the youth back to his father. Then Gurgaran, after lamenting his son, « fet alumer un grant feu enmi la cité, et fit metre son fil en un vaissel d'arain tot plain d'eue, et le fit cuire et bollir a ce feu,... et quant la char de son fil fu cuite, il la fet detrenchier au plus menuement qu'il pot, et fet mander toz les homes de sa terre, et en done a chascun tant com la char dure [4]. » The king then gave the sword to Gauvain, asked for baptism, and commanded him to cut off the heads of all those who refused to believe in God.

This extraordinary behavior recalls a heathen custom which is variously described by Marco Polo and Odoric da Pordenone [5], the latter's account being taken over into *Mandeville's*

1. Ed. Nitze, II, 249 f. J. Loth, *Mabinogion* (Paris, 1913), I, 317-21.

2. On p. 250 Nitze admits that Kittredge's explanation of Gorlagon the werewolf is not especially helpful in the study of *Perlesvaus*.

3. Ed. Nitze, I, ll. 2044 f.

4. *Ibid.*, I, ll. 2061-6.

5. *Le Livre de Marco Polo*, ed. G. Pauthier (1865), p. 574 f. For Odoric see *ibid.*, p. 574, n. 12 and *Les Voyages du Bienheureux Frère Odoric de Pordenone*, ed. H. Cordier (Paris, 1891), p. 237 f.

Travels. The earliest version, Polo's, was dictated in 1298, and localized in an unidentifiable kingdom of Angrinan or Dangroian or Dragroriam. Let me quote :

Et vous conterons une mauvaise coustume que ilz ont. Car quant aucuns d'eulx est malade, si envoient querre leurs enchanteurs. Et ceulx leur demandent se le malade doit guerir ou non de celle maladie ; et se ilz dient que il doit guerir, si le laissent jusques a tant qu'il soit gueris. Et se il doit mourir, si comme ilz devinent, si envoient querre hommes, qui sont juges, a mettre a mort ces malades qui sont jugies par enchanteurs qui doivent mourir ; et viennent ; et mettent au malade tant de robes sur la bouche qu'ilz l'esteignent. Et quant il est mors, si le font cuire ; si s'assamblent tous les parens au mort et le menguent.

The version supplied by Odoric differs in several respects. It is a father who is ill ; a priest suffocates him with a cloth [1] at the request of the son. « Le pere mort, le filz vient et le coppe par pieces. »

Now it seems fairly clear that the author of *Perlesvaus* must have read somewhere of these anthropophagi, even though he chose to depart from his source and represent the son, not the father, as the victim. Of course, he could not have read of the pratice either in Polo or Odoric for chronological reasons. There seems to be no objection, however, to the hypothesis that all three accounts had a common source, a book on the marvels of the East, which antedated *Perlesvaus*.

The intermingling of material derived from Celtic tradition and details drawn from learned sources, so characteristic of this romance, is illustrated strikingly by the charming narrative of Perceval's visit to the isle of the ageless elders [2]. Nitze accepted the derivation of this elysian island from Welsh traditions of the Other World [3], a derivation which I was the first to point out [4]. He also referred to Heinzel's proposal that the influence

1. The ms. followed by Pauthier in his note mistakenly reads « penne » instead of « pan ».

2. Ed. Nitze, I, ll. 9543-95.

3. *Ibid.*, II, 151-6.

4. R. S. Loomis, *Celtic Myth and Arthurian Romance* (New York, 1927), p. 200-3. *PMLA*, LVI (1941), 889-91, 927-9.

of the legend of St. Brendan could be detected [1], but neither scholar made as much of the parallelism between the romance and the *Navigatio Sancti Brendani* as he might. For both Perceval and the saint, after a voyage, land on an island, see a fountain or fountains, arrive at magnificent buildings, are welcomed by holy men, and partake of a meal with them [2]. Moreover, I believe that the *Navigatio* offers an explanation of what hitherto has not been satisfactorily explained, namely, the number of men robed in white, a red cross on their breasts, who enter the hall at the summons of a bell [3]. The manuscripts give the number as « xxxiii ». The *Navigatio* gives the number of monks in the abbey visited by St. Brendan as « viginti quatuor ». This is not only a conventional number for a monastic community, but it would be rendered into Roman numerals as xxiiii. The mere substitution of an *x* for an *i* would give xxxiii. Is it not probable that this scribal error has occurred and effaced one of the clearest signs of the influence of the *Navigatio* on *Perlesvaus*?

There is another curiously specific number associated with these same men, robed in white; « (il) sembloient estre toz del aage de .xxxii. anz. » This uniformly youthful appearance [4] would inevitably have suggested the effects of the Fountain of Youth to a man as well read as the author. There was the forged letter of Prester John, which began to circulate widely

1. Ed. Nitze, II, 151. R. Heinzel, « Über die französischen Gral-romane », *Denkschriften der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, phil.-hist. Klasse, XL (Vienna, 1891), 172.

2. See n. 2, p. 496, above and Benedeit, *Voyage of St. Brendan*, ed. E. G. R. Waters (Oxford, 1928), p. 35-9.

3. Ed. Nitze, I, ll. 9587-90.

4. This immunity from the signs of old age is twice attributed in *Perlesvaus* to those who serve the Grail (ll. 893-900, 939-47, 2414-7). Wolfram von Eschenbach also attributes to the Grail the virtue that no one who looked at it would grow any older, even if he lived for two hundred years (*Parzival*, 469, 14-27). This idea is surely derived from Celtic tradition. *PMLA*, LVI, 902-5. Reprinted in Loomis, *Wales and the Arthurian Legend* (Cardiff, 1956), p. 148-52. Hastings, *Encyclopaedia of Religion and Ethics*, II, 690, 693. M. Dillon, *Early Irish Literature* (Chicago, 1948), p. 102, 128. S. H. O'Grady, *Silva Gadelica* (London, 1892), II, 277.

after 1165 and which contained a description of the Fountain [1]:

Quod nemus situm est ad radicem montis Olimpi, unde fons perspicuus oritur, omnium in se specierum saporem retinens. Variatur autem sapor per singulas horas diei et noctis, et progreditur itinere dierum trium non longe a paradyso, unde Adam fuit expulsus. Si quis de fonte illo ter ieiunus gustaverit, nullum ex illa die infirmitatem patietur, semperque erit quasi in aetate xxx duorum annorum quamdiu vixerit.

Is it likely that by mere chance the author of *Perlesvaus* hit upon exactly the same number? The mathematical odds against it are large.

It is hoped that these notes will further clarify our knowledge of the literary habits of this fascinating author, and add somewhat to the list of his assured sources. Though the inclusion among them of the *Sermons on the Canticles*, the *Navigatio Brendani*, and the *Letter of Prester John* might leave the impression that he frequented the library of some monastery, and was a monk, like the author of the *Queste del Saint Graal* (though of a very different type of character and imagination), one must reckon with the fact that he was remarkably familiar also with Arthurian romances. That he was a cleric and a zealous one, eager to exterminate recalcitrant Jews and Saracens from the face of the earth, goes without saying, but no cloister would have provided him with a small library of Arthuriana. Besides the texts which Nitze, with more or less certainty, lists among his sources, he must have known the following:

1. a form of the Prose *Lancelot*, for he mentions Ban of Benoic and Claudas [2].
2. a text which, like the *Queste del Saint Graal*, represented the Grail hero as destined finally to be crowned king of a distant country beyond the sea [3].
3. a text, perhaps the same as that just cited, which described the isle of the ageless elders in accord with Welsh concepts of the Other World [4].

---

1. *Abhandlungen der königlichen sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, phil.-hist. Klasse, VII (1879), 912.

2. Ed. Nitze, I, ll. 8554, 8558.

3. J. N. Carman, *The Relationship of the Perlesvaus and the Queste del Saint Graal* (Lawrence, Kansas, 1936), p. 46-8.

4. See above n. 4, p. 496.

4. a text which identified the Loathly Damsel with the Grail Bearer, as *Peredur* does [1].
5. a text which made Pelles king of the dwarfs, like Chrétien's Bilis in *Erec* [2].
6. an account of Joseph of Arimathea's coming to England and his death there, like that in the *Estoire del Saint Graal* [3].
7. a text which emphasized Perceval's role as the avenger of the death of his kinsmen, as do Manessier, *Peredur*, *Sir Perceval* [4].
8. a text which, like Wolfram's *Parzival*, mentioned specifically two lords who persecuted Perceval's mother and invaded his patrimony [5].

Except the first, each of these correspondences between *Perlesvaus* and another text must be accounted for by a common source.

I do not mean to assert that the author of *Perlesvaus* was acquainted with eight different Arthurian romances, since, obviously, two or more of the features listed above separately might have been found in the same text. But it is reasonable to infer that he must have known four or five lost Arthurian texts, and if we add them to the French romances which Nitze regarded as furnishing him with material, then we can hardly envisage him working in a monastic cell or scriptorium. Rather we should place him in the castle of an amateur of the *Matière de Bretagne*, where he might have served as a chaplain or secretary. In the library of such a lord he could have found not only the strange *fabulae* about the knights of the Round Table which so fascinated him, but also the equally fantastic matter contained in the *Sermons on the Canticles* of Gilbert of Holland, the Letter of Prester John, the *Navigatio Sancti Brendani*, and a book on the exotic customs of the East. What delight he must have had in interweaving the variegated threads of Celtic fantasy and bizarre erudition to make the elaborate pattern which is *Perlesvaus* !

Roger Sherman Loomis.

---

1. Loomis, *Arthurian Tradition*, p. 377, n. 6.
2. *Ibid.*, p. 142 f.
3. Note that Robert de Boron says that Joseph remained in the land where he was born. J. D. Bruce, *Evolution of Arthurian Romance* (Göttingen, Baltimore, 1923), I, 237.
4. Loomis, *Arthurian Tradition*, p. 396-403.
5. *Ibid.*, p. 397 f.

UN FRAGMENT MÉCONNU DE LA *CHANSON DE ROLAND* (VERSION RIMÉE)

(MUSÉE BRITANNIQUE, Add. 41295. G.)[1].

Le 4 avril 1925 M. Albert Ehrman offrit au Musée britannique un fragment de la *Chanson de Roland*[2], qui jusqu'ici paraît avoir échappé à l'attention des chercheurs. Le fragment se compose d'un feuillet simple de parchemin (220 × 310 mm.) collé autrefois à l'intérieur de la reliure en bois, côté page-titre, du *Scotus super quarto Sententiarum*, Venise, 1497, acheté par M. Ehrman en 1924[3]. Une note sur le premier feuillet du *Scotus* indique que le chanoine John Stokes en avait fait don à la chapelle Saint-Georges à Windsor (*Lib. collegij sct. Georgij jusxa (?) castra de Windesor ex dono Ca. Stokes*). John Stokes, Fellow de All Souls à Oxford depuis 1445, fut Warden de ce collège de 1466 à 1494. Il fut nommé chanoine de Windsor en 1486, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort en 1503[4]. On

1. Je tiens à dire toute ma reconnaissance à mon maître, M. Eugène Vinaver, qui m'a aidée de ses précieux conseils dans la préparation de cette étude.

2. Voir *Catalogue of Additions to the manuscripts in the British Museum*, 1921-1925 (1950), p. 298.

3. Un feuillet d'*Aymeri de Narbonne*, que nous ferons connaître prochainement, fut collé à l'intérieur de la reliure dorsale. Ce fragment se trouve à la Bibliothèque Roxbourne de M. et Mme A. Ehrman qui ont eu l'amabilité d'accorder leur autorisation pour la publication et la photographie de ce document. Qu'ils veuillent bien accepter ici nos remerciements.

4. Voir *A Bibliographical Register of the University of Oxford to A. D. 1500* by A. B. Emden, Oxford, 1959, t. III, p. 1783.

ignore à quelle date et dans quelles conditions le *Scotus* quitta la chapelle Saint-Georges.

Le fragment de la *Chanson de Roland* paraît avoir été copié vers la fin du XIII^e^ siècle. Il n'est orné d'aucune miniature. De grandes initiales rouges et bleues règnent sur les laisses. Le texte est disposé sur deux colonnes de quarante vers. Le recto du feuillet est endommagé et reste en partie illisible, même sous les rayons ultraviolets.

Ce nouveau texte de la *Chanson de Roland* (*B*) contient une partie de l'épisode de Baligant. Il appartient à la version rimée, dont on connaît sept manuscrits : Trinity College, Cambridge, ms. R, 3, 32 (*T*) — (XV^e^ siècle); Paris, ms. B. N. fr. 860 (*P*) — (fin XIII^e^ siècle); Lyon, Bibl. de la Ville, ms. 984 (*L*) — (XIV^e^ siècle); Châteauroux, Bibl. de la Ville, ms. sans cote (*C*) — (fin XIII^e^ siècle); Venise, Bibl. Saint-Marc, ms. fr. VII (V^7) — (fin XIII^e^ siècle); et les fragments Lavergne et Michelant[1]. Tous ces textes, sauf *L* et les fragments Lavergne et Michelant, contiennent notre épisode. Celui-ci se retrouve également, en dehors du manuscrit d'Oxford (*O*), dans le manuscrit fr. IV de la bibliothèque Saint-Marc (V^4), dont la première partie est étroitement apparentée à *O*. Notre fragment se distingue de toutes les autres rédactions de la *Chanson de Roland* en ce que chaque laisse se termine par un vers orphelin de six syllabes : innovation tardive qui caractérise plusieurs remaniements des chansons de geste[2]. A part

1. Tous ces textes ont été publiés par Raoul Mortier (*Les textes de la Chanson de Roland*, Paris, 1940-1944, vol. II, *La version de Venise IV*; vol. IV, *Le manuscrit de Châteauroux*; vol. V, *Le manuscrit de Venise VII*; vol. VI, *Le texte de Paris*; vol. VII, *Le texte de Cambridge*; vol. VIII, *Le texte de Lyon*; vol. IX, *Les fragments lorrains*.

2. Sur le problème du ' petit vers ', voir Ph. Aug. Becker, « Die Kurzverslaisse », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, LXV, 1943-44, p. 257-277; A. Roncaglia, « Petit vers et refrain dans les chansons de geste », *La technique littéraire des Chansons de Geste, Actes du Colloque de Liège* (Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CL), Paris, 1959, p. 141-159; M. Tyssens, « Le problème du vers orphelin dans le « cycle d'Aliscans » et les deux versions du Moniage Guillaume », *La technique littéraire des Chansons de Geste*, p. 429-456.

quelques traits de l'Ouest[1], et du Nord-Est[2] la langue de notre texte n'offre aucune particularité digne de remarque.

On sait que toutes les versions rimées remontent au même remaniement perdu de la *Chanson de Roland*. Selon l'opinion traditionnelle, elles se répartissent en deux familles, *CV*^{7} et *PTL*[3]. Or, les variantes accusent une étroite parenté entre *B* et *T*, qui sont souvent d'accord entre eux contre toutes les autres versions conservées. Ces deux textes gardent parfois des leçons de *O* supprimées ou modifiées dans les autres manuscrits. Ainsi, *P*, *C* et *V*^{7} suppriment le vers qui correspond à *O*, 2813 (*Li amiralz, ki trestuz les esmut*), alors que *T* (2373) et *B* (49) donnent : *Ly admirant, pour qui se sont esmeu*. De même, tandis que *B* et *T* reproduisent à peu de chose près le vers *O*, 2814, le groupe *PCV*^{7} le modifie sensiblement :

O (2814) : Si.n apelet Gemalfin, un sun drut.
B (50) : Il en apele Galien, un sien dru.
T (2374) : En apelle Galien, un sien dru.
P (3234) : Li amiraus en appelle un sien dru.
C (4824-5) et *V*^{7} : Li amiraus apele un son dru
Qi avoit nom Fergalem de Mont Nu (*V*^{7} Qu'avoit Fervalent de Mont Gu nu).

Le même groupement se reproduit pour le vers 70 de *B* :

O (2827) : Li reis Marsilie, cum il veit Baligant.
B (70) : Li rois Marsilie, quant il vit Baligant.
T (2389) : Ly roy Marsile, quant il voit Baligant.
P (3249-51) : Dedens la chambre est entrez Baligans
La ou Marsilles fu en un lit gisans.
Quant il le voit, si fu liez et joians.

---

1. On peut citer les formes *eve* (v. 140), *nu* (v. 150), la terminaison *-on* dans *devon* (v. 150), et enfin le maintien de *o* tonique libre devant *r* dans *seignor* (v. 64), *dolor* (v. 113), *lor* (vv. 2, 3, 4, 160).

2. La seule forme à signaler est *voil* (v. 17).

3. Voir J. Bédier, *Commentaires*, Paris, 1927, p. 88. Tandis que de nombreux accords entre *C* et *V*^{7} assurent la cohésion de ce groupe, il n'est pas certain, comme l'a montré M. Horrent, que le groupe *PTL* constitue une sous-famille bien déterminée. Voir J. Horrent, *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au moyen âge* (Bibl. de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CXX), Paris, 1951, p. 156-209.

B (4841-3) et V^7 : Baligans fu pleins de mult grant mautalent ;
Dedenz la chambre est entrez esrament.
Li rois Marsilie fu navrez durement.

Mais le plus souvent ce sont *B* et *T* qui remanient les leçons de *O*. Voici, à titre d'exemples, quelques cas de ce genre :

(i) *O* (2790) : « Sire amiralz », dist Clarïens.
P (3213) : « Sire amiraus » ce a dit Clarïés.
C (4799-4800) et V^7 : « Sire amirant », ce li dist Clarïez,
« Saluz vos mande li rois et amistez ».
T (2349) : Admirant, sire, a vous veil conseiller.
B (17) : Amiraus, sire, a vos voil conseillier.

(ii) *O* (2795) : Li reis Marsilie le destre poign i perdi[é]t.
P (3218) : Le destre bras Marsille i perdi ier.
C (4807-8) et V^7 : Li rois Marsilie i est mot enpirez,
Del destre braz a esté mesheignez.
T (2354) : Marsilion y eut grant encombrier.
B (23) : Marsilion i ot grant encombrier.

(iii) *O* (2799-80) : Desur la rive sunt Francés herbergiez ;
En cest païs nus sunt tant aproeciez.
P (3222-3) : Desore Sorbre sont Fransois harbergié ;
En ceste terre nos ont moult aprochiez.
C (4812-3) et V^7 : Desor le Sebre sunt (V^7 est) Franzois herbergiez ;
En cest païs nos ont (V^7 sunt) trop aprochez.
T (2359) : Dessus la rive a fait sa gent logier.
B (30) : Desus la rive a fet sa gent logier.

(iv) *O* (2801) : Se vos volez, li repaires ert grefs.
P (3223) : Se vos volez, lor repaires iert griez.
C (4814) et V^7 : Si vos volez, li repaire ert agrez.
T (2360) : Se vous voulez, tart est son reperier.
B (31) : Se vos volez, tart ert son repairier.

(v) *O* (2802-3) : E Baligant le reguart en ad fiers,
En sun curage en est joüs e liet.
P (3224-5) : Baligans l'oit, qui tant fu fors et fiers ;
En son coraige en fu joians et liez.
C (4815-6) et V^7 : Et Baliganz si est (V^7 iert) mot afichez ;
T (2361) : Et Baligant, qui le courage eut fier.
B (32) : Et Baligant, qui le corage ot fier.

(vi) *O* (2805-6) : Puis escriet : « Baruns, ne vos targez,
Eissez des nefs, muntez, si cevalciez ! »
P (3227-8) : Puis s'escria : « Baron, ne vos targiez !
Gardez moult tost soiez appareillié ».

C (4818-9) et V^7 : Puis si escrie : « Baron, ne vus targiez !
Issiez des nes, montez, si chevauchiez ».
T (2362-3) : A sa voix clere commença a huchier :
« Frans Sarrasins, pensez d'explaitier ».
B (34-5) : A sa voiz clere commensa a huchier :
« Frans Sarasins, pensez du chevauchier ».
(vii) *O* (2831-3) : Ço dist Marsilie : « Sire reis amiralz,
Trestute Espaigne ici es mains vos rent
E Sarraguce e l'onur qu'i apent ».
P (3254-5) : « Sire amiraus, Espaingne vos presant
Et Sarragoce et l'onnor qui apant ».
C (4847-9) et V^7 : A Baligant le rent mot bonement :
« Amiraut, sire, tote Espeigne vos rent,
E Saragoze et l'onor qi apent. »
T' (2393-5) : Puis a parlé doucement en plorant :
« Admirant, sire, Espagne vous commant,
Des Sarrasins faitez en vo talent ».
B (74-76) : Puis a parlé doucement en plorant :
« Amirant, sire, Espaingne vous commant.
De Sarragoce feites a vostre talant ».

Signalons enfin que *B* et *T* ont de nombreux vers en commun qui ne se retrouvent ni dans *O* ni dans les autres versions rimées. C'est le cas des vers 16, 21, 29, 39, 40, 42, 56, 83, 84, 91, 96, 108, 113, 115, 140, 147, 148, 149 et 150 de notre texte.

Il est donc certain que *B* et *T* appartiennent au même sous-groupe. Mais ils sont loin d'être identiques : *T* supprime plusieurs vers qui se retrouvent dans *B* ainsi que dans tous les autres manuscrits [1], et s'écarte parfois de *B* lorsque celui-ci suit de près les leçons de *O* [2]. D'autre part, on relève dans *B* des leçons isolées [3]. Les plus intéressantes parmi celles-ci sont les vers orphelins à la fin de chaque laisse.

Nul doute que le remanieur de *B* n'ait ajouté ces petits vers à une version de la *Chanson de Roland* semblable à *T*. Au

1. Voir *B* 1, 9, 18, 33, 36, 55, 57, 79, 87, 109, 127, 132, 139, 144.
2. Voir *B* 5, 12, 92, 121.
3. Voir *B* 2-3, 4, 15, 24, 28, 33, 36, 37, 38, 41, 43, 44, 47-48, 52, 53, 55, 58, 60, 62, 63, 68, 69, 76, 77, 78, 82, 85, 87, 89, 90, 94, 95, 97, 101, 102, 103, 104, 106, 109, 110, 112, 114, 116, 122, 124, 126, 127, 128, 131, 134, 137, 138, 139, 141, 146, 151, 152, 153, 154, 155, 156.

vers 43 il va jusqu'à remplacer le dernier vers de la laisse par un vers de six syllabes; dans d'autres cas, il se contente de joindre au texte, en le modifiant parfois, un ou plusieurs vers, avec le vers de six syllabes en position finale [1]. Que ce procédé ne remonte pas au-delà de son remaniement, cela ressort du fait que dans la troisième laisse *T* conserve, ou peu s'en faut, la leçon de *O* que *B* a remaniée :

O (2825-6) : Chet li as piez, li amiralz la reçut,
Sus en la chambre ad doel en sunt venut. AOI.
T (2386-8) : Ly admirant, qui le poil eut chanu,
Si li a dit : « Grant pitié en ai ge eu ! »
Dedens la chambre sont eulx .ii. venu.
P (3246-8) : As piez li chiet, Baligans la reciut;
Enz en la chambre sont ambedui venu,
La ou Marsille en un riche lit fu.
C (4838-9) : Chiet li as piez, car il pert la vertu.
et *V*[7] Quant il revint n'i ot plus atendu,
Enz la chambre sont ensanble venu.
B (66-69) : As piez li chiet delez un arc volu.
Li amiraus, qui le poil ot chanu,
L'a redreciee; pitié en a eu.
Damedieu le maudie !

*
* *

Dans la transcription du texte toutes les abréviations, sauf celles des noms de nombres, ont été résolues. *V*' a été transcrit *vous*, le signe ꝰ *com* devant une labiale et *con* dans tous les autres cas, *K*'. — *Karles, Roll*'. — *Rollant, Mar*'. — *Marsille, Rencev*'. — *Rencevaus, amir*'. — *amiraus*.

On relève dans *B* quelques fautes de copie. Parfois le copiste oublie la barre nasale ou saute des mots. Nous avons corrigé ces erreurs et placé entre crochets les lettres et les mots restitués au texte. Les parties peu lisibles du texte sont imprimées en italique.

Dans l'appareil critique on trouvera les leçons des autres manuscrits. Celles qui sont communes à plusieurs manuscrits

1. Voir les laisses 4, 5, 6, 7 de notre texte.

sont citées d'après le texte dont le sigle se trouve en tête du groupe. *B* désigne notre texte, *C* le manuscrit de Châteauroux, *O* la version d'Oxford, *P* le manuscrit B. N. fr. 860, *T* le manuscrit de Trinity College de Cambridge, V^7 le manuscrit fr. VII et V^4 le manuscrit fr. IV de la Bibliothèque Saint-Marc [1].

Fanni Bogdanow.

I.

1 Et Olivier et tuit li .xii. per
A Baligant lor mesage ont conté,
Si com Marsille lor avoit commandé.
« Il et Rollant orent en champ josté ;
5 De Durandal li donna un coup tel,
Son destre braz li a du cors sevré.
Son filz est [mort], que tant soloit amer,

1 *T manque* ; *O* (2776), *P* (3200) *même leçon que B* ; V^4 (2965) Olive cum totes ; *C* et V^7 *ont complètement changé les vers* 1-4 (*voir C*, 4775-4787).
2-3 *T* (2335-6) A l'admirant vont la chose conter : / « Par ma foi sire, bien devez escouter » ; *O* (2777-8) De cels de France .xx. milie adubez. / Li reis Marsilie s'i cumbatit, li bers ; *P* (3201-2) Des Frans i ot .xx. .m. d'adoubez. / Li rois Marsilles s'i combati assez ; V^4 (2966-7) De quij de França .xx. .m. adobé / A li roi Marsilio se combate li bé.
4 *Il est difficile de voir si B a écrit* erent *ou* orent ; *O* (2779) Il e Rollant el camp furent remés ; *P* (3203) Il et Rollans furent en champ armé ; *T* (2337) Marsile et Roulant eurent eu champ esté ; V^4 (2968) Il et Rollant sul camp si s'encontré.
5 *O* (2780), *P* (3204) *même leçon que B* ; *T* (2338) De Durandal ly eut un coup donné ; V^4 (2969) De Durindarda un tel colp li doné ; *C* (4788), V^7 Li cons Rollant l'a (V^7 li a) si mal atorné.
6 *O* (2781) Le destre poign li ; *C* (4789), V^7 Lo destre braz ; V^4 (2970) Lo destro braç del corp li a sevré ; *P* (3205) Le destre bras li fist dou cors sevrer ; *T* (2339) Son bras ly a tout a travers coupé.
7 mort *manque dans B* ; *O* (2782), V^4 (2971) Sun filz ad mort, qu'il tant suleit amer ; *T* (2340) Et son filz mort, que tant avoit amé ; *P* (3206) Ses fiz est mors, qui tant ot de bontez ; *C* (4790-1), V^7 En Rencevals el champ maleüré, / La fu ses fins Girfalli mort geté.

---

1. Les textes sont cités d'après les éditions de R. Mortier (*Les Textes de la Chanson de Roland*) et de F. Whitehead (*La Chanson de Roland*, Basil Blackwell, Oxford, 1946). Voir ci-après, p. 514-515, une reproduction photographique du fragment du Musée britannique.

Et les barons, qu'il ot o lui menez,
Fuiant s'en vindrent, qu'il n'i porent durer;
Li empereres les chaça par fierté.
Par nous vous *mande* que trop a meschevé,
Quite vous clai*me* d'*Es*paigne le regné. »
Baligant *lors a* un soupir ge*té*,
Tel duel *demene*, onques mes *ne fist tel*.
Trop grant d*uel* .... *greig*nor.....

II.

Dist li mesage qui le cuer ot irié :
« Amiraus, *sire*, *a vos* voil conseillier.
En Rencevaus une bataille ot ier.
Mort est Rollant et le conte Olivier,

8 *T* (2341) *même leçon que B* ; *O* (2783) qu'il i out amenét ; *P* (3207) Et tuit icil qu'il ot ; V^4 (2972) E tuti soi homi et baron civalcer ; *C et* V^7 *ont complètement changé les vers* 8-10 (*voir C*, 4792-6 : Et l'augalie a son tens afiné : / Mal l'a balli ceste crestienté ; / Tote sa terre nos l'ait en qité, / Jamais par lui n'en seré destorbé / Que n'en facez la vostre volunté).

9 *T manque* ; *O* (2784), V^4 (2973) Fuiant s'en vint, qu'il n'i pout mes ester (V^4 che no li pote esté) ; *P* (3208) Fuiant s'en vint, car n'i pot demorer.

10 *T* (2342) *même leçon que B* ; *P*, V^4 *manque* ; *O* (2785) Li emperere l'ad enchalcét asez.

11 *O* (2786), *P* (3209), V^4 (2974) Li reis vos mandet que vos le sucurez ; *T* (2343-4) Par nous vous mande Marsile, ly sené, / Secourez le, car moult est meschevé ; *C* (4797), V^7 Secorez lo, a poi q'il n'est otrié.

12 *O* (2787), *P* (3210), V^4 (2975) *même leçon que B* (Quite vus cleimet d'Espaigne le regnet) ; *C*, V^7 manque ; *T* (2345) Et vous quite tout d'Espagne le regné.

13 *T* (2346) Et Baligant a un souspir getté ; *O* (2788), V^4 (2976) *E* Baligant cumencet (V^4 si comença) a penser ; *P* (3211) Baligans l'oit, si commence a plorer ; *C* (4798), V^7 Balligans l'ot, si a un poi pensé.

14 *C*, V^7 *manque* ; *T* (2347) Tiel deul en fait, a poy qu'il n'est desvé ; *O* (2789), V^4 (2977) Si grant doel ad (V^4 Tel dol ell a), por poi qu'il n'est desvét ; *P* (3212) Si grant duel ot, le sens cuide desver.

15 *O*, *T*, *P*, *C*, V^4, V^7 *manque*.

16 *O*, *P*, *C*, V^4, V^7 *manque* ; *T* (2348) Dist le message ou il n'eut quirer ; *B* — *grande initiale rouge au début du vers*.

17 *T* (2349) Admirant, sire, a vous veil conseiller ; *O* (2790), V^4 (2978), *P* (3213), Sire amiralz, dist Clarïens (V^4 ço dis Darier ; *P* ce a dit Clarïés) ; *C* (4799-4800), V^7 Sire amirant, ce li dist Clarïez, / Saluz vos mande li rois et amistez.

18 *O* (2791), V^4 (2979) (*même leçon que B* ; *T manque* ; *P* (3214) En Ronscevaux ot moult grant bataille ier ; *C* (4801), V^7 En Rencevals sunt paien detranchez, / E lor Franzois lor sunt daumajez (V^7 si damajez).

19 *O* (2792) *même leçon que B* ; *T* (2350) et le duc Olivier ; *P* (3215) et li preus Oliviers ; V^4 (2980) Mort li fu Rollant et Oliver ; *C* (4803-4), V^7 Morz est Rollant, qi tant estoit prissez, / Et Oliver i fu morz, ce sachez.

Des .xii. *per* n'i a nul recovrier.
Molt se pe*noient* de Rollant essaucier;
De ceus de *France i* ot mort .xx. millier.
Marsilion *i ot* grant encombrier.
Li empe*rere* pensa du chevauchier.
En ceste ..... *mes* chevalier
Que il n'ait *fait* o*c*irre et detrenchier
Ou dedenz *Sob*re par poesté noier.
Li .....
Li empe*rere*, qui France a a baillier,
Desus la *rive a* fet sa gent logier;
Se vos volez, *tart* iert son repairier. »
Et Baligant, qui le corage ot fier,

20 *T* (2351) *même leçon que B* (Des .xii. pairs n'y a nul recovrer); *O* (2793), V^4 (2981), *P* (3216) Li .xii. per que Carles aveit (*P* ot) tant cher; *C* (4805), V^7 Li .xii. pers dont Karles est irez.

21 *O*, *P*, *C*, V^4, V^7 *manque*; *T* (2352) Moult se penoient a Charles essaucier.

22 *T* (2353) De ceulx de France y sont mors .xx. milier; *O* (2794) De lur Franceis i ad mort .xx. millers; *C* (4806) De lor Franzois bien .xx. .m. pesoiez; V^7 De lor François .xx. mill. depechez; *P* (3217) Des Franz i a mors plus de .xx. milliers; V^4 (2982) De qui de França .xx. .m. adober.

23 *T* (2354) *même leçon que B* (Marsilion y eut grant encombrier); *O* (2795), V^4 (2983) Li reis Marsilie le destre poign i perdi[é]t (V^4 li pung destro perder); *P* (3218) Le destre bras Marsille i perdi ier; *C* (4807-8), V^7 Li rois Marsille i est mot enpirez, / Del destre braz a esté mesheignez.

24 *T*, *P manque*; *O* (2796) E l'emperere asez l'ad enchalcét; V^4 Li enperer li a asé incalcer; *C* (4809) Et de Karllon fu asez enchauchez; V^7 De Karlon meme fu assez enchauciez.

25 V^4, *C*, V^7 *manque*; *T* (2355) En ceste terre n'a il mes chevalier; *O* (2797) En ceste tere n'est remés chevaler; *P* (3219) En cest païs ne remest chevalier.

26-27 V^4 *manque*; *T* (2356-7) Que il n'ait fait occire et detrencher / Ou dedens Sobre par posté noier; *O* (2798), *P* (3220) Ne seit ocis o en Sebre (*P* Sorbre) neiét; *C* (4810-1), V^7 Si home furent a grant dolor menez (V^7 neiez) : / Per nos vus mande n'en eschapa un piez.

28 *O*, *T*, *P*, *C*, V^4, V^7 *manque*.

29 *O*, *P*, *C*, V^4, V^7 *manque*; *T* (2358) *même leçon que B* (Ly emperiere, qui France a a bailler).

30 *T* (2359) *même leçon que B* (Dessus la rive a fait sa gent logier). *O* (2799-2800), V^4 (2985-6) Desur la rive sunt Francés (V^4 riva a François) herbergiez; / En cest païs nus sunt tant aproeciez; *P* (3222-3) Desore Sorbre sont Fransois harbergié; / En ceste terre nos ont moult aprochiez : *C* (4812-3), V^7 Desor le Sebre sunt (V^7 est) Franzois herbergiez; / En cest païs nos ont (V^7 sunt) trop aprochez.

31 *T* (2360) Se vous voulez, tart est son reperier; *O* (2801), *P* (3223), *C* (4814), V^7 Se vos volez, li (*P* lor) repaires ert grefs (*C* agrez); V^4 (2987) Se vu volli, lo repair el n'e grer.

32 *T* (2361) *même leçon que B*; *O* (2802-3) E Baligant le reguart en ad

En haut se drece, ... et *plecier*.
A sa voiz clere commen*sa a* huchier :
« Frans Sar*asins*, pensez du chevauchier !
S'or s'en fuit Karles, qui France a a baillier,
Je ne porroie *Mar*silion vengier.
Pour son poing destre li rendrai prisonier ;
Li empereres sera pris et liez.
Les ieulz *li fa*se de la teste sachier //
Ou desmembrer por soi esbanoier ; [*col. b*
A son plesir le face traveillier,
Seue en iert la justice. »

III.

Molt se sont bien armé et fervestu,
Paiens d'Arrabe sont hors des nes issu ;

fiers, / En sun curage en est joüs e liet ; *V*⁴, 2988 *même leçon que O*, 2802, *mais O*, 2803 *manque dans V*⁴ ; *P* (3224-5) Baligans l'oit, qui tant fu fors et fiers ; En son coraige en fu joians et liez ; *C* (4815-6), *V*⁷ Et Baliganz si est (*V*⁷ Balligans iert) mot afichez ; / En son corage en fu joios et liez.

33 *T manque* ; *O* (2804), *P* (3226) Del faldestod se redrecet (*P* s'estoit levez) en piez ; *C* (4817), *V*⁷ Del faudestue se dreça sor ses piez ; *V*⁴ (2989-90) Del faldestro si se redriça so per, / En son visaço en fu joïus e ler.

34-35 *T* (2362-3) A sa voix claire commença a hucher : / « Frans Sarrasins, pensez d'explaitier ; *O* (2805-6), *V*⁴ (2991-2), *C* (4818-9), *V*⁷ Puis escriet (*V*⁴ Aprés escrie ; *C*, *V*⁷ Puis si escrie) : « Baruns, ne vos targez, / Eissez des nefs, muntez, si cevalciez ». *P* (3227-8) Puis s'escria : « Bàron, ne vos targiez ! / Gardez moult tost soiez appareillié ».

36 *T manque* ; *O* (2807), *V*⁴ (2993), *P* (3229) S'or (*V*⁴ sel ; *P* Que) ne s'en fuit Karlemagne li veilz ; *C* (4820-1), *V*⁷ Se ne s'en fuit .K. li sorqidez, / De duel mosrai se il n'est esilliez.

37 *C*, *V*⁷ *manque* ; *O* (2808), *V*⁴ (2994) Li reis Marsilie enqui serat vengét ; *T* (2364) Marsilion voudray hui venger ; *P* (3230) Marsillions en sera hui vengiez.

38 *C*, *V*⁷ *manque* ; *O* (2809), *V*⁴ (2995) Pur sun poign destre l'en liverai le chef ; *T* (2365) Pour le poign destre qui s'est lessié couper ; *P* (3231) A ceste espee li iert copez li chiés.

39 *O*, *P*, *C*, *V*⁴, *V*⁷ *manque* ; *T* (2366) Ly emperiere li mesray prisonnier.

40 *O*, *P*, *C*, *V*⁴, *V*⁷ *manque* ; *T* (2367) Les yeux li traie ou le face escorcher.

41 *O*, *P*, *T*, *C*, *V*⁴, *V*⁷ *manque*.

42 *O*, *P*, *C*, *V*⁴, *V*⁷ *manque* ; *T* (2368) *même leçon que B*.

43 *O*, *P*, *C*, *V*⁴, *V*⁷ *manque* ; *T* (2369) Paiens s'escrient : « Bien fait a ottroier ».

44 *B — grande initiale bleue au début du vers* ; *B* fer *omis, ajouté en marge* ; *O*, *T*, *C*, *V*⁴, *V*⁷ *manque* ; *P* (3232) Arrabi sont armé et fervestu.

45 *C* (4822), *V*⁷ *même leçon que B* (Paien d'Erabe sunt fors des nes issu) ; *O* (2810) Paien d'Arabe des nefs se sunt eissut ; *V*⁴ (2996) Païn d'Erabie en fora de nef ensu ; *T* (2370) Ly Sarrasin se sont de mer yessu.

Chascun monta sus son cheval crenu.
Tant i avoit de la gent mescreü
Que bien .xx. liues en sont li champ vestu.
Li amiraus, por qui sont esmeü,
Il en apele Galien, un sien dru :
« Jou te commant, bien l'aiez entendu,
Que tu conduies mon barnage cremu ».
Et il respont : « Volentiers iert tenu ».
Saut el destrier, qui randonne menu.
Assemblez sont .L. mil et plus.
Baligant point le cheval qui bon fu,
Tant chevaucha qu'en Sarragoce fu.
Quant il i vint la, a terre [est] descendu,

46 *T* (2371) *même leçon que B*; *O* (2811) Puis sunt muntez es chevals e es muls; V^4 (2997) Si e monté a cival et a mu[l]; *P* (3233) Puis saut chascuns sor son cheval quernu; *C* (4823), V^7 Puis sunt monté, n'i ot plus atendu.

47-48 *P*, *C*, V^7 *manque*, *O* (2812) Si chevalcherent, que fereient il plus? V^4 (2998) Si civalcerent ferement cum a pu; *T* (2372) En .iiii. leuez en ront s'est tout estendu.

49 *P*, *C*, V^7 *manque*; *T* (2373) Ly admirant, pour qui se sont esmeu; *O* (2813) Li amiralz, ki trestuz les esmut; V^4 (2999) Li amiré monta desor un destrer bru.

50 *T* (2374) En apelle Galien, un sien dru; *O* (2814), V^4 (3000) Si.n apelet (V^4 A si apella) Gemalfin, un sun drut; *P* (3234) Li amiraus en appelle un sien dru; *C* (4824-5), V^7 Li amiraus apele un son dru / Qi avoit nom Fergalem de Mont Nu (V^7 Qu'avoit Fernalem de Mont Gu nu).

51 *P*, *C*, V^7 *manque*; *T* (2375) *même leçon que B*; *O* (2815) Jo te cumant de tute mes oz l'aün; V^4 (3001) Eo ve comando, tuta mia ost cundu.

52 *O*, V^4 *manque*; *T* (2376) Que tu conduis mon barnage a vertu; *P* (3235) Conduis mes os, que n'i atarges plus; *C* (4826), V^7 Condui ma gent a force et a vertu.

53 *O*, V^4 *manque*; *T* (2377) Et il respont : « Vostre commant sera tenu »; (4827), V^7 Cil li respont : « Voluntiers a salu »; *P* (3236) Volentiers, sire, cil li a respondu.

54 *T* (2378) Saut en destrier, qui chevauche menu; *O* (2816) Puis est munté en un sun destrer brun; *P* (3237) L'amiraus monte, n'i a plus atendu; *C* (4828), V^7 Baligan monte sor un destrer crenu; V^4 *manque, mais cf. B*, 49.

55 *B* — assemblerz. *Le copiste a corrigé sa faute en mettant un point sous le* r; *T manque*; *O* (2817) Ensembl' od lui emmeinet .iiii. dux; V^4 (3002) Insembla lui de soa masnea tri du[x]; *C* (4829), V^7 Enseanble o lui .xxx. roi mescreü; *P* (3238) Aprez montarent si privé et si dru.

56 *O*, *C*, *P*, V^4, V^7 *manque*; *T* (2379) Baligant mo[n]te, qui fut de grant vertu.

57 *T manque*; *O* (2818), *P* (3339), *C* (4830), V^7 *même leçon que B*; V^4 (3003) Tant civalcent.

58 *B* — *le premier hémistiche est trop long ; il devient juste si on supprime* i *ou* la. *Dans le deuxième hémistiche le copiste a sauté* est.

T (2380) Sur un perron est ly roy descendu; *O* (2819), V^4 (3004), *P* (3240), *C* (4831), V^7 A un (*C*, V^7 sor un) perron de marbre est descenduz.

.xiiii. contes li ont l'estrier tenu ;
... *eror* en destre un paien de Bofu.
Par les degrez sont el palés venu ;
Et l'amiraus leur a dit son salu,
Et Barimonde moult tost [a] respondu :
« Ha ! Gentis hom, mon seignor ai perdu,
Karles li rois l'a mort et confondu. »
As piez li chiet delez un arc volu.
Li amiraus, qui le poil ot chanu.
L'a redreciee ; pitié en a eu.
Damedieu le maudie !

IV.

Li rois Marsille, quant il vit Baligant,
A .ii. paiens a dit en soupirant :

59 *T* (2381) *même leçon fautive que B* (.xiiii. contes ly ont l'estrié tenu). *La bonne leçon est celle des autres manuscrits, qui ont* quatre ; *P* (3441) Et .iiii. conte ; *C* (4832), V^7 Catre baron ; *O* (2820) ; V^4 (3005) E quatre cuntes l'estreu li unt tenut.

60 *O*, *P*, *T*, *C*, V^4, V^7 *manque* ; *le premier mot de B est illisible.*

61 *O* (2821) Par les degrez el paleis muntet sus ; *T* (2382), *P* (3242) Par les degrez est en (*P* el) palais venu ; *C* (4833-4), V^7 Per un degré qi de vert marbre fu / Montent a mont li paien mescreü ; V^4 (3006) Par le deg[r]ec del palasio monté fu.

62 *O*, *P*, *C*, V^4, V^7 *manque* ; *T* (2383) Et Binamonde lui a dit son salu.

63 *O* (2822), V^4 (3007) E Bramidonie vient curant cuntre lui ; *P* (3243) Et la roïnne encontre lui corrut ; *C* (4835), V^7 Encontre vint (*V*7 i vint) Braimimonde a vertu ; *T manque, mais cf. B*, 62.

64-65 *O* (2823-4) Si li ad dit : « Dolente, si mare fui ! / A itel hunte, sire, mon seignor ai perdut ; *T* (2384-5), V^4 (3008-9) *même leçon que B* (Ha ! gentis roys (*V*4 hom), monsegnour ay perdu ! / Charles ly roy l'a mort et confundu) ; *P* (3244-5) Hé ! gentiz sire, j'ai mon seignor perdu ! / Li niés Karlon (Rollans) l'a mort et confondu ; *C* (4836-7), V^7 Gentix hon, sire, mon seignor ai perdu ! / Karles de France l'a mort et confondu.

66-68 *T* (2386-7) Ly admirant, qui le poil eut chanu, / Si li a dit : « Grant pitié en ai ge eu ! » (*B*, 66 *manque dans T*) ; *O* (2825), V^4 (3010) Chet li as piez, li amiralz la reçut ; *P* (3246) As piez li chiet, Baligans la reciut ; *C* (4438), V^7 Chiet li as piez, car il pert la vertu.

69 *O* (2826) Sus en la chambre ad doel en sunt venut ; *T* (2388) Dedens la chambre sont eulx .ii. venu ; V^4 (3011) Entro la cambra en sunt a[m]bidos venu ; *P* (3247-8) Enz en la chambre sont ambedui venu / La ou Marsille en un riche lit fu ; *C* (4438-9), V^7 Quant il revint n'i ot plus atendu. / Enz en la chambre sunt ensanble venu.

70 *B — grande initiale rouge au début du vers* ; *T* (2389) voit ; *O* (2827) cum il veit ; V^4 (3012) quant vid ; *P* (3249-3251) Dedens la chambre est entrez Baligans / La ou Marsilles fu en un lit gisans. / Quant il le voit, si fu liez et joians ; *C* (4841-3), V^7 Baligans fu pleins de mult grant mautalent (V^7 molt fier talent) ; / Dedenz la chanbre est entrez esrament. / Li rois Marsille fu navrez durement.

71 *P manque* ; *T* (2390) *même leçon que B* ; *O* (2828) Dunc apelat dui Sar-

« Prenez mon bras, levez moi en estant. »
Au poing senestre a pris son destre gant,
Puis a parlé doucement en plorant :
« Amirant, sire, Espaingne vous commant.
De Sarragoce fetes a vostre talant ;
Je sui perdu, dom j'ai le cuer dolent.
Jamés pour moi ne sera home garant. »
Dist Baligant ; « *Dom sui* ge plus dolant.
..... plus loing mon parlement. //
Karles s'en fuit, par le mien escient, [*col. c*
Dounez moi, sire, le don par covenant

razin espans; V^4 (3013) A si apella dui Saraçin d'Espant; *C* (4844), V^7 Il en apele un roi de Bonevent (V^7 Conivent).

72 *O* (2829) Pernez m'as braz, si.m drecez en sedant; V^4 (3014) Prendi me al braçe, si me driçé in estant; *T* (2391) Prenez mon braz, dreciez moy en estant; *C* (4845), V^7 Prenez mon braz, dreciez moi bonement (V^7 bellement); *P* (3252) Au mieus qu'il pot s'est dresciez en seant.

73 *T* (2392) *même leçon que B*; *O* (2830) ad pris un de ses guanz; *P* (3253) avoit saisi un gant; *C* (4846), V^7 prist un baston d'argent; V^4 (3015) li a rendu li guant.

74 *B* doucement en oiant p'orant. *Le copiste a corrigé sa faute en mettant des points sous* oiant ; *T* (2393) *même leçon que B* (Puis a parlé doucement en plorant); *O* (2831) Ço dist Marsilie: « Sire reis amiralz » ; *P*, V^4 *manque*; *C* (4847), V^7 A Baligant le rent mot bonement.

75 *T* (2394) *même leçon que B*; *O* (2832) Trestute Espaigne ici es mains vos rent; *P* (3254) Sire amiraus, Espaingne vos presant; V^4 (3016) Sire amiré, quite de Spagna vos rant; *C* (4848), V^7 Amiraut, sire, tote Espeigne vos rent.

76 *T* (2395) Des Sarrasins faitez en vo talent; *O* (2833), V^4 (3017), *P* (3255), *C* (4849), V^7 E Sarraguce e l'onur qu'i apent.

77 *T* (2396) Mon filz ai perdu, dont ai le cueur dolent; *O* (2834), *C* (4850), V^7 Mei ai perdut e tute (C, V^7 trestote) ma gent; *P* (3256) Touz ai perdus mes homes et ma jant; V^4 (3018) E ai perdu stretuta mia çant.

78 *O*, *P*, *T*, *C*, V^4, V^7 *manque*.

79 *T manque*; *O* (2835) E cil respunt: « Tant sui jo plus dolent » ; *P* (3257) Dist l'amiraus : « Tant sui je plus dolans » ; *P* (4851), V^7 Et cil respont : « Le cuer en ai dolent » ; V^4 (3019) Et il respont : « De ço sui plus dolant ».

80 *Il est impossible de déchiffrer le premier hémistiche de B* (*voir la reproduction photographique, p. 514*); *T* (2397) Dist Baligant : « N'y vault rien parlement » ; *O* (2837), *C* (4852) Ne pois a (*C* o) vos tenir lung parlement; V^7 Ne puis tenir o vos nul parlement; *P* (3258) Ne puis tenir ici lonc parlement; V^4 (3020) No posso qui tenir longo parlamant.

81 *T* (2398) *même leçon que B*; *O* (2837), V^4 (3021) Jo sai asez que Carles ne m'atent; *P* (3259) Honnis serai se Karles ne m'atent; *C* (4853), V^7 Car je sai bien Karles s'en va fuient.

82 *B* dounez le moi — *le copiste a corrigé sa faute en mettant deux points sous* le ; *P manque*; *T* (2399) Donnez moy, sire, le gant par vos commant ; *O* (2838) E nepurquant de vos receif le guant ; *C* (4854), V^7 Le gant reçut et la terre ensement; V^4 (3022) Eo no cuitava da vos recever gant.

Qu'envers toz homes vous serai bon garant.
Bien voi que mort vos vet moult enpresent.
Se ne vos venge, ne serai mes joiant. »
Au duel qu'il ot s'en est tornez atant.
Par les degrez s'en vet jus devalant,
Puis est montez el destrier au ferrant;
Et tuit li autre le vont aprés sievant,
Molt tost s'en tornent aprés esperonant.
Tant chevauchent qu'il virent [l'ost] des Frans.
D'eures en autres s'en va moult escriant :
« Montez paiens, Franceis s'en vont fuiant ».
Mes il i me[n]tent, li cuivert souduiant :
Ne fuirroit Karles por l'or de Bonivent,

83 *O, P, C, V*⁴, *V*⁷ *manque*; *T* (2400) Que vers touz hommes vous soie mez aidant.

84 *O, P, C, V*⁴, *V*⁷ *manque*; *T* (2401) Bien voy la mort vous va moult empressant.

85 *O, P, T, C, V*⁴, *V*⁷ *manque.*

86 *V*⁴ *manque*; *T* (2420) *même leçon que B*; *O* (2839) Al doel qu'il ad s'en est turnét plurant; *C* (4855), *V*⁷ Plorant s'en torne d'iloc isnelement; *P* (3260) Congié a prins, d'iluec s'en torne atant.

87 *T manque*; *O* (2840), *P* (3261), *C* (4856), *V*⁴ (3023), *V*⁷ Par les degrez jus del paleis descent.

88 *T* (2403) *même leçon que B*; *O* (2841) Muntet el ceval, vient a sa gent puignant; *P* (3262) El destrier monte, si s'en torne poingnant; *V*⁴ (3024) Munta a çival, va a soa ost corant; *C* (4857), *V*⁷ Monte el destrier, vint pongnant a sa gent.

89 *C*, *V*⁷ *manque*; *T* (2404) Et touz les vont aprés lui fuiant; *O* (2842) Tant chevalchat, qu'il est premers devant; *V*⁴ (3025) Tant çivalçeit qu'il fu primer avant.

90 *O, P, T, C, V*⁴, *V*⁷ *manque.*

91 *O, P, C, V*⁴, *V*⁷ *manque*; *T* (2405) Tant chevaucha que il vit l'ost des Frans; *B* l'ost *manque*.

92 *O* (2843), *P* (3264) De ures ad (*P* en) altres si se vait (*P* s'aloit haut) escriant; *V*⁴ (3026) Da l'ora avanti si s'en va escriant; *T* (2406) Moult durement les aloit escriant; *C* (4858), *V*⁷ Il lor escrie a sa voiz clerement.

93 *O* (2844) Venez paien, car ja s'en fuient Franc; *P* (3265) Venez, seignor, que ne s'en fuient Franc; *T* (2407) Montez Franceys, paiens s'en vont fuiant; *C* (4859-61) Montez, seignor, tost et astivement / E chevauchiez sanz nul demorament / Aprés Franzois, tot aroteement : / Li rois s'en fuit o tote France apent; *V*⁷ *même leçon que C, mais omet C*, 4859; *V*⁴ (3027) Veneç, païn, che ça s'en fuçe li Francht.

94 *O, P, C, V*⁴, *V*⁷ *manque*; *T* (2408-9) Mal y entrerent mauvés mescreant! / Baligant ment, ne soit qui va disant.

95 *O, P, C, V*⁴, *V*⁷ *manque*; *T* (2410) Ja ne fuira Charles pour le dit Baligant. — Aux exemples de l'expression *l'or de Bonivent* cités par Langlois (*Table*, p. 103) on peut ajouter le suivant, qui m'a été signalé par M. Vinaver : *Ke li donaist tot l'or de Bonivan / N'en isist il per lui por soul itan.* (*Les Enfances Guillaume*, éd. Henry, vv. 1721-2).

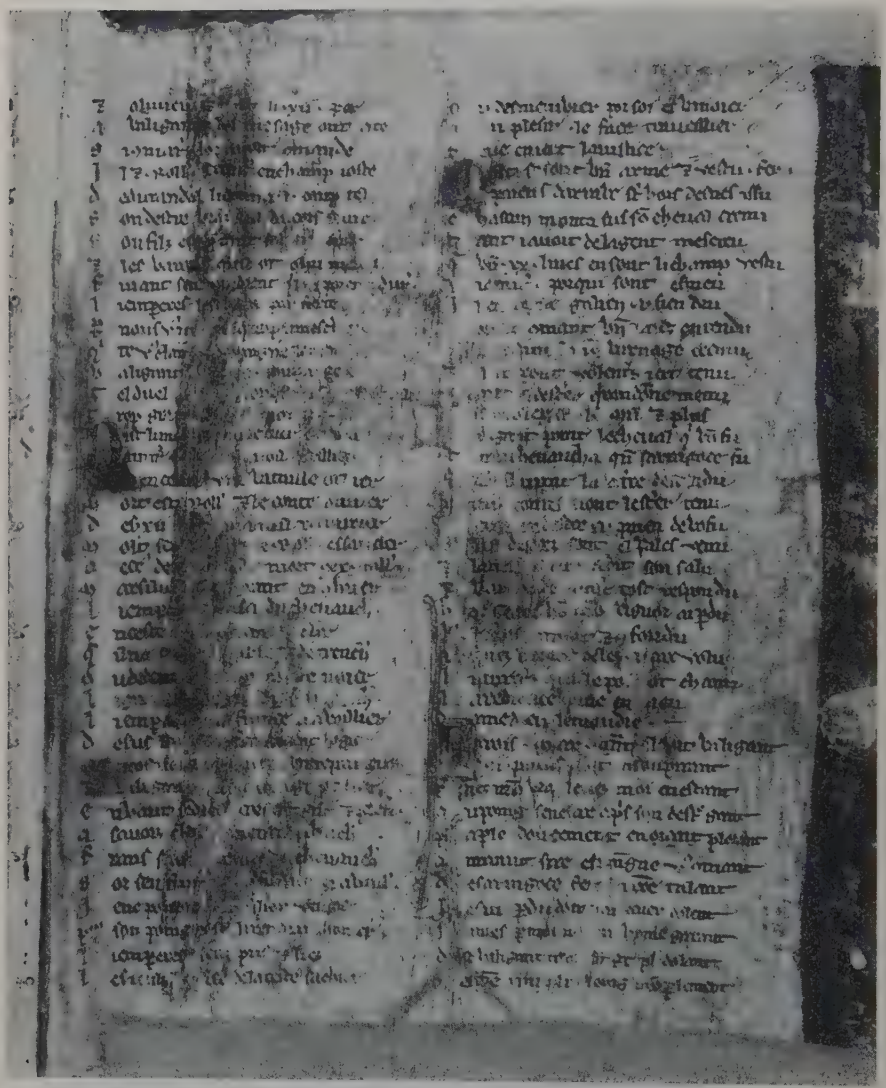

Musée britannique, Add. 41295. G., col. *a* et *b*.

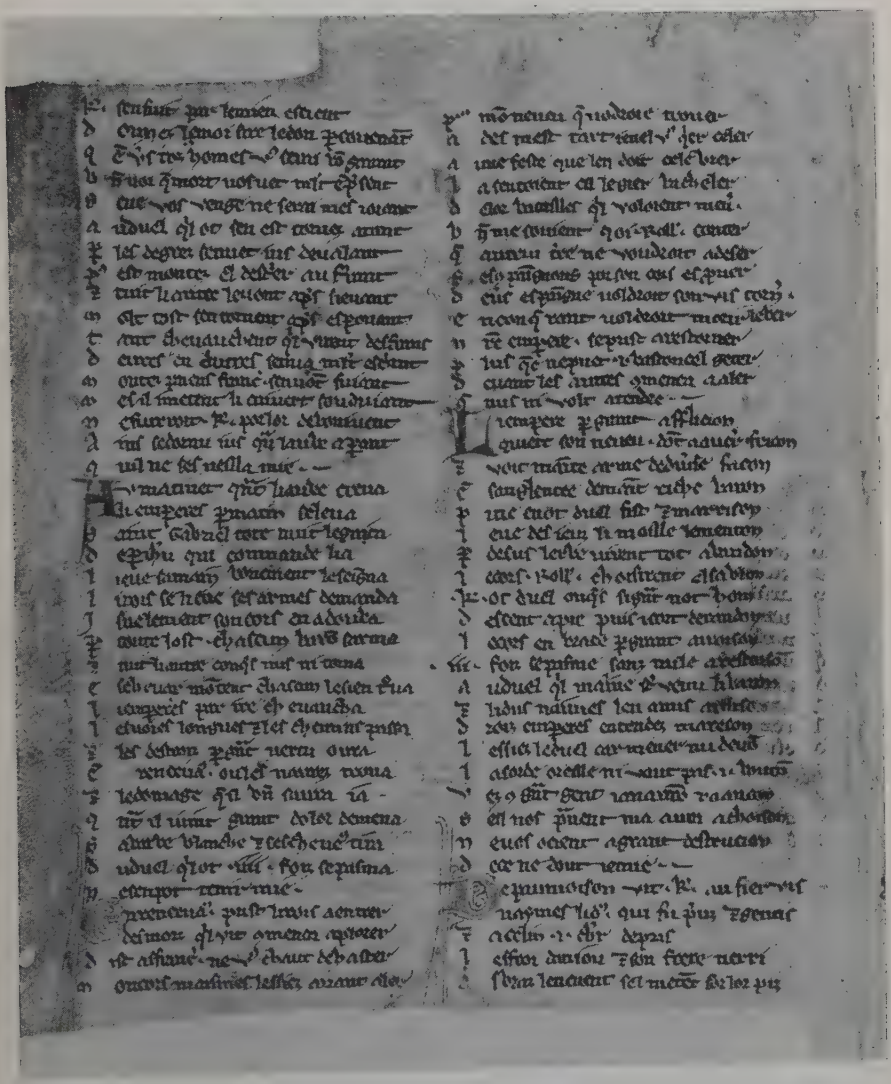

Musée britannique, Add. 41295. G., col. *c* et *d*.

Ains se dormi jusqu'a l'aube aperant,
Qu'il ne s'esveilla mie.

V.

Au matinet, quant li aube creva,
Li empereres par matin se leva.
Saint Gabrïel tote nuit le gaita,
De par Jhesu, qui commandé li a,
Lieve sa main, bonement le seingna.
Li rois se lieve, ses armes demanda,
Isnelement son cors en adouba.
Par toute l'ost chascun baron s'arma,
Et tuit li autre, c'onques nus n'i torna.
Es chevax montent, chascun le sien trova.
Li empereres par ire chevaucha,
Les voies longues et les chemins passa,

96 *O, P, C, V*4, *V*7 *manque*; *T* (2411) Il s'est dormi jucqu'a l'aube aparant.
97 *O, P, T, C, V*4, *V*7 *manque.*
98 *B — grande initiale bleue au début du vers*; *T* (2412) *même leçon que B*; *O* (2845) Al matin quant primes pert l'albe; *V*4 (3028) Al maitinet, quant par la cler albe; *C* (4863), *V*7 Al maitinet, quant il dut esclarier; *P* (3266-8) Or lairons ci des païens mescreables, / Si dirons de Karlon a la chenue barbe. / La nuit se jut tresqu'au matin a l'aub[e].
99 *T* (2413) Nostre emperiere par matin se leva; *O* (2846), *P* (3269) *V*4 (3029) Esveillez est li (*V*4 nostre) e[m]perere Carles; *C* (4864), *V*7 Esvellez est .K. (*V*7 Karlesmeine) au vis fier.
100 *P manque*; *T* (2414) *même leçon que B* (Saint Gabrïel toute la nuit le garda); *O* (2847) Sein Gabrïel, ki de part Deu le guarde; *V*4 (3030) Sant Gabrïel da parte Deo lo garde; *C et V*7 *diffèrent à partir d'ici de tous les autres manuscrits* (*voir C*, 4865 ss.).
101 *T, P, O, V*4 *manque.*
102 *O* (2848) Levet sa main, sur lui fait sun signacle; *T* (2415) Ly roy se lieve, bonnement se seigna; *P* (3270) Sa main leva, si a fait son singnacle; *V*4 (3031) Desoura lui ell a fato son signacle.
103 *O* (2849) Li reis se drecet, si ad tendut ses armes; *T* (2416) Tout maintenant son cheval demanda; *P* (3271) Karles se lieve, aprez trestuit li autre; *V*4 (3032) Pois se redriça, si a tolu ses arme.
104 *O, P, V*4 *manque.*
105 *P manque*; *T* (2417) Par tout son host chescun baron se arma; *O* (2850) Si se desarment par tute l'ost li altre; *V*4 (3033) Si adoba par tuta l'ost li altre.
106 *O, P, T, V*4 *manque.*
107 *P manque*; *T* (2418) *même leçon que B*; *O* (2851), *V*4 (3034) Puis (*V*4 Si) sunt muntét, par grant vertut (*V*4 iror) chevalchent.
108 *O, P, V*4 *manque*; *T* (2419) *même leçon que B.*
109 *T manque*; *O* (2852) Ces veiez lunges e cez chemins mult larges; *V*4 (3035) Le vie longe e li çamin plu alte; *P* (3272) Si sont entré en lor chemin plus large.

Et les destroiz par grant vertu ovra
En Rencevaus ou les navrez trova
Et le domage que il bien savra ja.
Quant il i vint, grant dolor demena,
Sa barbe blanche et ses cheveus tira;
Du duel qu'il ot .iiii. foiz se pasma,
Ne s'en pot tenir mie.

VI.

En Rencevaus prist li rois a entrer;
Des morz qu'il vit commença a plorer.
Dist as Franceis : « Ne vous chaut de haster,
Mon cors maïsmes lessiez avant aler //
Pour mon neveu que vodroie trover. [*col. d*
Adés m'est tart, je nel vous quier celer.
A une feste que l'en doit celebrer,
La se [va]ntoient cil legier bacheler

110 *O, P, T, V*⁴ *manque.*

111-112 *T* (2420) Des Reincevaux ou la doulour trouva (*B*, 112 *manque dans T*); *O* (2853-4), *P* (3273-4), *V*⁴ (3036-7) Si vunt vedeir le (*V*⁴ Si va a veder lo so) merveillus (*P* dolirouz) damage / En Rencesvals, la o fut la bataille.

113 *O, P, V*⁴ *manque*; *T* (2421) *même leçon que B.*

114 *O, P, T, V*⁴ *manque.*

115 *O, P, V*⁴ *manque*; *T* (2422) *même leçon que B.*

116 *O, P, T, V*⁴ *manque.*

117 *B — grande initiale rouge au début du vers*; *T* (2423) En Reincevaus print li roy a monter; *O* (2855), *P* (3275), *V*⁴ (3038) En Rencesvals en est (*V*⁴ si e) Carles entrez.

118 *T* (2424) que vit; *O* (2856) qu'il troevet cumencet; *V*⁴ (3039) si comença; *P* (3276) qu'il voit est li rois esplorez.

119 *T* (2425) *même leçon que B*; *O* (2857), *P* (3277) Dist as Franceis (*P* Il dist as Frans) : « Segnu[r]s, le pas tenez (*P* venez); *V*⁴ (3040) Dis ai soi homi : « Segnur, a passo aler ».

120 *T* (2426) *même leçon que B*; *O* (2858), *V*⁴ (3041) Kar mei meïsme estoet (*V*⁴ m'estoit) avant aler; *P* (3278) car je voldrai devant par tout aler.

121 *O* (2859) *même leçon que B*; *T* (2427) que je voudrai; *V*⁴ (3042) che voravi retrover; *P* (3279-80) Por mon neveu que voldrai esgarder / Se je le puis entre les mors trouver.

122 *O, P, V*⁴ *manque*; *T* (2428-9) Or vous voudrai un poy de li conter. / Aise estoie, ne le vous quier celer.

123 *P manque*; *T* (2430) *même leçon que B*; *O* (2860) A Eis esteie a une feste anoel; *V*⁴ (3043) Ad Asia stet ad una festa Nael.

124 *B* la sentoient cil; *P manque*; *O* (2861) Si se vanterent mi vaillant chevaler; *T* (2431) La y erent logiez ycil bacheler; *V*⁴ La sa vanto me baron çivaler.

De lor batailles qu'il voloient mener.
Bien me sovient q'oï Rollant conter
Que autrui terre ne voudroit adeser
Ses compaingnons por son cors esprover;
Devers Espaingne voldroit son vis torner,
En conquerant voldroit morir le ber. »
Nostre emperere se prist a restorner
Plus que ne puet un bastoncel geter.
Devant les autres commença a aler,
Que nus n'i volt atendre.

VII.

Li emperere, par grant afflicion,
Quiert son neveu, dont a au cuer friçon;
Et voit mainte arme de diverse façon
Ensanglentee de maint riche baron.

125 *P manque*; *T* (2432-3) De leur batailles que ilz vouloient mener / Es grans estours commencier et finer; *O* (2862) De granz batailles, de forz esturs pleners; V^4 (3045) De grant bataile, de fort storme çanpler.

126 *P manque*; *O* (2863), *T* (2434), V^4 (3046) D'une raison oï Rollant parler (*T*, V^4 vanter).

127 *P*, *T manque*; *O* (2864), V^4 (3047) Ja ne murreit en estrange regnét (V^4 contré).

128 *P*, *T*, *manque*; *O* (2865) Ne trespassast ses hume[s] e ses pers; V^4 (3048) N'en trespassas, soi e ses per.

129 *P manque*, *mais cf. B*, 142; *T* (2435) Envers Espagne vouloit son vis tourner; *O* (2866) Vers lur païs avreit sun chef turnét; V^4 (3049) Enverso païn avrave son cef trover.

130 *P manque*; *T* (2436) *même leçon que B*; *O* (2867), V^4 (3050) Cunquerrantment (V^4 En conquerave) si finereit li bers.

131 *O*, *P*, V^4 *manque*; *T* (2437) Nostre emperiere se print a regarder.

132 *P*, *T manque*; *O* (2868), V^4 (3051) Plus qu'en ne poet un bastuncel jeter.

133 *T* (2438) *même leçon que B*; *O* (2869) Devant les altres est en un pui muntét; *P* (3281) Adont s'en va devant sans arrester; V^4 (3052-3) Devant li altres e in un poi monter / Li cont Rollant, li ardi çivaler.

134 *O*, *P*, *T*, V^4 *manque*.

135-6 *B — grande initiale bleue au début du vers* 135; *T* (2439-40) *même leçon que B*; *O* (2870), V^4 (3054) Quant l'empereres vait querre (V^4 quirant) sun nevold; *P* (3282-88) Son neveu quiert, mais ne le puet trouver; / Dont a tel duel qu'il cuide forsener: / « Hé ! Deus, dist Karles, qui te laissas pener / En sainte crois por ton peuple sauver, / La me menez ou je puisse trouver / Le mien neveu que tant soloie amer ! » Lors va avant, un poi s'est arrestez

137 *P manque*; *T* (2441) Et vait maint arbre de diverse fasson; *O* (2871), V^4 (3055) De tantes herbes el pré (V^4 il camp) truvat les flors (V^4 la flo[r]).

138 *P manque*; *T* (2442) Ensanglanté de sanc a veu maint baron; *O* (2872) Ki sunt vermeilz del sanc de noz barons; V^4 (3056) Chi e vermie del sangue di nostri mio.

Pitié en ot, duel fist et marrison;
L'eve des ieuz li moille le menton.
Par desus l'erbe vi[n]rent tot a bandon,
Le cors Rollant choisirent el sablon.
Karles ot duel, onques si grant n'ot hom;
Descent a pié, puis i cort de randon.
Le cors enbrace par grant aïroison,
.iii. foiz se pasme sanz nule arestoison.
Au duel qu'il maine sont venu li baron,
Et li dus Naimes l'en a mis a raison :
« Droiz empereres, entendez ma reson,
Lessiez le duel, car mener nu devon;
La sorde oreille n'i vaut pas un bouton.
Vez com grant gent ja n'avront raançon.
Se il nos prenent, n'i avra achoison

139 *P, T manque*; *O* (2873) Pitét en ad, ne poet müer n'en plurt; V^4 (3057) Peçe en n'a, ne no postar che non plo.

140 *O, P, V^4 manque*; *T* (2443) *même leçon que B.*

141 *T manque*; *O* (2874) Desuz dous arbres parvenus est Carlun; *P* (3289) Desoz un aubre, enz en milieu d'uns prés, V^4 (3058) Desot d'un arbor e parvegnu amo.

142 *T* (2444) *même leçon que B*; *O* (2875-6), V^4 (3059-60) Les colps Rollant conut en treis perruns (V^4 Li colp de Rollant cognos in le peron) : / Sur l'erbe verte veit gesir sun nevuld; *P* (3290-2) La voit Rollant jesir mort et versé / Sor l'ierbe vert iere estendus li ber, / Devers Espaingne avoit son vis torné (*cf. B*, 129).

143 *P manque*; *T* (2445) Charles eut deul, si grant n'eut onc mez hon; *O* (2877) Nen est merveille se Karles ad irur; V^4 (3061) El no e meraveia se Carlo n'a iro.

144 *T manque*; *O* (2878) Descent a pied, aléd i est pleins curs; V^4 (3062) Descende a pé, alé li est aprés lo; *P* (3293) Li rois descent, celle part est alez.

145 *P manque*; *T* (2446) *même leçon que B*; *O* (2879) Entre ses mains ansdous prent le barun; V^4 (3063) Si prende li cont entro ses braçe anbedo.

146 *T* (2447) Troiz foiz se pasme, tout en un randon; *O* (2880), V^4 (3064) Sur lui se pasmet, tant par est (V^4 pasma, sempre n'e) anguissus; *P* (3994) Sor le baron s'estoit li rois pasmez.

147 *O, P, V^4 manque*; *T* (2449) *même leçon que B.*

148 *O, P, V^4 manque*; *T* (2449) Et ly duc Naimes met le roy a reson.

149 *O, P, V^4 manque*; *T* (2450) *même leçon que B.*

150 *O, P, V^4 manque*; *T* (2451-2) Lesson cest deul, car mener ne le devon. / Se vous mourez, ditez que nous feron ?

151 *O, P, T, V^4 manque. Ce proverbe n'est pas cité par Morawski.*

152 *O, P, T, V^4 manque*; *B — le copiste a écrit* avro *avec une barre sur les trois dernières lettres.*

153 *O, P, T, V^4 manque* ; *B* n'i a avra.

Ne vos ocient a grant destrucion.
De ce ne dout je mie. »

VIII.

De paumoison vi[n]t Karles au fier vis.
Naymes li dus, qui fu preuz et gentis,
Et Acelin, un chevalier de pris,
Jeffroi d'Anjou et son frere Tierri
As braz le tienent, se.l metent sor lor piz.

154 *O*, *P*, *T*, *V*⁴ *manque*.
155 *O*, *P*, *T*, *V*⁴ *manque*.
156 *B* — *grande initiale rouge au début du vers*; *O* (2881), *V*⁴ (3065) Li empereres de pasmeisuns revint; *T* (2453) De pasmeson vint le roy de Paris; *P* (3295) De pasmison Karlemaines revint.
157-8 *T* (2454) Naimes ly duc, qui fut preux et hardis (*B*, 158 *manque dans T*); *O* (2882), *V*⁴ (3066) Naimes li dux et li quens Acelin (*V*⁴ Encilin); *P* (3266) Ez duc Naymon et le preu Yoscelin.
159 *O* (2883), *P* (3297), *T* (2455), *V*⁴ (3067) *même leçon que B*.
160 *P manque*; *T* (2456) Les bras ly tiennent et mettent sur leur piz; *O* (2884) Prenent le rei, si.l drecent suz un pin; *V*⁴ (3068) Asi lu prende, si driçarent sovin.

MÉLANGES

FRANÇAIS : *CRÈCERELLE* = BAS LATIN : *CRISTARELLA*

Le français *crécerelle/crésserelle* « petit oiseau de proie, du type de l'émouchet et de l'émerillon » est sans étymologie certaine. Comme pour *crécelle* « instrument bruyant, etc. », on a voulu y voir un nom onomatopéique, et c'est très vraisemblable.

Il existe cependant, pour le nom de l'oiseau de proie, un correspondant bas latin : *cristarella*. Cet *hapax* se lit dans *Le calendrier de Cordoue de l'année 961*, publié par R. Dozy (Leyde, 1873). Il s'agit d'un calendrier rédigé en arabe (transcrit en caractères hébraïques) et accompagné d'une version latine. Le manuscrit utilisé, un *unicum*, a été écrit au XIV^e^ s.

A la page 58, on y lit qu'au mois de mai les petits des oiseaux dits (en arabe) *buzāt* et *s. fāh* sortent de leurs œufs. Le pluriel *buzāt* est bien connu avec la valeur de « faucons ». Le second pluriel a été judicieusement corrigé par l'éditeur en *sāfāt*, sg. *sāf*, mot propre à l'Occident arabe pour désigner un petit rapace.

L'auteur de la traduction latine ne devait pas connaître ce terme dialectal, car il s'est borné à le transcrire : *pulli asipheti et accipitrum* (en inversant, en outre, l'ordre des noms arabes). Mais un lecteur plus avisé a expliqué le mot dans une glose marginale : *id est cristarelle*, à propos de laquelle l'éditeur, R. Dozy, note « Un tel mot m'est inconnu ». Or, il semble bien s'agir d'un correspondant bas latin (ou latinisé) de notre *crécerelle*.

Actuellement, le *sāf* est couramment utilisé en Tunisie, dans la région du Cap Bon, pour le vol de la caille de printemps; il s'agit de la femelle d'un épervier dit *Accipiter nisus* (cf. *Encyclopédie de l'Islām*, 2^e^ éd., s. v. *Bayzara*).

Pour d'autres appellations onomatopéiques de petits oiseaux de proie du type « crécerelle », cf. latin [*falco*] *tinnunculus* et arabe classique *yu'yu'*.

G. S. Colin.

SUR UN EMPLOI DE *SEIGNEUR* QUI MANQUE A GODEFROY

Dans la dernière scène de *L'estoire de Griseldis*, un berger commentant les événements à un compagnon, rappelle le mariage de l'humble paysanne et du marquis de Saluce et les cruelles épreuves que le marquis a imposées à son épouse ; puis il exprime sa joie de la voir enfin récompensée. Le marquis, dit-il,

> ...a reprise Griseldis
> Qu'il a et en faiz et en dis
> Tant honnouree et conjoÿe
> Qu'onq femme ne fu tant prisie ;
> Et Janicola, *son seigneur*,
> En son hostel a grant honneur
> A retenu tant qu'il vivra...
> (éd. M. Roques, v. 2592-2598).

Grammaticalement *son seigneur* est apposition à *Janicola* ; comment le père de Griseldis, pauvre laboureur, peut-il être le « *seigneur* » du puissant marquis ? Le contexte impose la traduction par « beau-père » ; chose curieuse, Godefroy n'a pas relevé cette acception ; cependant Du Cange, s. v. *senior* avait fait la remarque suivante : « Nostri *seigneur* etiam pro beau-père, socer usurparunt » et il avait donné deux citations de lettres de rémission, datées l'une de 1386, l'autre de 1417 ; la deuxième est significative : *Le suppliant gendre de Pierre Fontan, dist et déposa pour et a l'entention dudit Pierre Fontan, son seigneur ou sogre*. Lacurne de Sainte-Palaye d'un autre côté avait repris les exemples de Du Cange en y ajoutant un texte d'E. Deschamps. (Nous le citons plus loin.)

Cet emploi de *seigneur* devait être courant et sa présence dans des lettres de rémission indiquerait qu'il appartenait à la langue de tous les jours ; les références seraient sans doute faciles à multiplier. En voici plusieurs : dans le fabliau de *La*

dame escolliee, on nous dit qu'un comte, qui avait épousé la fille d'un chevalier, furieux de voir sa belle-mère « porter les braies », décide de lui donner une leçon ; l'ayant invitée avec son mari, il lui fait grise mine ; au contraire,

> Li quens tint son *seignor* mout chier :
> Delez lui l'assist hautement.
> (Montaiglon-Raynaud, VI, p. 110, v. 471-2.)

L'*Ovide moralisé* (v. 202-4) fournit un exemple indiscutable que reprendra textuellement Guillaume de Machaut dans le *Voir dit* (v. 212-4). Polyphème, cherchant des arguments de nature à convaincre Galatée de l'épouser, lui déclare :

> Je sui fiuls au diu de la mer ;
> En mon pere aras bon *signour*,
> Tu ne poés avoir nul grignour.
> (cf. A. Thomas, *Rom.* 41, 1912, p. 382-400).

Le passage correspondant d'Ovide porte *Hunc tibi do socerum*.

Dans un poème d'Eustache Deschamps, *Des chastiemens que les meres donnent aux maris de leurs filles, pour les duire a ce que leurs femmes voisent villoter*, une mère fait ainsi ses recommandations à son gendre :

> Certes son pere, vo *seigneur*,
> Ne me fist onques deshonneur,
> Ne dessus moy n'osta sa main
> Ne ne me deffendit a plain
> D'aler partout es lieux honnestes
> Aux compaignies et aux festes...
> (E. Deschamps, *S.A.T.F.*, IX, *Le miroir de mariage*, pièce XXXIV, v. 3169-3174).

On peut supposer que *sire* a eu la même valeur ; Du Cange, s. v. *sirialicus* en donne plusieurs attestations, où le mot est employé comme cas-régime au lieu de *seigneur* ; lorsque *sire* est un vocatif, les exemples sont parfois d'interprétation difficile, le mot pouvant n'être qu'un terme de politesse ; nous traduirions cependant *sire* par « beau-père » dans *L'estoire de Griseldis*, v. 2521, quand le marquis dit à Janicola : *Or ça, mon sire, venez soir* ; c'est en effet le seul cas dans la pièce où *sire* soit précédé d'un possessif. De même, *dame* signifiera « belle-

mère », acception signalée par Du Cange, s. v. *domina* et enregistrée par le Tobler-Lommatzsch.

Seigneur et *sire* ont d'ailleurs eu des emplois variés comme termes de parenté ; la valeur de « mari » est bien connue ; celle de « père » est plus rare ; en voici un exemple tiré d'*Aiol*, éd. Foerster, v. 2291-2. Une femme raconte son mariage :

> Mes *sire* ne me pot mieus marier,
> Volentiers me dona et de boin gré.

Qu'il y ait eu tendance à spécialiser *seigneur*, *sire*, *dame* pour désigner les beaux-parents n'est pas surprenant ; ce sont à l'origine comme *beau-père*, *belle-mère* des termes d'adresse respectueuse dont l'emploi est dû à la gêne que l'on éprouve à donner à ses beaux-parents les mêmes appellations qu'à ses propres parents ; et s'ils n'ont pas survécu, c'est sans doute à cause de leur surcharge sémantique et des risques de confusion qui en résultaient.

Claude Regnier.

COMPTE RENDU

La prosa del Duecento, a cura di Cesare SEGRE e Mario MARTI (*La Letteratura italiana* — storia e testi. — Volume 3) ; Milano-Napoli R. Ricciardi, 1959, XLV-1.143 pages.

La monumentale collection de *La Letteratura italiana* qui mobilise depuis plusieurs années les meilleurs représentants de la philologie et de la critique italiennes (portée à son terme elle comptera plus de quatre-vingts volumes) nous offre, par les soins de MM. Segre et Marti, un large choix de textes en prose du XIIIe siècle. Dans une introduction de trente-sept pages, M. Segre développe l'idée pertinente, même si elle est du domaine commun, que l'histoire de la prose italienne du Duecento s'explique en fonction de l'évolution politique et sociale qui a marqué toute la période au cours de laquelle la bourgeoisie des communes de l'Italie septentrionale et centrale a pris conscience de sa propre importance et de l'intérêt qu'elle avait à s'instruire, à relier les souvenirs de l'antiquité à l'actualité politique, à fonder sur la morale sa propre action à l'intérieur de la cité. A cet égard, les chansons et les lettres éthico-politiques de Guittone d'Arezzo illustrent bien une telle orientation, même si elles sont restées sans effet pratique en raison de leur idéal trop rigoureux. Dans cette Italie politiquement morcelée on peut distinguer schématiquement un petit nombre de tendances qui vont se localiser dans trois régions : dans l'aire lombarde, vénitienne, piémontaise et ligure, qui, d'une part se rattache au mouvement littéraire provençal et, de l'autre, manifeste quelque originalité par des œuvres didactiques et religieuses ; dans l'aire bolonaise, dont les courants atteignent rapidement la Toscane et qui se caractérise par le renouvellement du droit, de la rhétorique et par le souci de la dignité du style ; dans l'aire méridionale enfin, qui, si on laisse de côté Salerne, dont l'intérêt se limite à la médecine, et l'abbaye du Mont Cassin, désormais en décadence, développe, sous un régime politique bien différent des autres régions du Nord et du Centre, une intense activité autour de Frédéric II et de Manfred, souverains dont la disparition cause un vide dans le domaine littéraire, bien révélateur de la fragilité de cette culture, moins enracinée dans les classes sociales du Midi que dans le système communal qui fleurissait ailleurs. Ce raccourci prend toute sa valeur grâce à

l'analyse des tendances des divers styles[1] et grâce au choix des textes, qui viennent prouver la continuité des expériences de la prose italienne et les interférences ou contaminations qui se sont produites entre elles. Çà et là quelques expressions dans cet exposé forcément sommaire arrêtent l'attention, faute d'éclaircissements et de références : ainsi il est fait allusion (p. XIV) au *cursus* dans la prose italienne comme d'une notion qui va de soi ; par manque d'études précises et de statistiques il nous semble que la question peut apparaître encore *sub iudice*.

La première section de l'anthologie concerne les manuels pratiques de lettres et de discours, les épîtres et la prose d'art : exemples en langue vulgaire de la *Gemma purpurea* et des *Parlamenta et epistole* de Guido Fava, extraits du *Flore de parlare* ou *Somma d'arengare* de Giovanni Fiorentino, de lettres de Guittone d'Arezzo et des « guittoniani » Meo Abbracciavacca et Dotto Reali ; du *Fior di rettorica* de Guidotto da Bologna, de la *Rettorica* de Brunet Latin et de la traduction, par ce dernier, du *Pro Ligario*. La seconde section groupe les traductions, les remaniements et les imitations de textes latins et français d'inspiration didactique, scientifique, historique et romanesque : passages plus ou moins longs des *Disticha Catonis* (dans la version vénitienne et toscane), du *Pamphilus*, du *Liber consolationis et consilii* (dans les versions d'Andrea da Grosseto et de Soffredi del Grazia), du *De miseria humane conditionis*, de la *Disciplina clericalis*, du *Livre dou gouvernement des rois*, du *Libro della natura degli animali*, du *Tresor*, du *Million*, des *Storie de Troia e de Roma*, des *Miracole de Roma*, des *Historiae adversum paganos*, des *Fatti di Cesare*, des *Conti morali*, du *Libro dei sette savi*, des *Fiori e vita di filosafi ed altri savi ed imperadori*, de la *Istorietta troiana*, des *Conti di antichi cavalieri*, du *Tristano Riccardiano* et de la *Tavola Ritonda*. La troisième section enfin présente des œuvres originales en prose (traités moraux et allégoriques, nouvelles, souvenirs, chroniques, traités scientifiques) : extraits du *Libro de' vizi e delle virtudi* de Bono Giamboni, du *Novellino*, du *Fiore di virtù*, de la *Cronichetta lucchese*, de la *Cronica fiorentina*, des *Gesta Florentinorum*, de la *Sconfitta di Monte Aperto*, de l'*Istoria fiorentina* de Ricordano Malispini, de la *Composizione del Mondo* de Ristoro d'Arezzo. M. Marti a assumé la responsabilité de l'établissement de toute la première section, à l'exception des textes de Brunet Latin ; M. Segre celle de la deuxième section, sauf les *Storie de Troia e de Roma*, *Le miracole de Roma*, les *Fatti di Cesare*, l'*Istorietta troiana*, le *Tristano*, la *Tavola ritonda* ; M. Marti de nouveau celle

1. *Stilus altus* ou *excelsus* de Guido Faba, de Guittone qui y mêle des éléments poétiques (M. Segre aimerait voir dans cette sujétion de la prose à la poésie une des causes de l'échec de la tentative de Guittone), de Bono Giamboni dans sa traduction d'Orose, de certaines pages du *Convivio* d'une éloquence chaleureuse ; ton moins élevé de la prose didactique et scientifique ; style équilibré et cursif des traductions d'œuvres narratives, plus dense et expressif dans les sentences, etc.

de la troisième section, en dehors des textes de Bono Giamboni, du *Novellino* et du *Fiore di virtù*.

Mais ce que ce sec sommaire d'une anthologie, non pas dictée par les goûts d'un lecteur moderne, mais représentative de la littérature en prose de l'ancien italien, ne peut laisser apparaître, c'est le soin apporté à la présentation de chaque texte, à l'aide d'une double série de notices : l'une, qui le précède, fournit tous les renseignements souhaitables sur l'auteur, ses sources, le succès de l'œuvre, l'histoire de la critique, ainsi qu'une bibliographie choisie ; l'autre, rejetée en appendice, énumère les manuscrits, les éditions, les études de caractère textuel et justifie l'utilisation faite des manuscrits et le choix des leçons adoptées. Car l'une des règles de la collection est de donner les textes (on regrettera que l'une des rares dérogations porte sur les extraits de Guittone d'Arezzo) si ce n'est toujours en édition critique, du moins contrôlés sur la tradition manuscrite. Ces notices érudites appellent deux sortes de remarques. D'une part l'on y relèvera de véritables suggestions de travaux à entreprendre (en matière d'éditions critiques, de catalogations systématiques de manuscrits, de rapports entre diverses rédactions), et, par là, elles seront une mine de renseignements pour tous ceux à qui incombe la responsabilité de trouver des sujets d'études et de diriger de jeunes chercheurs. De l'autre l'on constatera qu'à part un petit nombre de cas exceptionnellement favorables où l'on dispose (ou disposera sous peu) d'éditions de haute valeur dues à E. G. Parodi, E. Monaci, A. d'Ancona, A. Monteverdi, F. Maggini, A. Schiaffini, R. Morghen, Maria Corti, Cesare Segre et Gianfranco Folena, la situation pour une douzaine au moins de ces ouvrages reste, en matière d'édition, celle-là même du siècle dernier, au moment où se produisit la poussée décisive vers les études historiques et philologiques. C'est donc dans la direction des éditions critiques que doit se porter l'effort des philologues italiens, qui devront éviter un double écueil, bien mis en évidence par une récente édition des poésies de Guido Cavalcanti : celui de céder à la tentation de faire de la critique textuelle une sorte de jeu abstrait, de métaphysique valable en soi, sans attache avec le réel — pensée, grammaire, style — et qui aboutit à surcharger l'apparat de leçons données par des manuscrits tardifs et sans valeur, et paradoxalement, à déclencher une mécanique bien remontée, mais qui porte à faux dans de nombreux cas ; l'autre écueil est de croire que les textes difficiles du Duecento peuvent se passer d'un commentaire explicatif, seul susceptible de révéler au lecteur si l'éditeur a réellement compris son texte.

Le commentaire dont est pourvue l'anthologie de MM. Segre et Marti, porte essentiellement sur l'interprétation des difficultés du texte et accessoirement sur l'indication des sources auxquelles a recouru l'auteur. On se demandera parfois à quel public s'adressent dans certains cas les notes encombrées d'innombrables redites et d'explications élémentaires (*fòra* = *sarebbe*; *poi* = *poiché*; *fòr* = *senza*; *ragione* = *causa*; *maggio* = *maggiore*, etc.);

elles auraient gagné à être plus sobres sur ce point et, en revanche, moins avares de renseignements en présence de réelles difficultés qui ne sont pas toujours résolues ni même signalées.

Voici des remarques de lecture, que l'on voudra bien prendre moins comme des critiques que comme des compléments au probe effort de nos collègues italiens. Nous ne retiendrons guère que quelques observations sur les *Lettere* de Guittone, qu'il nous paraît opportun de faire connaître par provision [1].

Lettre I, p. 28, l. 10-12. « *Ma certo... adessa che pensaste volere essere amaiestrato, dovereste pensare om sufficiente* ». Note 7 : « *ad esser vero maestro* ». Si nous comprenons bien cette note sommaire, l'éditeur fait rapporter *om sufficiente* au correspondant de Guittone ; les lignes suivantes (12-18) suggèrent une interprétation différente : « au moment où vous avez songé à être dirigé, vous auriez dû songer à (vous adresser à) un homme capable ».

P. 29, l. 1 : « *ped[e]* ». Le ms. de base, le Laur.-Red. 9 (comme le Riccard. 2533) a ici *pedi* ; la correction ne s'impose pas, bien qu'il s'agisse d'un singulier. La fermeture de *-e* en *-i* est attestée sept fois dans le Laur.-Red. 9. Cf. A. Castellani, *Nuovi testi fiorentini*, p. 50 et, pour les parlers modernes de l'Italie centrale, les points 530 (Pise), 542 (Montecatini), 550 (Castagneto Carducci), 570 (Elbe), 553 (Sinalunga), 545 (Chiavaretto), 546 (Pietralunga), 556 (Gubbio), 557 (Esanatoglia) de la carte 163 de l'*AIS*, précisément pour le mot *piede*. La correction est d'autant plus surprenante que M. Marti conserve un singulier *sementi* dans la lettre IX (p. 53, l. 22) à côté de *semente* (l. 23).

P. 30, l. 11-13 : « *E credete a me... che dov'è più di grandezza, è più d'angostia ; e se non pare di fore, stimala dentro, pensandol'a presenzione.* » Note 5 : « *immaginandola con la tua forza intuitiva, intuendola, insomma.* » M. Marti n'a pu prendre connaissance à temps des remarques publiées dans *Romania*, 80 (1959), p. 368-410, où M. A. Pézard attire l'attention précisément sur cette phrase. Le brusque passage du *voi* au *tu* n'est pas habituel sous la plume de Guittone. Nous serions d'autre part bien embarrassé de justifier la construction et le sens choisis par le nouvel éditeur. En revanche nous nous rallierions volontiers à la première conjecture proposée par M. Pézard : *Stim[o]la dentro, pensandola presenzione* », c'est-à-dire : « et même si elle n'ap-

1. Il serait injuste de reprocher à M. Marti de s'être contenté de reproduire à peu de chose près les sources de Guittone indiquées dans l'édition de 1923 ; il a bien vu en tout cas (p. 1048) la fragilité de cette partie du commentaire de Meriano : « *Guittone... si serve dei repertori medievali... Bisognerebbe poter identificare la fonte o le fonti medievali di Guittone, indicativè della sua cultura e probabilmente anche di qualche aspetto della sua arte : ma ciò esulava dai nostri intendimenti, e qualche rapido tentativo non ha trovato l'approdo.* » C'est précisément l'épreuve systématique que nous avons tentée pour notre part et qui a donné des résultats appréciables dans la majorité des cas. Nous éviterons le plus possible dans nos remarques de faire appel à des sources que nos prédécesseurs n'ont pu connaître.

paraît pas au dehors [cette misère des grands], je l'estime (présente) au fond de leur être, a jugeant [cette misère déguisée] de la présomption. »

P. 31, l. 13 : « *ché la carestizia dessa tolleme voglia.* » N. 7 : « *la povertà per sé.* » Mais voir Battisti-Alessio, *DEI*, p. 766 : CARESTISIA < **carestiosia* ; donc : « la cherté elle-même [de ces gros poissons] (= leur coût élevé) suffit à m'en faire passer l'envie. »

P. 32, l. 11 : « *ed e fedeli* » : simple coquille pour « *ed e' fedeli.* »

P. 33, l. 13 : « *ché voi tolto have a voi vostra desconoscenza.* » Le recours aux mss aurait évité de réimprimer la leçon de Meriano, qui constitue une véritable (et bien inutile) correction (*auea uoi* Laur.-Red. 9, *auea a uoi* (Riccard. 2533). Bottari, lui, avait bien transcrit. Le plus-que-parfait est excellent : il oppose l'état, définitivement dépassé, dans lequel la méconnaissance du bien et du mal *avait plongé* le correspondant de Guittone, le privant de la maîtrise de soi, au moment présent où son directeur de conscience, lui dévoilant les vrais biens, lui enjoint de retrouver la sagesse par un examen de conscience qui mène à la connaissance et à la haine du mal ; cf. pour l'expression, lettre XIV, l. 30 (p. 63 de l'anthologie) *voi a voi rendete* et, pour la construction d'un même pronom à deux cas obliques différents, canzone XLVIII, 135 *sé sé rendendo.*

P. 35, l. 17-18 : « *E duve male sent'omo, como paga el ben che ci è, finito di grandezza, dì tempo ?* » Ce passage et les vers 89-92 de la canzone XXXI (selon les mss, et non suivant l'édition d'Egidi) se prêtent un mutuel appui pour autoriser une leçon qui nous semble préférable : *E duve male sent'omo, como paga* [employé absolument] *? È 'l ben che ci è finito di grandezza, di tempo.* »

Lettre II, p. 36, l. 20-22 : La note 9 donne le même sens à *trarre una saietta* et *trarre a la saietta* ; il est permis d'en douter, si l'on rapproche cette dernière construction des expressions enregistrées dans les dictionnaires comme *trarre* ou *tirare a segno, all'anatre, alle starne, ai tordi, alla lepre, a'suoi colombi*, cf. anc. fr. *traire a une beste*, fr. mod. *tirer aux perdrix, au blanc, au mur*, où la préposition a, sans ambiguïté possible, le sens directif.

Lettre III, p. 38, l. 8-9 : « *Come pàine, augelli spogliano penne...* » Supprimer la virgule après *pàine.*

P. 42, l. 15-16 : « *E riccore adunque, amico, poi tolle Dio, chi bono osalo dire ? e chi povertà non bona, piccolo procacci*[*o*] *?* » Il nous semble que l'on peut éviter d'apporter toute correction à ce passage (le ms. a *procaccia*) qui a embarrassé tous les éditeurs, si l'on prend *chi* non pour un interrogatif, mais pour un relatif indéfini, si l'on supprime par conséquent l'interrogation et si l'on écrit *procacci'a.* La phrase est teintée d'ironie. « Celui qui, puisque la richesse (nous) prive de Dieu, ose la qualifier de bonne et celui qui (ose qualifier) la pauvreté de mauvaise, en retire un mince avantage. »

P. 43, l. 2 : « *p*[*er*]*sa* » pour « *presa* » du ms. se trouvant déjà chez Bottari, ne peut passer pour une correction originale de C. Segre (p. 1049).

P. 45, l. 1-2 : « *Giocundo vivere non può che con vertù non vive.* » Il faut

imprimer *chi* et non *che*, le *-e* ayant été retouché en *-i* par le copiste (et non par une « *mano posteriore* », comme le croyait Meriano, p. 64).

P. 45, l. 9-10 : « *E tale e tanto gaudio... in grandezze mondane e temporale ricchezze savete bene non già.* » N. 6 : « *s'intenda : esservi, esistervi.* » Si l'on estime un peu dure l'absence du verbe d'existence, on pourra écrire cette phrase sous forme de question et de réponse (le ms. a une virgule après *ricchezze*) : « *È tale e tanto gaudio... in grandezze mondane e temporale ricchezze? Savete bene non già.* ».

P. 46, l. 16 : « *côrrete.* » M. Pézard et M. Marti se rencontrent dans la même interprétation (futur contracte de *cogliere*) ; nous renvoyons à l'excellente remarque de sémantique sur ce verbe dans *Romania*, 89 (1959), p. 374.

P. 47, l. 12 : « *della quale aprossimava sperienzia.* » M. Marti n'indique pas ici qu'il corrige le ms., qui porte : « *della quale aprossimava a speriensia* », ce qui détermine une construction et une traduction tout autres que celles qui sont indiquées dans la n. 5.

P. 48, l. 6-7 : « *Catuno deletta in quello che è da lui amato.* » N. 5 : « *deletta in : ama, predilige.* » Il n'y a que des inconvénients à confondre la syntaxe de *delettare* actif (cf. p. 39, l. 9 : *non delettàte el mondo*) et celle du moyen à sens réfléchi *dilettare in* (qui traduit ici précisément le *delectari* d'un texte médio-latin).

P. 48, l. 13-14 : « *ma con voglia e usanza è grave soave e amaro dolce : donque, soave e dolce, tradolce e trasoave.* » Mieux : « *...donqu'è soave e dolce, tradolce e trasoave.* »

P. 48, l. 19 : « *...deletta omo.* » N. 13 : « *soggetto logico 'la virtù' o 'la via della virtù.'* » Non, le sujet est *omo* et *delettare* est un verbe absolu d'état (cf. A. Pézard, *Romania*, 80 (1959), p. 373).

P. 50, l. 15 : Le mérite de la correction *disu prima* en *disciprina* revient à Meriano (p. 72).

P. 51, l. 3-5 : « *Senza disciprina siete, di cui participi fatti sono figliuoli tutti ; adoltri, non figliuoli siete.* » Il est évident, si l'on compare avec la source citée à la n. 4 (*Hébr.*, 12, 8), que le texte est altéré par une haplographie (comme il l'est par l'amorce d'un doublon (*di cui partiti participi*) qui est aussi, partiellement, une écholalie du *parteraggio* de la p. 50, l. 26) : « *Se senza disciprina siete, di cui participi fatti sono figliuoli tutti, adoltri, non figliuoli siete.* » On peut maintenir le premier *figliuoli*, bien qu'il ne figure pas dans la Vulgate : il a dû circuler des textes comportant cette addition (cf. *Bibbia volgare*, t. 10, p. 395 : « *Ma se voi siete fuori del castigamento, del qual son partefici tutti (quelli che son figliuoli), adunque non siete voi figliuoli (maternali), ma adulteri.* » On sait que les expressions enfermées entre parenthèses signalent aux lecteurs de l'édition Negroni les additions au texte de la Vulgate).

P. 51, l. 5-7 : La source citée en note (Grég., *Expos. Moral.*, VII, 19, 22, in Migne, *P. L.*, 75, 777 C) permet de rétablir ainsi le texte : « *Aletti, temendo*

non la vendetta dei loro mesfatti, s'endugi, loro in fine più grave sia riservata, de paterna correzione disiano esser corretti. » Guittone a fondu en une seule période les deux phrases de l'original.

P. 51, l. 9 : D'après la source (*Michée*, 7, 9), rétablir : ... *e aduca* [*me*] *in luce.* »

P. 51, l. 10 : Accentuer *ché* dans la traduction d'*Isaïe*, 12, 1, puisqu'il correspond à un *quoniam* de l'original.

Lettre V, p. 52, l. 14-17 : « ... *per fare meravigliare, e perché fuste... e perché voi siete...* » D'accord avec Meriano, M. Marti adopte une ponctuation et une interprétation du deuxième *perché* qui semblent mettre sur le même plan un *per* + infinitif suivi d'un *perché* + subjonctif (tous deux avec valeur finale) et un *perché* + indicatif (causal ou explicatif). Cette difficulté, Monaci avait bien dû la sentir, se doutant qu'il n'y avait point de parallélisme entre les deux *perché*, lui qui, dans sa *Crestomazia* (p. 170), a mis un point devant *e perché voi siete* (mais il a eu le tort, selon nous, de faire une seule proposition du passage qui va de *e perché voi siete* jusqu'à *compiuta fede*, ce qui revient à admettre une subordonnée causale ou explicative avant la principale introduite par *or dunque*, c'est-à-dire à mêler hypotaxe et parataxe). Notre manière de couper le texte s'accorde mieux aussi avec les signes de ponctuation du Laur.-Red. 9, dont la valeur expressive et rythmique, plutôt que logique, n'est nullement négligeable (bien qu'elle n'ait pas retenu jusqu'ici, à notre connaissance, l'attention des éditeurs) : « ... *per fare meravigliare e perché fuste... seguendo virtù ; e per che* [= et c'est pourquoi] *voi siete...* »

Lettre IX, p. 53, l. 23-24 : « *La bonitade 'l seme e preziosità nel frutto mostra.* » N. 13 : « *mostra : rivela.* » Il faut lire : « *La bonità del seme e preziosità nel frutto mostra* » et comprendre (emploi absolu de *mostrare* avec le sens d'un réfléchi, d'autant plus que nous avons ici la transposition d'une expression évangélique (*Matth.*, 12, 33) : *siquidem ex fructu arbor agnoscitur*) : « *La bontà e la preziosità del seme si rivela(no) nel frutto.* »

P. 54, l. 13-14 : « ... *la grazia graziosa ch'è fatta a te.* » Il faut couper : « ... *la grazia graziosa che fatta àte* (... *che ti ha fatta*), les gérondifs qui suivent *spargendo* et *dando* se rapportant au sujet de *à*, c'est-à-dire Dieu ; quant aux gérondifs *prendendo* et *coltando*, ils dépendent de *grazia* : « *a te dando la grazia di ricevere e di coltivare quel seme.* »

P. 54, l. 18-19 : « *e'l frutto de tutti frutti è bono de tutti boni, frutto tuo, dolce, carissimo, prezioso...* » La reprise peut paraître un peu gauche ; nous préférerions lire avec *frutto tuo* comme sujet : « *è'l frutto de tutti frutti e bono de tutti boni frutto tuo, dolce, carissimo, prezioso...* »

P. 55, l. 4-5 : « ... *se volén pervenire al frutto d'essa, tutta solicitudine aver dovemo cessando da esso onni nociva cosa.* » En fait le copiste a corrigé le *-o* de *esso* en *-a* ; il est plus logique de dire de *la pianta* dont il est question dans les lignes qui précèdent qu'il faut éloigner d'elle tout ce qui peut nuire à sa croissance que de le dire de son fruit.

Lettre X, p. 55, l. 13-15 : « *Se altri dui sì fort[i] amore lega, che de dui cori fa uno, sponsa con isponso, che dui sono in corpo uno, quanto esser più in amore deano ?* » Il n'y a pas lieu de corriger le *forti* du ms. en *forte* : c'est un adverbe décliné, comme il y en a de nombreux exemples chez Guittone même (l. V, p. 52, l. 11 ; l. X, p. 56, l. 30 ; l. XIV, p. 60, l. 150 et p. 63, l. 22 ; l. XXII (éd. Meriano), p. 279, l. 6). La phrase a une intonation exclamative plutôt qu'interrogative. D'autre part la ponctuation de Meriano fait bon marché du parallélisme évident entre la subordonnée et la principale ; aussi est-il préférable de revenir à l'interprétation de Bottari (lequel suit d'ailleurs la ponctuation du ms., qui a un point entre *corpo* et *uno*) : « Si l'amour lie deux êtres si fort que de deux cœurs il n'en fait qu'un, combien davantage l'épouse avec l'époux, qui sont deux en un seul corps, doivent-ils être un en amour ! »

P. 55, l. 26-p. 56, l. 1 : « *Che nole, inver, isponso, e che vi vole, acciò che vero amore merti ?* » Meriano avait lu : « *Che nole in ver isponso, e che vi vole, acciò che vero amore merti ?* » Bottari avait imprimé *inver*, puis, dans une note de son édition, *in ver* (qui est certainement la bonne leçon). *Nole* est expliqué par M. Marti : « *non vuole.* » C'est miracle que ce verbe fantôme ne soit pas entré dans la série des latinismes de Guittone qu'un lexicographe zélé, se fiant à l'édition de Meriano, aurait pu dresser. Le malheur, en effet, c'est que ce verbe n'existe pas dans le ms., qu'il résulte d'une mélecture de Meriano, dont l'édition, sur ce point comme sur quelques autres, marque un recul sur celle de Bottari, qui, lui, avait bien lu : « *Che non v[u]ole.* » M. Marti paraît comprendre : « Que ne veut pas, en vérité, un époux et que veut-il pour mériter un véritable amour ? » On s'attendrait donc à voir énumérer ensuite les qualités exigées de l'épouse par l'époux ; or, il n'en est rien, car ce sont les qualités de l'époux qui sont envisagées, celles-là même que Jésus-Christ possède au suprême degré (cf. p. 56, l. 4-5 : « *E non ciò tutto ha compiuto in vostro sponso... ?* ») Le sens est donc le suivant : « Que ne faut-il pas et que faut-il en un véritable époux pour qu'il mérite un véritable amour ? » Le parallélisme avec *che non vole... e che vi vole* exige que l'on lise à la p. 56, l. 1-2 *non vi vole... e* (et non *e'*) *vi vole...*

P. 56, l. 32-p. 57, l. 1 : *Ché quale più ama de voi, o quale più amò unque, fue come nulla, al degno suo respondendo.* » La dernière partie de la phrase est glosée : « *in confronto a ciò che era degno facesse.* » On ne saisit pas la construction à travers ce commentaire ; la nuance précise est : « L'amour que conçoit maintenant ou qu'a jamais conçu la religieuse la plus éprise de Jésus-Christ, ne correspond en rien au digne amour (de Jésus-Christ pour elle) ».

Lettre XIV, p. 60, l. 20 : La prétendue source biblique indiquée par Meriano (*Sapience*, 6, 17-19) est sans rapport avec le texte.

P. 61, l. 1 : « ... *se vostra terra è città.* » N. 1 : « *se la vostra città è veramente una città.* » La vraie nuance, qui va être précisée par le développement qui suit, est : « ... si votre ville (au sens matériel) est une cité policée. »

P. 61, l. 7 : « *membra 'n fazone d'omo.* » Le ms. porte « *membra e fassone d'omo* ».

P. 61, l. 10-11 : « *Come città puo' dire...* » La deuxième personne du singulier est tout à fait inattendue, car Guittone s'adresse aux Florentins en général. Il s'agit d'un impersonnel à la forme active avec valeur passive, très courant avec les *verba dicendi*.

P. 61, l. 16 : « *nin.* » N. 11 : « *Epentesi eufonica di n, o piuttosto trascorso dell' amanuense ?* » Rien n'empêche de lire *inn.* De toute façon, qualifier d'épenthèse cet *n* initial n'est pas un terme admis en philologie.

P. 63, l. 7 : « *offender omo a omo.* » N. 4 : « *da parte di altro uomo.* » Ce n'est pas un complément d'agent, mais un complément d'objet indirect ; cf. l. 9-10 : « *No è già fera crudele tanto ch'al suo simile offenda* » et p. 64, l. 30.

P. 64, l. 18 : « *e io molto ve lodo.* » Lire avec le ms. (et, en outre, Bottari, Nannucci et Monaci) : « *e io molto vel lodo.* »

P. 64, l. 24 : « *Per che d'un sangue e d'una carne siete ; no è alcuno...* » Leçon et ponctuation peu logiques dues à Meriano ; il faut lire : « *Perché d'un sangue e d'una carne siete, no è alcuno...* »

P. 65, l. 8 : « *e contro giustizia.* » Le ms. porte « *contra* ».

P. 65, l. 11-12 : « *ma creder si può, siccom'è al certo, riavere d'una una u forse più, come ferire ardisce, e sé non guarda.* » On saisit mal la construction avec la ponctuation adoptée, à moins de supposer, avec Bottari, Nannucci et Monaci, la chute de *chi* après *come*. Si l'on renonce à cette intégration, il faut mettre une ponctuation plus forte qu'une simple virgule après *più* et donner à la fin de la phrase un tour interrogatif.

P. 65, l. 30 : « *Certo non padri già, ma a nemici tener posson voi...* » N. 14 : « *considerare come nemici.* » Le ms. porte *annemici* (cf. Guittone, sonnet 189, 9 : *annemici*, qu'Egidi n'a pas compris et qu'il a coupé en *an 'anche'* et *nemici* ; voir G. Contini, in *Giorn. Stor. d. Letter. Ital.*, 117 (1941), p. 67) ; c'est un gallicisme, qu'il faut respecter et qui a l'avantage d'éviter la dissymétrie de construction qui résulte de la leçon de Meriano.

P. 66, l. 28-29 : « *in ciò che vale quanto avete ? anima e corpo e figliuoi vostri è danno.* » On hésitera à accueillir cette leçon comme un progrès sur celle de Meriano, qui a l'avantage d'être claire et grammaticalement correcte : « *in ciò che vale quanto avete, anima e corpo e figliuoi vostri, è danno.* »

P. 67, l. 5 : « *Non dica, no...* » La coupe des mots dans le ms. (*nondican no*) inciterait à admettre un retour au pluriel (*quanti* de la l. 1) : « *Non dican, no...* »

P. 67, l. 11 : « *e non meno vi gosta a mantenerla.* » Le ms. porte : « *e non meno vi gosta e gosta a mantenerla.* » S'il ne s'agit pas d'un doublon, la répétition pourrait avoir une valeur expressive et intensive.

Lettre XVI, p. 68, l. 15-16 : A propos des deux vers de Cadenet cités par Guittone (texte critique de C. Appel : *Mais me notz : A Dieu siatz, — que Dieu vos sal no m'ajuda*), M. Marti commente : « *In ogni caso, si tratta di danno.* »

Dans l'intérêt du lecteur moyen il eût fallu au moins ajouter que « adieu » est une formule de séparation et « Dieu vous sauve » une formule de rencontre.

Lettre XVIII, p. 69, l. 16-19 : « *E si, come io dissi, catuno vi loda per leiale e discreto e valente omo, e a mio opo pèrdeno operazione le ditte virtù in voi, reputerò lo defetto, vostro non già certo, m'a mia mesaventura e mio peccato...* » Cette leçon combine celle de Meriano (*reputerò lo defetto*) avec une proposition nouvelle de couper *ma mia* en *m'a mia*, qui aggrave le défaut de parallélisme que l'on peut reprocher à la construction de Meriano : article avec le premier complément, absence avec les deux autres, complément d'objet direct d'abord, complément indirect ou attribut du complément ensuite (mais de quel complément ?). Il aurait fallu suivre les indications de Pellegrini en prenant *lò* non pour un article, mais pour un pronom neutre enclitique, ce qui suffit à rétablir la correspondance entre les termes qui s'opposent : « *E si... reputeròlo defetto vostro non già certo, mà mia mesaventura e mio peccato...* » Peut-être une petite retouche de ponctuation améliorerait-elle encore le texte : « *E si... reputeròlo defetto vostro ? Non già certo, ma mia mesaventura e mio peccato...* » Cf. lettre XXV (p. 84, l. 29).

P. 69, l. 22 : « *che v'aduca, operando in me, sovra de me.* » La ponctuation ne rend pas compte de la construction, fréquente chez Guittone, d'un gérondif complément d'un verbe : « *che vi guidi a operare verso me oltre la mia (umile) persona.* »

P. 69, l. 23 : « *perch'io non sia degno recevitore...* » Exemple remarquable de *perché* concessif : ' bien que '.

Lettre XX, p. 72, l. 28 : *di[è]e* (ms. *dice*) est une correction dont le mérite revient à Bottari (n. 281, p. 222-3).

P. 73, l. 3 : « *E se non fusse alcuna d'esta ragione...* » A corriger manifestement en « *d'est[e]* » ; cf. p. 72, l. 31 et p. 73, l. 25.

Lettre XXI, p. 76, l. 5-8. Tout ce passage est parvenu bouleversé dans le ms., mais la comparaison avec la lettre III, où la même citation de Macrobe est correctement rapportée (p. 49, l. 25-26), aurait permis à l'éditeur de rétablir le texte.

P. 76, l. 10-11 : « *E dice che feminil è fuggire e molestevele cosa.* » Cette leçon est inférieure à celle de Meriano (« *... feminile fuggire è molestevele cosa.* ») Quelques petites retouches sont nécessaires pour faire de ce passage un texte parfaitement clair et conforme à la source : « *... che feminil'è fuggire molestevele cosa.* »

P. 77, l. 4 : « *Unde ['n] Cristiano Allessandro novello dice...* » La correction est ingénieuse, sans être convaincante, la préposition *in* ne se trouvant jamais chez Guittone devant un nom d'auteur, mais seulement devant un titre d'ouvrage (*nel Troiano, in Etichi*).

P. 78, l. 2-4 : « *...sì come intendo che già alcuna fece... che dal principio suo cfue costumato...* » D'une part *alcuna*, de l'autre la reprise, en termes plus précis, dans la lettre XXV (p. 88, l. 5-7), de la même anecdote où, sans

conteste, c'est une femme qui en est l'héroïne, autorisent à corriger *costumato* en *costumat*[*a*].

Lettre XXIII, p. 80, l. 4 : « *d'onor de stato degno...* » Le texte de Meriano est peu sûr. On lit dans le ms. *testato*, le premier *t-* se trouvant récrit sur un *d-* gratté. En faveur de *testato* (admis par Bottari et Nannucci) ' reconnu ', cf. lat. *testātus* et *DEI*, p. 3774, s. v. TESTARE[2].

Lettre XXIV, p. 81, l. 7-8 : « *...in nova e magna grazia, che Esso... unde grazie onne, audo ha voi fatte.* » Le copiste a, par distraction, fait accorder le participe passé avec *grazie*. Il faut corriger en *fatt*[*a*].

P. 81, l. 11-12 : « *... renduto ha spirito podere...* » M. Marti prend-il *spirito* pour un génitif syntaxique ? Si l'on n'est pas de cet avis, il faut imprimer : « *rendulo ha a spirito podere.* »

P. 82, l. 7-12. La ponctuation de Meriano défigure la construction périodique tentée ici par Guittone. Il faut remplacer le point après *laido* par une virgule et les deux points après *seguitare* par une autre virgule.

L. XXV, p. 83, l. 4. La *ciambra* est peut-être ici ' la chambre du trésor ', ' le trésor ' comme à la ligne 7 et dans la canz. XXVII, 80, plutôt que ' la demeure '.

P. 83, l. 20 : « *Saver* [*non*] *vale per sé tanto...* » Cette émendation, proposée d'abord par Pellegrini et adoptée par M. Segre dans *La sintassi del periodo...*, p. 62, est loin de s'imposer : cf. lettre XXI (p. 76, l. 3-5).

P. 84, l. 3-4 : « *unde... vertù razionale a diletto animale sia sottoposto...* » Il faut évidemment corriger en « *sottopost*[*a*]. »

P. 84, l. 15 : *essi* représentant *bestie* doit être corrigé en *ess*[*e*].

P. 85, l. 4 : Le mérite de l'addition « [*a chi*] » devant « *la conosce ed ama* » revient à Meriano (p. 312-3).

P. 85, l. 19-20 : « *Ma se tutto penosa e grave è vertù cherrere e mantenere, tanto, dico, val meglio, da poi che meglio adduce.* » Ponctuation et construction invraisemblables, qui résultent d'une confusion entre la leçon du Laur.-Red. 9 (où *vertù* est sujet de *è penosa e grave*) et celle du Riccard. (où *cherrere e mantenere vertù* est sujet de *è penoso e greve*).

P. 85, l. 20-24 : Voir les éclaircissements dus à M. Pézard, *Romania*, 80 (1959), p. 397-8.

P. 87, l. 13-17 : « *Com'esser può gaudio... ed amaro.* » Constitue une seule période, mal ponctuée par Meriano.

P. 88, l. 8-9 : « *Siccome Scrittura dice...* » Il faut imprimer *scrittura* avec une minuscule, la source principale de la citation étant Aristote, *De anima*, III, 4, II.

P. 88, l. 20-22 : « *E voi amico leggete... e giovano e vano corpo antichi costumie veri addificare, e antichi essi boni, non giovani, seguitare.* » Dans la note, M. Marti affirme que les infinitifs *addificare* et *seguitare* ont une valeur de gérondif ; il semble plus simple d'y voir des propositions infinitives dépendant de *leggete*.

P. 88, l. 30 : « *No intendere che dica ei grandi boni, e vi dica picciuli malvagi...* » Il est douteux que dans la même proposition Guittone tutoie, puis

voussoie son correspondant ; d'ailleurs la discordance n'existe ni dans le Laur.-Red., dont le copiste a corrigé *-r-* de *intendere* en *-t-*, ni dans le Riccard. qui porte *intendete*.

P. 89, l. 3-4 : « *... sia di qual gente vole.* » *Gente* méritait d'être expliqué (' naissance ', ' extraction ').

89, l. 7 : « *quanti servi che converean signori.* » N. 3 : « *converean : converrebbero, si troverebbero.* » Le deuxième équivalent n'est pas adéquat ; en revanche il aurait fallu indiquer que nous avons l'emploi personnel d'un verbe normalement impersonnel (cf. Cino da Pistoia, *Rime*, éd. Zaccagnini, CVI, v. 46 : *ché io convegno seguire*).

P. 89, l. 24-25 : « *...disvale grandezza a vil e nescient'omo...* » Glosé n. 12 : « *a uomo di bassa condizione e ignorante...* » *Vile* est pris au sens moral et non social ; autrement cette phrase contredirait tout le développement de Guittone, qui affirme ici d'une façon particulièrement éclatante ce que l'on est convenu d'appeler la position du « guelfisme humaniste et moral ».

Lettre XXIX, p. 91, l. 14 : *...pigno in devozione e in dolcezza.* » L'absence de verbe est gênante ; il suffira de lire : « *pigno in devozion è e in dolcezza.* »

P. 91, l. 16-17 : « *No è amore, no, quando con amore, come àlbore che fruttifica certo tempo in istate e non in verno...* » C'est le texte des mss, glosé comme suit à la note 11 : « *non è no, l'amore quand'è vero, aggiungendosi amore ad amore, come l'albero, ecc.* » Tant Meriano que M. Marti ont tenté l'entreprise — désespérée — de conserver la leçon des mss. Il paraîtra plus simple de considérer *con* comme intrus : c'est le commencement d'un mot fautif, l'ébauche du *come* qui suit, que le copiste de l'archétype, anticipant sur ce qui vient après, aurait amorcé et oublié d'exponctuer. D'où le texte que nous proposons : « *No è amore, no, quando amor è come àlbore...* »

Lettre XXXVIII, p. 92, l. 19-20 : « *parole a fatti assai vostro amore appo me han[o] approvato...* « N. 9 et 10 : « *parole e (latino ac) azioni hanno provato.* » Le ms. porte *àne*. On est tenté de comparer avec le passage qui précède : « *che parole mòstrino amore, ma fatti molti e boni, ché fatti e non parole in amistà son prova.* » C'est ce qu'a fait M. Marti, transformant le singulier *àne* en un pluriel *hano*, ce qui l'a obligé, par surcroît, à voir dans *a* une conjonction qui serait un bien improbable latinisme. Faisons abstraction du rapprochement, car, après tout, Guittone a bien pu varier sa construction d'une phrase à l'autre. *Àne* = *à* + *ne* paragogique (Rohlfs, *Hist. Gramm.*, § 336) ; le sujet en est *vostro amore*, le complément d'objet direct *parole* et la prép. *a* ' d'après, au moyen de, à la mesure de ' introduit le complément *fatti*. D'où, sans nécessité de correction, le sens suivant (qui est celui de Meriano) : « votre amitié à mon égard a fait la preuve de vos paroles par de nombreux actes ». — Il doit y avoir une faute dans la note 12 de la même page, plus obscure que le texte qu'elle prétend éclairer : « *per dubbio di considerarmi sollecito a rispondermi* [?]. »

Cl. MARGUERON.

DISCUSSIONS

CERCAMON ET TRISTAN

M. M. Delbouille[1] est sévère pour mes méthodes; il me fait cependant l'honneur de consacrer une mise au point (de dix-sept pages en petits caractères) à mon article relatif à Cercamon et Tristan.

Je n'ai pas l'intention de prolonger le débat, ouvert sur un problème sans doute insoluble, puisque je continue à penser, malgré la mise au point du professeur liégeois, que l'hypothèse d'Appel ne paraît pas définitivement ruinée.

Je voudrais toutefois assurer M. M. Delbouille de ma bonne foi — qu'il suspecte implicitement — sur deux points précis :

1. — J'avoue que la phrase de J. Bédier : « Enfin, à quoi bon l'aventure du coussin enchanté..., etc...? »[2] ne renforce nullement l'affirmation du grand romaniste : « L'amante de Kaherdin est-elle originairement Brangien, ou cette Gymêle..., etc... »[3]. Si je l'ai rappelée, c'est que J. Bédier, après avoir discuté les procédés de Thomas, conclut en notant : « Et [la version originale] est ici la version d'Eilhart, sans qu'il soit possible de dire si elle est primitive en tous ses détails »[4]. J. Bédier ne considérait donc pas que l'accord partiel Eilhart-Thomas (je dis : partiel, puisque plusieurs détails diffèrent) suffisait à garantir l'authenticité primitive de la « scène du coussin » telle qu'elle est rapportée par Eilhart.

Je n'ai pas volontairement aligné les textes « pour faire illusion ». M. Delbouille m'accuse d'être le seul à ne pas voir une confirmation de la version d'Eilhart dans la discussion de Bédier, mais je constate, si je sais bien lire, que J. Bédier lui-même ne croyait pas pouvoir affirmer le caractère *primitif* de tous les détails de la version d'Eilhart.

---

1. *Non, Cercamon n'a pas connu Tristan*, « Romania », t. LXXXI, p. 409-425.
2. *Le roman de Tristan par Thomas...*, Paris, 1905, II, p. 272.
3. *Op. cit.*, p. 276.
4. *Op. cit.*, p. 276.

2. — Si j'ai cité (note 5 de la p. 281, « Romania », t. LXXX) la phrase écrite par J. Bédier, en 1885, au sujet de l'accord « Eilhart-manuscrit 103 », j'aurais dû effectivement la compléter par le rappel de l'évolution des idées du maître au sujet du « fonds de tradition ». C'est là de ma part une négligence, coupable sans doute, mais involontaire. Je voudrais que M. Delbouille n'en doutât point. Au demeurant, ce point de la discussion concerne, en réalité, un problème étranger à l'interprétation objective du texte de Cercamon.

Cela dit, je pense que la discussion n'a pas été vaine, puisqu'elle a permis au Professeur de Liège de préciser et de développer certains points de son argumentation. Je regrette seulement — mais j'en porte la responsabilité, je l'avoue — que le ton du débat ait parfois trop nettement laissé apparaître les « affectivités propres » de M. M. Delbouille, et les miennes.

Irénée Cluzel.

A PROPOS DES ORIGINES DE LA LITTÉRATURE COURTOISE EN OCCIDENT

Devant la carence de la littérature de l'Antiquité, certains érudits ont cherché dans la poésie latine du Moyen Age les germes de *l'amour courtois*. La tentative peut raisonnablement jouir d'un préjugé favorable. Est-il rien de plus naturel que d'imaginer une continuité entre la culture cléricale, qui s'est perpétuée en Occident du Ve au XIIe siècle, et la brusque apparition d'une nouvelle forme de culture, s'exprimant en langue vulgaire, à partir du XIIe siècle ? De nombreux arguments militent en faveur de cette théorie. Tant que le *roman*, se délivrant de sa gangue originaire, n'était qu'un dialecte sans personnalité ni beauté, hésitant et « rustique », personne ne pouvait songer à lui confier le soin de traduire poétiquement ses émotions, ses joies, ses tristesses ou ses amours. La langue savante des clercs était seule jugée digne de tout effort esthétique. Mais, dès que le *roman* affirme son aptitude à rivaliser avec le latin — et c'est chose faite vers la fin de XIe siècle — les premiers poèmes vulgaires voient le jour. Ce n'est pas ici le lieu de discuter de l'existence vraisemblable d'une poésie lyrique romane aussi vieille sans doute que les langues romanes elles-mêmes. Il nous suffira de renvoyer à l'étude de R. Menéndez Pidal [1].

1. *Poesia juglaresca y orígenes de las literaturas románicas*, Madrid, 1957, p. 364 : « Es inconcebible (insistimos en esto) que las lenguas románicas, cuando avanzaban en su formación hasta el punto de que sus hablantes no comprendían el latín, careciesen de una literatura hasta el siglo X en Francia, hasta el siglo XII en España, y hasta el siglo XIII en Italia ».

Même si nous admettions que, jusqu'à l'extrême fin du XI^e siècle, tout le lyrisme occidental s'était exprimé en latin et en latin seulement, il faudrait pour justifier la théorie de la « continuité », retrouver les thèmes caractéristiques des poèmes « vulgaires » du XII^e siècle dans les poèmes latins qui les ont immédiatement précédés, et qui formeraient ainsi une chaîne continue remontant, à travers Hroswitha, Sedulius et Fortunat, jusqu'à Claudien, Ovide et Horace.

Un érudit allemand s'est attaché à soutenir cette thèse. Il s'agit de H. Brinckmann [1], qui voit dans Marbode de Rennes, Baudri de Bourgueil et Hildebert de Lavardin, héritiers de la tradition cléricale, les initiateurs de l'amour courtois. Sans relever, après A. Jeanroy [2], les inexactitudes matérielles et les faiblesses de la thèse de Brinckmann, il nous suffira de souligner que ces trois poètes n'étaient pas des prédécesseurs, mais des contemporains de Guillaume IX.

Cependant, la théorie de la courtoisie cléricale vient récemment de trouver un défenseur et un illustrateur de premier ordre en la personne de Reto R. Bezzola, professeur à l'Université de Zurich. Dans son étude sur *les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident* (500-1200) [3], R. Bezzola, se fondant sur une connaissance parfaite de la poésie aulique latine, s'emploie à mettre en relief le rôle et le développement de la culture cléricale, à partir du haut Moyen Age jusqu'à l'apparition du premier troubadour. Le professeur zurichois, avec une admirable science, fait tout d'abord un inventaire précis de la culture cléricale dans les cours germaniques, mérovingiennes et carolingiennes ; il évalue ensuite avec la même sûreté ce qu'il appelle « l'héritage des Carolingiens » (cours d'Alfred le Grand, des empereurs germaniques et saliens, et des premiers rois capétiens). Du V^e siècle, R. Bezzola nous conduit ainsi aux premières années du XII^e. Son enquête scrupuleuse est riche d'enseignement ; une sorte de permanence des lettres latines est attestée, sept siècles durant, en divers points de l'Europe. On ne saurait contester ni discuter les résultats obtenus.

Il est évident cependant que l'ouvrage, malgré sa richesse, souffre d'un défaut d'équilibre. Uniquement attachée à une langue « savante » (quoique de plus en plus éloignée de ses modèles classiques), l'étude néglige systématiquement les langues vulgaires et plus particulièrement les dialectes romans. R. Bezzola ne les ignore certes pas, puisqu'il affirme, contrairement à l'opinion de F. Lot [4], que Charlemagne connaissait, outre le germanique et le latin, la langue vulgaire romane. Mais l'érudit zurichois attache peut-être une impor-

1. *Entstehungsgeschichte des Minnesangs*, Halle, 1926.
2. *La poésie lyrique...*, I, p. 76-79.
3. I^re *Partie. La tradition impériale de la fin de l'Antiquité au XI^e siècle*, Paris, 1958 (2^e éd.).
4. *Op. cit.*, p. 217, n. 1.

tance excessive à l'activité littéraire qui s'est manifestée, sept siècles durant, dans une langue morte comprise seulement par une minorité de clercs. Sans évoquer ici le débat auquel R. Menéndez Pidal a consacré sa *Poesia juglaresca*, nous croyons indispensable d'enregistrer le fait. Malgré toute sa valeur, l'étude de R. Bezzola ne reflète qu'un aspect de l'activité littéraire, et sans doute le moins fécond, bien qu'il soit le seul attesté. Pour l'érudit professeur, serait-ce uniquement entre les mains des clercs que s'est transmis le flambeau de la création poétique ?

Il ne sera peut-être pas tout à fait inutile de relever, au passage, une allusion du VI^e^ siècle à des chants « vulgaires ». Ce témoignage vient s'ajouter à ceux que R. Menéndez Pidal a recueillis. Le poète Fortunat, dont nous reparlerons, écrivait, dans un compte rendu de son séjour en Germanie : « Seule la harpe bourdonnante répétait trop souvent leurs chansons sauvages [des Germains]... »[1]. Certes, il s'agit de peuplades de l'Est, mais le témoignage n'en a que plus de valeur, car, si les tribus germaniques goûtaient, dès le VI^e^ siècle, la poésie lyrique chantée, comment admettre que les peuples romans n'aient rien produit, dans leur langue, avant le XI^e^ ou le XII^e^ siècle ?

Cette réserve faite, il importe d'examiner la contribution apportée par R. Bezzola au problème des origines de l'amour courtois.

Dans les trois premiers chapitres des *Origines*, l'auteur s'attache à mettre en évidence les liens qui unissent, dans les cours des rois burgondes et wisigoths de Septimanie, la culture de la nouvelle noblesse à la culture antique, grâce à la présence de Gallo-Romains tels que Saint Avit, Heraclius et Syagrius. Des foyers similaires de civilisation existaient en Afrique du Nord, où, durant les V^e^ et VI^e^ siècles, les princes vandales ont attiré auprès d'eux des poètes et des grammairiens. Plus significatif encore est le tableau de la cour de Ravenne, sous Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths (475-526). Il suffira de rappeler les noms de Cassiodore et de Boèce pour apprécier le degré de culture littéraire atteint dans l'entourage immédiat du souverain. Avec plus ou moins de netteté, des constatations semblables peuvent être faites au cours du VIII^e^ siècle, dans les cours des princes lombards, à Pavie ou Bénévent, et surtout, un siècle plus tôt, dans le royaume wisigoth d'Espagne, où s'était instituée une véritable tradition de souverains-poètes[2].

Chez les Anglo-Saxons enfin, du VI^e^ au VIII^e^ siècle, R. Bezzola souligne exceptionnellement la coexistence de la culture classique et de la littérature nationale ; cette dernière était notamment illustrée par les « scôps », qui cultivaient en particulier le panégyrique, l'épopée et l'élégie.

Nous accorderons volontiers à R. Bezzola que son riche inventaire atteste la persistance, plus ou moins artificielle, plus ou moins superficielle, de

1. *Miscellan.*, Prologue. Trad. de D. Tardi, *Fortunat*, Paris, 1927, p. 64.
2. R. Bezzola, *op. cit.*, p. 33, cite le roi Sisebut, ami d'Isidore de Séville, Chintila, Recesvinthe et Wamba, tous du VII^e^ siècle.

l'*humanitas* et de la *romanitas* dans l'entourage immédiat des princes barbares. Mais jusqu'à quel point cette culture aulique, dont le but le plus clair paraît avoir été le panégyrique du souverain, était-elle sincère et profonde ? Les rois germaniques souffraient, dans le domaine culturel, d'un complexe d'infériorité. Ils s'efforçaient de le combattre en appelant auprès d'eux des rhéteurs, des poètes et des grammairiens. Mais, si l'on excepte peut-être quelques isolés, et notamment les rois wisigoths d'Espagne, le désir de briller par les richesses de l'esprit correspondait, selon nous, à une idée politique. Dans ce monde chaotique, dont l'Histoire nous révèle l'âpre violence, le vernis de l'*humanitas* et de la *dulcedo* ne nous paraît avoir constitué qu'un article de propagande et d'exportation. Nous y verrions, plutôt qu'une « tradition » impériale, une volonté de donner le change en imposant une « apparence » impériale à des cours de chefs de tribus, demeurés foncièrement étrangers à la *romanitas*, qu'ils avaient implacablement ruinée.

Dans le chapitre IV, consacré à la Gaule mérovingienne, R. Bezzola accorde la première place à Venantius Clementianus Honorius Fortunatus, et c'est justice. Quel que soit le jugement porté sur l'originalité de son talent poétique, Fortunat, né à Duplavilis (Venétie) en 530 [1], a bien représenté la culture latine à la cour d'Austrasie, auprès du roi Sigebert, époux de la belle princesse tolédane Brunehaut. C'est en 566 que Fortunat séjourna à Metz, où il composa l'épithalame *De domno Sigiberctho rege et Brunichilde* [2], long poème de 143 vers, au style élégant et fleuri, plein de réminiscences de Claudien et de métaphores mythologiques. De Metz, après avoir voyagé en Aquitaine et en Galice, Fortunat se dirigea vers Poitiers, attiré sans doute par la renommée de Radegonde, veuve de Clotaire Ier. Cette sainte reine vivait cloîtrée avec Agnès, sa fille spirituelle, dans le monastère qu'elle avait fondé. C'est donc, pour reprendre les mots de D. Tardi [3], « une princesse barbare devenue chrétienne et lettrée » que Fortunat, chrétien et lettré, rencontra à Poitiers en 567. Radegonde, née vers 520, devait conserver encore les restes d'une beauté qui avait été assez émouvante pour séduire le brutal fils de Clovis. Fortunat, poète célèbre, favori de Sigebert et recommandé par Grégoire de Tours, plut à Radegonde, qui recherchait alors un homme de confiance pour gérer les propriétés du monastère. La reine, de son côté, séduisit le poète par le triple « prestige du rang, de la beauté et de la piété » (D. Tardi). C'est ainsi que Fortunat se fixa définitivement à Poitiers. Il entra dans les ordres avant 576 et mourut vers 603, après avoir été élu évêque, sans doute en 599.

---

1. Voir, sur ce poète, l'étude déjà citée de l'abbé D. Tardi, *Fortunat, étude sur le dernier représentant de la poésie latine dans la Gaule mérovingienne*, Paris, 1927.

2. *Venantii... Fortunati... Opera poetica... Berolini*, 1881 (*Mon. Germ. Hist., Auctor. ant.*, tomi IV, pars prior), p. 124-129.

3. *Op. cit.*, p. 84.

Une sorte de commerce tendre et familier s'établit entre Fortunat, Radegonde et Agnès. Des cadeaux réciproques étaient échangés, et des poèmes de circonstance accompagnaient les cadeaux.

R. Bezzola se livre, à ce sujet, à des considérations que nous jugeons discutables. Il écrit : « La reine... ne perd rien de sa majesté royale, mais elle prend une apparence plus humaine. L'admiration que le poète lui voue n'est pas une admiration officielle, c'est l'admiration de la femme. Est-ce plus qu'admiration, est-ce de l'amour?...etc... » [1] R. Bezzola produit notamment, à l'appui de sa thèse, les quatre vers suivants :

> Si me non nimium pluviatilis aura vetaret
> Dum nesciretis, vos repetisset *amans*.
> Nec volo nunc absens una detentur ut hora,
> Cum mea tum lux est quando videtur *amans*... (*Carm.* lib. XI, 21).

Mais, dès 1890, Ch. Nisard avait répondu à cette thèse [2] ; il observait fort justement que le sentiment exprimé par Fortunat n'a rien de commun avec « ce qu'on nomme proprement l'amour ». C'est une pure amitié, répartie également entre Radegonde et Agnès ; et si le poète se sert d'*amor* au lieu d'*amicitia* et d'*amans* au lieu d'*amicus*, c'est « d'abord parce que ces mots, par leur quantité prosodique, s'adaptent mieux à la forme de ses vers ; c'est ensuite parce qu'ils ont une emphase *qui était une beauté aux yeux des poètes latins de ce siècle* ; c'est ensuite qu'ils étaient d'une langue familière à Fortunat, la langue ecclésiastique, où l'on n'en connaît pas d'autres pour exprimer la passion religieuse dont l'âme est possédée ».

Prosodie, emphase littéraire, expression traditionnelle de la passion religieuse [3], voilà bien, croyons-nous, les véritables motifs de cette tendresse mystique qui émane parfois des poésies adressées par Fortunat aux deux saintes femmes. Après une lecture attentive de ces petites pièces, nous souscrivons à l'opinion de Ch. Nisard. Nous irons même plus loin : R. Bezzola nous invite à ne pas voir, dans les vers de Fortunat, une « admiration officielle ». Cette invitation nous paraît très discutable. Jetons, en effet, un regard sur les éléments qui nous permettent d'apprécier la sincérité littéraire du poète italien. Nous avons déjà cité l'épithalame de Sigebert et de Brunehaut. Les louanges et les flatteries y atteignent une extraordinaire outrance. Voici les vers (99-111) qui décrivent, non sans élégance mais avec un brutal étalage de certains procédés de rhétorique, la beauté de la princesse tolédane :

> Incipit inde Venus laudes memorare puellae :
> « o virgo miranda mihi, placitura iugali,

1. *Origines*..., p. 59-60.
2. Charles Nisard, *Le poète Fortunat*, Paris, 1890, p. 179-180.
3. Est-il nécessaire de rappeler le mysticisme « érotique » de certains textes sacrés, et en particulier du *Cantique des Cantiques* ?

clarior aetheria, Brunichildis, lampade fulgens,
lumina gemmarum superasti lumine vultus,
altera nata Venus regno dotata decoris,
nullaque Nereidum de gurgite talis Hibero
Oceani sub fonte natat, non ulla Napaea
pulchrior, ipsa suas subdunt tibi flumina nymphas
lactea cui facies incocta rubore coruscat
lilia mixta rosis : aurum si intermicet ostro,
decertata tuis numquam se vultibus aequant.
sapphirus, alba, adamans, crystalla, zmaragdus, iaspis
cedant cuncta : novam genuit Hispania gemmam... »

Sous l'élégance de la forme, est-il rien de plus artificiel, de plus banal ? L'éloge du roi Sigebert (v. 67-76) est de la même veine. D. Tardi l'a bien souligné [1] : « Fortunat ne se montre pas seulement courtisan dans la poésie officielle des panégyriques : qu'il s'agisse d'élégies, d'épitaphes ou de descriptions, il ne laisse passer aucune occasion de faire sa cour aux puissants. » Cette affirmation trouve une illustration éclatante dans l'éloge poétique d'un autre couple royal ; et, cette fois, il s'agit de Chilpéric et de Frédégonde ! Fortunat, en 580, célèbre sans scrupule la concubine ambitieuse, devenue reine après un premier meurtre, auquel tant d'autres étaient venus s'ajouter, ceux de Théodebert, de Mérovée, de Sigebert, de Prétextat, sans parler des tentatives d'assassinat sur Rigonthe, sa propre fille, et sur Gontran, roi de Bourgogne. Écoutons cependant Fortunat [2] chanter les vertus et l'honneur de la reine de Neustrie (v. 121-126) :

...« omnibus excellens meritis Fredegundis opima,
atque serena suo fulget ab ore dies,
regia magna nimis curarum pondera portans,
te bonitate colens, utilitate iuvans.
qua pariter tecum moderante palatia crescunt,
cuius et auxilio floret honore domus ».

Certes, entre temps, notre poète, vraisemblablement à l'instigation de Radegonde, avait consacré un poème : *De Gelesvintha* (*Carm. lib. VI*, p. v) à la malheureuse victime de l'épouse de Chilpéric, mais en omettant prudemment de faire allusion à l'assassinat !

Au demeurant, D. Tardi, dans son analyse du poème [3], souligne l'insignifiance, la déclamation et la banalité qui marquent plusieurs parties de cette pièce. Le lecteur, après ces palinodies, jugera-t-il que la sincérité littéraire était une des qualités de Fortunat ? Nous estimons que les billets en vers qui accompagnaient les cadeaux à Radegonde et Agnès n'exprimaient, sous leur forme élégante et tendre, que l'admiration officielle de l'intendant

1. *Op. cit.*, p. 107.
2. *Opera...*, *Carm. lib. IX*, p. 1 : « Ad Chilpericum regem quando synodus Brinnaco habita est ».
3. *Op. cit.*, p. 188-191.

du monastère à l'égard de l'abbesse et de la reine cloîtrée [1]. Il nous est donc impossible de suivre R. Bezzola dans son interprétation « courtoise » des sentiments exprimés par Fortunat dans ces pièces de circonstance.

Je n'ignore pas que l'érudit zurichois parle encore de la « passion profane » qui se ferait jour dans le *De excidio Thoringiae*, écrit au nom de Radegonde. Sans nous engager dans le problème de l'attribution [2], nous ferons deux constatations fondamentales :

— tout d'abord, les sentiments affectueux, qui traduiraient, nous dit-on, les « amours enfantines » de la princesse de Thuringe et de son cousin Hamalafrid, font l'objet d'un passage que D. Tardi regarde avec raison comme un tissu de lieux communs dont le caractère est déclamatoire et très général ;

— en second lieu, l'accent de sincérité très exceptionnel qui vibre parfois dans le *De excidio...* (si ce poème n'est pas une œuvre de Radegonde, retouchée par Fortunat) est précisément un argument en faveur de notre thèse. E. Rey [3] écrit justement : « Rien n'imite mieux les accents de la plus poignante sincérité que les artifices d'un déclamateur habile... Or Fortunat, élève des célèbres écoles de Ravenne, est passé maître en l'art de l'amplification déclamatoire. »

Hyperbole, amplification, déclamation, voilà les caractéristiques du talent poétique de Fortunat. Rien ne nous permet d'excepter de ce jugement les pièces de circonstance adressées à Radegonde et Agnès : ces futilités sont des jeux littéraires échangés entre un intendant savant et une reine lettrée. Elles ne laissent jamais percer l'« admiration *de la femme* » imaginée, nous semble-t-il, par R. Bezzola, qui voudrait y voir, en outre, une lointaine préfiguration du culte de la *Donna*.

Il est toujours possible, par des citations habilement choisies, d'infirmer ou de confirmer une thèse, mais, lorsqu'on se familiarise avec l'œuvre de Fortunat, on apprécie toute la distance qui sépare ces hexamètres ou ces pentamètres, farcis de procédés classiques et de souvenirs mythologiques, de la *Canso* des premiers troubadours. Les adversaires de la « thèse arabe » parlent volontiers, pour contester l'influence des Andalous sur les Romans, de « mondes différents, de vocabulaires irréductibles, d'images profondément étrangères ». Nous estimons que ces difficultés sont exactement les mêmes si l'on compare le « monde » de Fortunat à celui de Guillaume IX. Qu'on se rappelle par exemples l'« imagerie » de l'épithalame de Sigebert et Brunehaut : voici Mars, Cupido, Vénus ; voici les Néréides, les Napées, les Nymphes. C'est tout l'Olympe, évoqué bien souvent par des centons de Virgile et de

1. Cette admiration officielle n'excluait pas nécessairement une respectueuse sympathie.

2. Nisard et d'autres attribuent le poème à Radegonde elle-même (Voir D. Tardi, *op. cit.*, p. 196-207).

3. *De l'authenticité de deux poèmes de Fortunat attribués à tort à Sainte Radegonde*, *Rev. de Phil.*, 1906.

Claudien. C'est bien un « monde », sans doute, au demeurant profondément artificiel, et nous y avons cherché en vain la figure, même vaguement ébauchée, de la *Donna* ; c'est une imagerie assez grimaçante parfois, car les nouveaux thèmes chrétiens se heurtent aux expressions païennes, mais c'est une imagerie homogène, ne laissant aucune place à la spontanéité ni à l'originalité. Rien, chez Fortunat, n'annonce le style des troubadours.

Or, il est un point sur lequel nous sommes pleinement d'accord avec R. Bezzola : c'est l'influence profonde de Fortunat au Moyen Age [1]. Mais nous en tirons une conclusion exactement opposée à celle du professeur de Zurich ; cette influence a maintenu la poésie cléricale dans une sorte de microcosme artificiel profondément étranger au monde vivant qui l'entourait. Jusqu'au XII[e] siècle, la poésie latine imitera plus ou moins heureusement l'évêque de Poitiers ; elle ne sortira pas du sillon étroit qu'il suivait lui-même.

Avant de poursuivre l'exposé de l'enquête de R. Bezzola, il nous paraît intéressant de souligner un exemple précis de rapprochement trompeur. L'érudit zurichois extrait les vers suivants du *De excidio Thoringiae* [2] :

> ...« Quae loca te teneant, si sibilat aura, requiro,
> Nubila si volitant pendula, posco locum... »

Sans insister, sans commenter, mais avec un art consommé de suggestion, R. Bezzola conclut : « Ne croit-on pas entendre Bernard de Ventadour :

> Can la frej' aura venta
> deves vostre pais
> vejaire m'es qu'eu senta
> un ven de paradis
> per amor de la genta
> vers cui eu sui aclis... »

Or, le poète andalou at-Turtusi (1059-1126) écrit aussi dans un joli poème sur l'absence de la bien-aimée :

...« Je fais face au vent quant il souffle, peut-être lui as-tu confié des nouvelles de toi... » [3].

Le vers arabe ne rend-il pas presque littéralement celui de Fortunat :

« quae loca te teneant, si sibilat aura, requiro... » ?

---

1. Voir D. Tardi, *op. cit.*, ch. VII.
2. *Origines...*, p. 73.
3. H. Pérès, *La poésie andalouse en arabe classique, au XI[e] siècle*, Paris, 1953 (2[e] éd.), p. 413. E. García Gómez traduit ainsi le même vers : « Cuando los vientos soplan, hago que me den en el rostro, por si la brisa me trajese tus nuevas » (*Poemas arabigoandaluces*, « Coleccion Austral », n° 162, 3[e] éd., p. 161). Ce thème est étudié par A. Roncaglia (*Cultura neolatina*, XII, p. 255).

Et cependant, il est à peu près assuré que l'œuvre de l'évêque de Poitiers ne pouvait être connue d'at-Turtusi. Il faut avouer néanmoins que, si nous sommes en présence d'un lieu commun érotique, il présente une constitution relativement complexe, et témoigne d'une évidente recherche. On constate ainsi que, même pour des détails poétiquement élaborés, les rencontres peuvent être fortuites. Devant les trois citations, une certitude s'impose : il faut résister à la tentation, bien naturelle mais dangereuse, d'établir une filiation en se fondant uniquement sur des similitudes de détail, même extraordinaires, même troublantes. Dans trois « mondes » qui nous paraissent étrangers — celui du poète latin, celui du troubadour et celui de l'Andalousie mauresque — le même accent, dans les mêmes circonstances, se fait entendre.

Mais revenons à l'enquête de R. Bezzola. Sans tenir compte de nos réserves sur la sincérité et la véritable nature des sentiments exprimés par Fortunat, attachons-nous aux conclusions de l'auteur des *Origines*. Pour lui, après avoir noté les trois qualités que réunit Agnès après sa consécration comme abbesse (*virgo*, *mater*, *domina*), il écrit : « A l'idéal féminin des élégiaques latins est substitué d'abord celui de la *domina*, femme d'un grand seigneur, puis celui de la Vierge, combiné à des éléments d'une mystique amoureuse (*De Virginitate*...), qui s'exprime soit par la grâce et le badinage des classiques gréco-latins (billets à Radegonde et Agnès), soit par le langage de la passion d'un profane (par exemple dans le *De excidio Thoringiae*) » [1].

Relevons tout d'abord que le qualificatif *domina*, appliqué à Agnès (supérieure d'un monastère), n'a pas le même sens que si nous nous en servons pour désigner Radegonde (femme d'un grand seigneur). En revanche, le terme *virgo* ne peut en aucune façon définir la royale veuve. Il est évident que le groupement de mots que nous offre R. Bezzola souffre de quelque confusion. En outre, il nous apparaît comme arbitraire dans son développement, puisqu'il réunit artificiellement, dans une formule homogène, des éléments aussi distincts que le badinage classique des « billets », la « passion profane » (?) du *De excidio*..., et la mystique amoureuse du *De Virginitate*. En procédant de la sorte, il apparaît qu'on fait subir une certaine violence à la vérité. En effet, ni les « billets », ni le *De excidio*..., ni le *De Virginitate* n'expriment un seul et même idéal féminin. Enfin, qui peut nous assurer que c'était bien la femme et non la sainte que Fortunat admirait en Radegonde ? [2] Dans cette dernière hypothèse, qui d'ailleurs est peut-être la moins fragile, Fortunat ne continue pas une tradition antique pour la transmettre, enrichie et sublimée « aux poètes carolingiens d'abord, aux troubadours et trouvères du XII^e^ siècle ensuite ». Il s'agissait purement et simplement de

1. *Origines*, p. 74.
2. En tout cas, Fortunat nous déclare formellement que c'était la sainte. Voir notamment la pièce 6 du *liber* XI : « Mater honore mihi, soror autem dulcis amore, quam pietate fide pectore corde colo... » etc...

l'idéal nouveau de la sainteté chrétienne, aussi différent de l'idéal féminin de l'Antiquité que de celui de l'« amour courtois ». Il nous est impossible, en tout état de cause, de souscrire à cette affirmation de R. Bezzola : « L'idéal de la Vierge, clé de la conception de la *domna* provençale... » [1]. C'est selon nous, à la suite d'une déviation graduelle, imposée surtout par les circonstances, que la *Canso*, à partir du dernier quart du XIII[e], se consacrera presque uniquement à célébrer la Reine des Cieux.

Nous ne nous attarderons pas à discuter dans le détail les résultats obtenus par R. Bezzola au cours de son enquête sur les Carolingiens (Chap. V), et sur l'« Héritage des Carolingiens » (Chap. VI). Qu'il s'agisse du poète Sedulius, à la cour de Lothaire I[er] [2] ou de Hroswitha et des Anonymes de l'entourage d'Otton II et d'Henri II [3], R. Bezzola réitère les jugements et les affirmations que nous avons examinés à propos de Fortunat. Suivant l'érudit professeur, on voit se continuer, pour exalter Ermengarde, Berthe ou Mathilde, la tradition « courtoise » ébauchée par l'évêque de Poitiers. Toutes ces impératrices ou princesses « annoncent la *domna* des troubadours » (p. 176). De même « l'idéal de la *domina*, qui allie la beauté physique aux vertus de la mère, de la chaste épouse et de la veuve » (p. 254) est clairement exalté dans les deux *Vies* de la reine Mathilde.

Il nous faut relever une fois de plus l'équivoque sur laquelle reposent toutes ces affirmations. Nous répéterons, pour Sedulius, ce que nous avons dit au sujet de Fortunat : le poète de la cour de Lothaire est, avant tout, un panégyriste dont la rhétorique est pleine d'emphase [4] ; c'est aussi un ardent zélateur de la chasteté, de la piété et de l'éducation chrétienne [5]. Quant aux *Vies* de Mathilde, qu'y découvre-t-on ? Outre les pillages de Fortunat, nous y trouvons — R. Bezzola nous le déclare lui-même — un éloge de « la chasteté et [des] œuvres pieuses de Mathilde à l'instar de la sainte reine de France (Radegonde) ».

Toujours la même tradition, plus chrétienne que courtoise, toujours Radegonde, toujours Fortunat !

Mais précisément, dans une confusion sans doute involontaire, R. Bezzola réunit dans la *domina* (et la *domna*) les vertus « de la mère, de la chaste épouse et de la veuve ». En toute sincérité, en toute bonne foi, nous ne voyons dans l'énumération de ces qualités aucun élément caractéristique de la *donna* des premiers troubadours.

---

1. *Origines*, p. 75.
2. *Origines*, p. 174-179.
3. *Origines*, p. 251-255.
4. Voir le texte cité dans *Origines*, p. 174, n. 3.
5. Voir le texte cité dans *Origines*, p. 175, n. 2 :

« ...Mentis et in speculo sapientia creverat alma
crevit amor Christi mentis et in speculo... » etc...

La quête de R. Bezzola, tout au moins dans la première partie de son important ouvrage, se solde, sur ce point précis, par un échec. C'est du moins notre avis.

Cela dit, il est indéniable que les patientes recherches du professeur zurichois enrichissent et précisent notre connaissance de la littérature aulique et cléricale de l'Occident médiéval. C'est, du point de vue documentaire, une source inestimable. Par sa rigueur, sa clarté, ses références, l'étude de R. Bezzola constitue un document de tout premier ordre. Et nous souhaitons qu'on ne voie pas dans ces mots un éloge gratuit destiné à compenser nos réserves sur ce que nous appelons un échec. Si nous nous refusons à reconnaître les « germes » de l'*amour courtois* dans les exemples fournis par l'auteur des « Origines », nous y découvrons volontiers les germes de la *courtoisie*. La poésie aulique et cléricale, malgré son manque d'originalité et son impuissance à créer une véritable culture nouvelle, a su imposer, peu à peu mais très fortement, le respect de la tradition antique, adaptée à la pensée chrétienne. Voilà le résultat fondamental de l'enquête de R. Bezzola. Par la progressive assimilation des esprits de la noblesse barbare, la culture des clercs a permis la lente élaboration de l'homme occidental.

Avant d'abandonner la théorie de R. Bezzola, il nous reste à dire quelques mots sur l'article : *Guillaume IX et les origines de l'amour courtois* [1]. L'auteur, suivant la même méthode que dans les *Origines*, s'attache à démontrer l'influence du « clerc » à la cour de Poitiers, à partir de 1100 environ. Il s'agit plus particulièrement du rôle de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'abbaye de Fontevrault. R. Bezzola insiste sur un personnage qui lui est cher : la *veuve*, qui « unit en une seule personne l'idéal de la mère et celui de la pureté, de la chasteté. N'est-elle pas la *domina* par excellence ? » [2]. On voit que c'est, pour l'érudit professeur, un leitmotiv. Sa profession de foi est répétée ici à propos de la désignation, par Robert, de Pétronille de Craon, veuve du baron de Chemillé, comme première abbesse du monastère. Quoi qu'il en soit, R. Bezzola met en lumière la forte influence de Robert d'Arbrissel sur la comtesse Philippa, femme de Guillaume IX. Elle se retira, en effet, avec sa fille Audearde, vers 1115, à l'abbaye de Fontevrault.

Personne ne saurait contester les faits soigneusement établis par l'auteur. Mais, précisément, il se rend compte lui-même que rien n'atteste l'influence de Robert sur Guillaume IX. Alors, R. Bezzola se livre à des conjectures : « peut-on croire ?... », « Il nous paraît très probable... », « ne serait-ce pas ?... », etc... [3]. Ensuite, dans une analyse serrée mais souvent contestable des *Cansos*, l'érudit zurichois tente de discerner la naissance, le dévelop-

1. « Romania », t. LXVI, 1940, p. 145-237. Cet article n'est d'ailleurs qu'un chapitre du tome II (non encore paru) des *Origines*.
2. *Art. cit.*, p. 200.
3. *Art. cit.*, p. 207-211.

pement et l'épanouissement de l'amour courtois. Reconnaissant que ses efforts n'ont abouti dans la première partie de son ouvrage qu'à rendre compte des origines de la courtoisie (nous avons exprimé cette opinion même), il écrit : « ...C'est à notre connaissance ici, dans cette chanson de Guillaume IX (VII), que la courtoisie est mise pour la première fois au service de l'amour et de l'exaltation de la *domna* » [1]. Et c'est ainsi que R. Bezzola, malgré toutes les affirmations dont il avait émaillé les *Origines*, en arrive à proclamer le « miracle » : « Devant le mirage de *Mi dons* qu'il vient de créer, le premier troubadour reste lui-même émerveillé » [2]. *Mi dons* n'est donc ni la *domina*, ni même la *domna* sur laquelle notre attention avait été si fréquemment attirée. L'érudit suisse, après une longue enquête, rejoint finalement A. Berry [3]. Au demeurant, manifestant un scepticisme total sur la valeur des témoignages qu'il nous a produits, il conclut en se résumant : « Ni la poésie gréco-latine, ni la poésie latine du moyen âge, ni la poésie orientale n'offrent un modèle indiscutable à la poésie des troubadours... aucune de ces sources n'aurait suffi à produire cette *imago* de la *domna*... » [4]. Peut-on être plus net ?

Nous ajouterons, au passage, que, dans l'étude des *Cansos*, deux arguments de R. Bezzola peuvent être discutés :

— La *canso* IV (*Farai un vers de dreyt nien*) est présentée comme « étonnante », comme reflétant un « modernisme unique au moyen âge » [5]. On nous invite à y voir un « contraste intime entre le monde réel et le monde imaginaire », le « caractère immatériel de l'amie... » etc... etc...Or, selon nous, ce poème est tout simplement une sorte de « fatrasie », un « gab », une pure plaisanterie. Le ton de la composition l'apparente nettement à des pièces similaires de Jaufré Rudel (éd. A. Jeanroy, p. VI) et de Raimbaut d'Orange (P-C : 389,28 ; éd. Pattison, p. XXIV). En somme, dans ces trois cas, nous nous trouvons en présence de jeux d'esprit, échappés, en quelque moment de libre gaieté, à trois jeunes barons médiévaux. Il n'y faut pas, selon nous, chercher autre chose [6].

— Opposant les pièces grivoises de Guillaume IX aux *Cansos*, R. Bezzola écrit : « Mais ce n'est plus sa voix caustique et railleuse d'*hier* » [7]. Autrement dit, les vers cyniques seraient *antérieurs* aux vers courtois. Mais sur quelle preuve R. Bezzola fonde-t-il sa chronologie ? Elle est strictement conjecturale.

---

1. *Art. cit.*, p. 221.
2. *Art. cit.*, p. 231. R. Bezzola déclare d'ailleurs lui-même (p. 233) : « c'est à ce moment-là que le miracle se produit ».
3. Voir : *Florilège des Troubadours*, Paris, 1930, p. IX.
4. *Art. cit.*, p. 235.
5. *Art. cit.*, p. 211-214.
6. C'était aussi l'avis de Gaston Paris, *Mélanges de littérature française au Moyen Age*, p. p. Mario Roques, Paris, 1912, p. 522.
7. *Art. cit.*, p. 233.

Dans ces conditions, tous les arguments relatifs à l'éclosion du « miracle » reposent sur une base assez peu solide.

R. Bezzola nous a déclaré lui-même que la poésie latine médiévale ne peut offrir un modèle indiscutable à la poésie des troubadours. Nous en prenons acte. Il nous propose alors la solution du « miracle », favorisé par le désir du *chevalier* d'opposer au mysticisme ascétique du *clerc* un idéal féminin mondain, celui de la *domna*. Nous avons déjà dit que la solution du miracle n'est pas satisfaisante pour l'esprit.

Une sorte de corollaire de la théorie médio-latine est la théorie liturgique, notamment développée par Guido Errante [1].

Il importe, avant tout, de souligner la partialité des chapitres consacrés par cet érudit à la discussion des thèses qui ne sont pas conformes à ses conjectures. Cette attitude est particulièrement sensible lorsque G. Errante, dans l'*Introduction* [2], exaltant « l'évangile » de B. Croce, s'excuse presque de faire encore allusion aux théories des « popularisti »; c'est-à-dire de ces romantiques attardés qui croient toujours à l'existence d'une poésie *ancienne* chantée par les peuples occidentaux, poésie indépendante de la littérature érudite des clercs. Souvent moins bien informé, mais toujours plus affirmatif que R. Bezzola, G. Errante nous donne l'occasion d'apprécier à ses dépens la solidité de ses formules. Il écrit, en effet : « Ma l'ipotesi fondamentale della maggior parte di queste opere [il s'agit des *Origines* d'A. Jeanroy ; des *Origini* de G. A. Cesareo ; et de *Poesia árabe*... de R. Menéndez Pidal] — l'esistenza, nelle rispettive zone, di una poesia popolare, in vernacolo, di molto, spesso di secoli, anteriore a quella che i testi ci han tramandato — non regge ormai piú alle demolizioni della filologia... » Si l'on veut bien se souvenir que l'étude de G. Errante a été publiée la même année que les premières *jaryâs* mozarabes, on conviendra que cet érudit a joué de malheur, et l'on évaluera l'opportunité de telles affirmations. C'est de même en quelques phrases tout aussi définitives que sont condamnés sans appel A. Jeanroy, G. A. Cesareo et R. Ménendez Pidal, dont la *Poesia juglaresca y juglares* n'est même pas citée. Dans son « crocianisme » ingénu, G. Errante, malgré la découverte et la publication des *jaryâs*, continuerait-il à nier l'existence d'une poésie romane *latente*, antérieure aux textes connus ?

La même partialité se fait jour dans le chapitre consacré à « la teoria arabe » (Chap. II). Nous laisserions de côté, puisque ce n'est pas pour nous le fond du problème, les pages où l'origine strophique est évoquée, si nous n'y trouvions les marques d'une conviction subjective qui, parfois, remplace, chez

---

1. G. Errante, *Marcabru e le fonti sacre dell'antica lirica romanza*, Firenze, « Biblioteca Sansoniana critica, nº IX », 1948.

2. *Op. cit.*, p. 3-12 notamment. L'adhésion inconditionnelle de certains critiques italiens aux « dogmes » de Croce est une attitude profondément contraire à toute enquête qui se veut objective.

G. Errante, la déduction objective. On lit notamment, à propos de la *vuelta* [1] : « ... è cosi evidente che essa ha origine dal responsorio e che quindi i suoi precedenti mediolatini hanno una ininterrota continuità nel dominio romanzo, che il tentativo di darle un *pedigree* arabe sembra invero disperato... è dunque *evidente*... La structure originale *deve* esser stata... » etc...etc... ». Quelques pages plus loin, la même *evidenza* [2] est proclamée lorsqu'il s'agit de la confirmation définitive de la supériorité de la théorie « médio-latine ». Néanmoins, en 1954, un critique aussi modéré et nuancé que P. Le Gentil [3] croyait encore devoir émettre certaines réserves.

Au demeurant, G. Errante résout avec une grande facilité les problèmes d'ordre chronologique en affirmant, à propos des exemples latins allégués par lui, qu'ils sont *tous* d'une « époque antérieure à celle des premiers troubadours ». Or, rien n'est moins assuré que la datation exacte de certaines pièces des manuscrits de Saint Martial de Limoges (XIe-XIIe siècles) ; et, d'autre part, qu'est-ce que « l'époque *des premiers troubadours* » ? Elle peut s'étendre de 1080-1090 (débuts possibles de Guillaume IX) à 1150-1160, date où Marcabru, Cercamon et Jaufré Rudel cessent d'être attestés. On voit que l'affirmation de G. Errante est aussi péremptoire qu'imprécise.

Mais l'intention de l'érudit italien apparaît plus nettement encore dans es pages qu'il consacre à la discussion d'exemples arabes choisis dans l'ouvrage déjà cité de H. Pérès. C'est ainsi que G. Errante groupe [4] des passages exprimant la « languida sensuosità » des Andalous, mais il omet de recueillir le vers d'at-Turtusi qui fait allusion au « vent qui souffle » et que nous avons rapproché d'un vers de Fortunat et d'une strophe de Bernard de Ventadour. Or, dans ce même poème, il choisit deux autres vers qui n'évoquent directement aucun thème similaire chez les troubadours. Le procédé manque d'objectivité. On chercherait en vain, en effet, toutes les allusions des hispano-mauresques à la « joie », à la « soumission totale de l'amant », à la désignation masculine de la dame, au « gardien », aux « calomniateurs », etc... etc... Cependant, on s'étonne de lire cette conclusion de G. Errante : « Chi vorrá, malgrado tutto, negare qual siasi possibilità di influssi arabi... » etc... [5]

Dans le chapitre III, Errante traite du passage de la métrique latine à la rythmique latine et vulgaire ; mais il avoue immédiatement que son analyse est beaucoup plus révélatrice des procédés du passage de la métrique latine

1. P. 70-71.
2. P. 77.
3. *Le virelai...*, p. 205 : « C'est un fait, tant au point de vue chronologique qu'au point de vue de la filiation des formes, la thèse liturgique, embarrassée tantôt par le manque de documents ou d'éléments de comparaison, tantôt par une prolifération surabondante de variantes et de virtualités, n'offre pas, face à la thèse hispano-arabe, un front régulier et nettement tracé... » Voir aussi p. 207.
4. P. 88.
5. P. 89.

classique à la rythmique latine médiévale, que de ceux du passage de cette dernière à la lyrique vulgaire [1]. Cet aveu nous informe, que, sur ce point, le problème n'est pas définitivement élucidé.

Même si l'on admettait enfin, sans réserve, la théorie exposée au chapitre IV, on aboutirait peut-être à fonder la structure rythmique des « premiers troubadours » (à l'exclusion d'ailleurs du « premier ») sur la « répétition » de certaines formules liturgiques (*Responsoria*, *Antiphonae*). Mais il apparaît tout aussitôt que, si le « contenant » trouve ainsi une explication, nous sommes toujours en quête de l'origine des motifs du « contenu » principal (à notre avis) : l'*amor cortes*. Car il importe, je crois, de poser nettement le problème. On retrouverait peut-être tous les thèmes des troubadours dans la poésie antérieure de l'Occident (gréco-latine, biblique, aulique, cléricale, liturgique). Seul, l'amour courtois, exprimé pour la première fois, dans l'état actuel des textes, par Guillaume IX, se dérobe à tous les essais de filiation. G. Errante est très conscient de la difficulté. Il s'efforce donc de la minimiser, en revenant à plusieurs reprise sur l'absence de la « cortesia » dans le lyrisme roman des origines [2]. Bien sûr, Guillaume IX est assez gênant pour cette théorie ; mais, sans le nommer pour l'instant, on définit très vaguement la « période primitive » comme la « phase mystique » du lyrisme originel [3].

Après cette affirmation, l'érudit italien note que c'est beaucoup plus tard (« in pieno Duecento ») que la « théorie de l'amour » fait son apparition, et, pour la première fois, chez Rigaut de Barbezieux [4].

Nous accorderons à l'érudit italien que, sans aucun doute, le premier troubadour ne cherche pas à fonder une théorie de l'amour ; mais il est non moins assuré qu'une théorie de l'amour peut se fonder sur une analyse des *cansos* du comte de Poitiers. R. Bezzola, dans l'article que nous avons cité, s'est d'ailleurs livré à cette recherche. Signalons, au passage, que nous sommes entièrement d'accord avec G. Errante sur la sincérité des plus anciens troubadours, niée arbitrairement par de nombreux historiens de la littérature [5]. Cette sincérité ne fait d'ailleurs, selons nous, que confirmer l'originalité primitive de l'amour courtois.

---

1. P. 90.

2. P. 153. « Ma il trasformarsi di questi elementi in *Cortesia*... è sviluppo posteriore ; alle origini, gli elementi rimangon nel dominio dove son nati, nel dominio cioè etico-religioso... ». En somme, aux origines, on ne trouve pas les pièces courtoises de Guillaume ! Le premier troubadour, selon G. Errante, c'est Marcabru.

3. P. 158.

4. G. Errante place Rigaut à la fin du XII[e] siècle. Or, si l'on en croit M[me] Rita Lejeune (*Le troubadour R. de B.*, dans « Mélanges... à la mémoire d'István Frank », Université de la Sarre, 1957, p. 269-295), ce troubadour serait beaucoup plus ancien. Dans cette hypothèse, l'argumentation de G. Errante exigerait une révision.

5. P. 157.

Or, il est difficile de retrouver les éléments originaires et constitutifs du « mirage de *Mi dons* » (R. Bezzola) dans le culte de la Vierge, les effusions mystiques de saint Bernard ou les théories des écoles d'Angers, de Chartres ou d'ailleurs. Déclarer qu'on trouve les germes du langage des troubadours dans la correspondance de Fulbert et d'Hildegaire, où ce dernier déplore l'absence de son maître [1], c'est tout simplement une interprétation très personnelle de G. Errante. Quant à l'influence possible du culte de la Vierge sur l'adoration érotique (et non érotico-mystique) de *Mi dons*, les difficultés psychologiques et chronologiques que ce problème soulève sont telles qu'il vaut mieux reconnaître, avec l'érudit italien lui-même, que la solution reste fort douteuse [2].

Je ne connais rien de moins convaincant, en outre, que la longue discussion consacrée à élaborer une théorie de l'amour courtois, à partir de textes assez tardifs (Montanhagol, Guiraut de Calanson, Guiraut Riquier), pour l'opposer ensuite à la rigueur des définitions métaphysiques, théologiques ou philosophiques du Moyen Age [3], en évitant toujours soigneusement d'évoquer la *Mi dons* de Guillaume. G. Errante écrit d'ailleurs lui-même au sujet de ce dernier : « Guillaume... transpose dans l'érotique humaine l'expression de motifs ecclésiastico-chrétiens, et non les motifs eux-mêmes » [4].

Mais nous discernons bien le but de G. Errante : c'est d'étayer une théorie de la « phase mystique » du lyrisme roman. En effet, après avoir soumis à une critique serrée les opinions des théologiens et des philosophes sur la théorie de l'amour, l'érudit italien souligne avec faveur le caractère libre et irrationnel des effusions de saint Bernard [5]. On peut ainsi opposer la « poésie » de ce mystique au raisonnement géométrique des théologiens [6], pour affirmer que tout le problème est de savoir comment les termes de la mystique médiévale ont pu « esprimere cose tanto diverse ». On prétend alors que la solution nous est offerte par Marcabru, « il quale non canta l'amor cortese » (*sic*). Peut-on imaginer une façon plus subtile d'escamoter le vrai, le seul problème : la conception du « mirage de *Mi dons* » ? A la vérité, G. Errante, par touches successives, tente de nous faire admettre que c'est tardivement, sous une influence mystico-théologique, que naîtra « cette pâle créature que

---

1. Voir les exemples donnés par G. Errante, p. 154.
2. P. 155.
3. P. 158-166. G. Errante souligne notamment la rigueur de la doctrine de saint Thomas (p. 162).
4. P. 167.
5. P. 163-164.
6. P. 166. Notons que, fort justement, selon nous, mais bien imprudemment, G. Errante souligne la nature sensuelle de l'amour courtois, en produisant à ce sujet une phrase de *De Amore* : «...[l'amour pur] progresse jusqu'au baiser de la bouche, à l'étreinte des bras et au contact respectueux (?) de la bien-aimée toute nue... »

l'on baptise : amour courtois »[1], et qui d'ailleurs n'a rien à voir avec les Écritures ni avec la théologie. Sur ce dernier point, nous souscrivons sans réserve au jugement de l'érudit italien. Mais nous répétons que *Mi dons* n'est pas née tardivement, elle est née avant Marcabru, elle a été conçue par le premier troubadour.

La solution proposée par G. Errante est donc extrêmement simple, car elle supprime toute difficulté : l'amour courtois est présenté, on l'a vu, comme une déviation confuse et tardive de la lyrique romane. Donc, Marcabru, qui ne chante pas l'amour courtois, est le seul représentant authentique des sources primitives d'inspiration. Sans doute, Guillaume IX, avec son « mirage de *Mi dons* », pourrait soulever des difficultés, mais on évitera d'évoquer nettement ce problème.

Or, selon nous, la lyrique romane des origines ne se distingue avec éclat de la poésie antérieure (gréco-latine, aulique, liturgique...etc...) que par sa conception nouvelle de la *Donna*. Tous les autres thèmes sont communs à la poésie universelle (guerre, satire sociale, panégyrique, fuite du temps, *Ubi sunt ?*, *vanitas vanitatum*, etc...). La véritable originalité du lyrisme roman primitif, celle dont il faut rendre compte, c'est l'apparition de *Mi dons*, peut-être dès la fin du XI^e^ siècle. Or, G. Errante nous l'avoue lui-même : la poésie médio-latine aulique, cléricale ou liturgique, ne nous offre aucune solution indiscutable.

Mais, pour l'érudit italien, toute recherche est inutile, puisque le vrai caractère du lyrisme roman primitif est uniquement concentré dans les vers de Marcabru, qui ne chante ni *Mi dons* ni l'amour courtois. Les Écritures et la poésie liturgique, sources de ce troubadour (postérieur à Guillaume, mais peu importe !), sont en même temps les sources de la lyrique occidentale. Le comte de Poitiers, sans doute intéressant, n'est qu'un personnage secondaire[2].

Nous aboutissons donc à cette conclusion, qu'il était facile de prévoir : l'origine de la poésie religieuse se trouve dans les textes sacrés !

On pensera peut-être que nous dénions ainsi toute valeur probatoire à l'étude de G. Errante, et pourtant il n'en est rien. Les rapprochements entre les vers de Marcabru et les passages de l'Écriture Sainte, réunis par l'érudit italien (p. 211-220, et p. 239-247 notamment), nous paraissent tout à fait probants. Il sera désormais impossible d'étudier Marcabru sans tenir compte de l'ouvrage de G. Errante.

Mais que faut-il en conclure ? Selon nous, cette longue étude, si elle fournit des éclaircissements précieux et parfois indiscutables sur les poésies d'*un* troubadour, n'apporte à la thèse des origines liturgiques de l'*amor cortes*

1. P. 160.
2. P. 171. « Infinitamente più forte... è la personalità [di] Marcabru. »

aucun argument solide. Ni R. Bezzola ni G. Errante, malgré leurs efforts, ne donnent une solution satisfaisante au problème posé par les *cansos* du plus ancien troubadour connu [1].

I.-M. Cluzel.

---

1. Au demeurant, la thèse de R. Bezzola repose sur ce que nous nous permettrons de nommer un postulat. Ce postulat est que Guillaume IX n'est pas seulement le premier troubadour *connu*, mais bien le premier troubadour. Le tome II des *Origines* vient de paraître (Paris, 1960, « Bibliothèque de l'École des Hautes Études », nº 313) Nous nous proposons de consacrer un compte rendu à cette importante étude complémentaire.

PÉRIODIQUES

Bibliothèque de l'École des Chartes, CXVII, 1959. — P. 5-56. Elisabeth Pellegrin, *Membra disjecta floriacensia*. Avec une patience infinie, Mlle P. reconstitue, sur le papier, sept manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye de Fleury, aujourd'hui divisés en plusieurs morceaux irrémédiablement séparés. — P. 57-72. Louis Carolus-Barré, *Consultation du cardinal Pietro Colonna sur le IIe Miracle de saint Louis*. Édition et commentaire de ce texte de l'extrême fin du XIIIe siècle. — P. 73-88. Robert Favreau, *Comptes de la sénéchaussée de Saintonge (1360-1362)*. Exemplaire rare de séries aujourd'hui presque complètement disparues, ces comptes conservés au Public Record Office de Londres intéressent une courte période qui suit immédiatement le traité de Brétigny (24 octobre 1360), puisqu'ils partent du 6 décembre 1361 pour s'achever le 19 juillet 1362. En quelques pages denses, M. R. F. montre l'intérêt de ces documents français des archives anglaises. — P. 89-134. André Bossuat, *Le servage en Nivernais au XVe siècle, d'après les registres du Parlement*. — P. 135-273. Suzanne Solente, *Nouvelles acquisitions latines et françaises du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1951-1957*. A noter surtout le grand recueil de La Clayette (n. a. fr. 13521). — Bibliographie : p. 312-313, Robert Bossuat, *Le roman de Renard* et Jean Frappier, *Chrétien de Troyes* (J. Monfrin); — p. 315-319, Richard B. Donovan, *The Liturgical Drama in Mediaeval Spain* (R. Bossuat); — p. 326-327, Léonce Célier, *Recueil de documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France. XIV : 1486-1502* (Ch. Samaran); — p. 339-341, Paul-Marie Duval, Jean Hubert, Georges Livet, Louis Trénard, Roger Coquand, *Les routes de France depuis les origines jusqu'à nos jours* (V. Chomel). — Nécrologie : p. 368-374, Georges Bourgin (M. François); — p. 381-385, Louis-Marie Michon (R. Brun).

Pierre Cézard.

Le moyen âge, LXIV (4e série, t. XIII), 1958, 1-2. — P. 67-102. Jean Frappier, *Sur la composition du Conte du Graal*. Répondant à l'article de M. Martín de Riquer, *Perceval y Gauvain en « li contes del Graal »* dans *Filologia romanza*, IV (1957), p. 119-147, M. Frappier reprend et défend la thèse de l'unité de composition. Le principal argument de M. Martín de Riquer,

en faveur d'un maladroit mélange de deux romans distincts, était l'incohérence chronologique du poème. M. Frappier fait ressortir, d'une part que la chronologie du roman est beaucoup moins strictement établie que ne le prétend montrer M. M. de Riquer, d'autre part que le *Conte du Graal* est en tout état de cause inachevé et que ces « incohérences » auraient peut-être été corrigées par l'auteur si la mort ne l'en avait empêché. — P. 103-113. Pierre Jonin, *Le songe d'Iseut dans la forêt du Morois*. Notre époque affirme souvent que la réalité dépasse la fiction; ici pourtant, c'est la fiction qui devient la réalité puisque le personnage d'Iseut, sorti de l'imagination de Béroul, est, tout comme un être réel, soumis à un examen psychanalytique ! Iseut rêve qu'elle est dans un riche « pavellon », lorsque deux lions viennent à elle, comme pour la dévorer, et la prennent chacun par la main. Ce songe d'Iseut « la libère de ses espoirs secrets. Il est fonction compensatrice puisqu'il ouvre une soupape aux sentiments comprimés » (comprenez le désir d'une vie à la fois plus confortable et plus honorable : le riche « pavellon »). Il la libère aussi de ses « craintes obsédantes » (Tristan et Marc qui la veulent chacun : les deux lions; il ne semble pas nécessaire de suivre l'exégète moderne cité par M. Jonin, pour qui « le lion représente l'homme excité génitalement et qui poursuit la femme » !) Mais ce songe est aussi « fonction prospective puisqu'il débouche sur l'avenir et dévoile le programme de l'inconscient : dans le cas d'Iseut le désir de reprendre une existence royale et de se réconcilier avec son mari ». Sans doute, c'est tout à l'honneur de Béroul — mais on aimerait que M. Jonin le dise — d'avoir eu une connaissance si profonde de la psychologie féminine que le personnage créé par lui ait un comportement en accord avec les théories de Freud. Mais vraiment, était-il besoin de cet appareil, pour le moins un peu pédant, pour nous faire sentir l'art avec lequel le conteur amorce le tournant psychologique de son roman ? — P. 115-138. Gilbert Ouy, *Histoire « visible » et histoire « cachée » d'un manuscrit*. A propos du ms. latin 2827 de la Bibl. nat., M. G. Ouy montre comment il est possible, au moins dans le cas de ce ms., d'en retracer l'histoire depuis son élaboration jusqu'à son arrivée à la Bibliothèque. Dans bien des cas, un travail de ce genre serait souhaitable. En appendice, M. G. Ouy essaye de préciser la biographie de Jean Ier Budé, bisaïeul du grand Guillaume Budé, à qui appartint le ms. lat. 2827. — P. 139-147. Robert Bossuat, *Réflexions sur le deuxième cycle de la croisade*. A propos du compte rendu par M. Claude Cahen (*Le moyen âge*, LXIII, 1957, p. 311-328) du livre de Mme Suzanne Duparc-Quioc sur le *Cycle de la croisade*, M. R. B. met en relief l'intérêt de l'épopée du XIVe siècle considérée comme auxiliaire de l'action royale en vue du relèvement national après le désastre de Poitiers. — Comptes rendus : p. 156-158, Maurice Delbouille, *Sur la genèse de la Chanson de Roland* (Y. Lefèvre) ; — p. 180-182, Paul Imbs, *Les propositions temporelles en ancien français, la détermination du moment* (G. Raynaud de Lage). — Chronique : p. 193-197, Le cinquième Congrès arthurien (J. Wathelet-

Willem). — Nécrologie : p. 200-205, Myrrha Lot-Borodine (A. Micha) ; — p. 205-208, Edmond Faral (M. Delbouille).

3. — P. 249-270. G. Raynaud de Lage, *Faut-il attribuer à Béroul tout le Tristan ?* Cf. le compte rendu de M. F. Lecoy dans *Romania*, LXXX, 1959, p. 88-89. — P. 285-304. André Bossuat, *Jean Castel, chroniqueur de France.* Les mss Vatican lat. 499, B. N. lat. 5696 et Sainte-Geneviève 1993 et 1994 sont étroitement apparentés et, pour la période qui leur est commune (1415-1440), inséparables les uns des autres. Pour une partie au moins, l'auteur serait un moine de Cluni, Jean Castel, abbé de Saint-Maur-des-Fossés de 1472 à sa mort en 1476. — Comptes rendus : p. 359-361, R. Bossuat, *Le roman de Renard* (Fr. Closset) ; — p. 363-366, Dora M. Bell, *Étude sur le Songe du vieil pèlerin de Philippe de Mézières* (Alice Guillemain) ; — p. 371-373, Jean Lemaire de Belges, *Le Temple d'Honneur et de Vertus*, éd. cr. par Henri Hornik (Omer Jodogne) ; — p. 391-392, C. A. Robson, *Literary Language, Spoken Dialect and the Phonological Problem in Old French* (G. Raynaud de Lage).

4. — P. 449-466. Madeleine Tyssens et Frank Brooks, *Encore un fragment des Vœux du Paon.* A ajouter aux fragments publiés ici-même en 1956 (*Romania*, LXXVII, p. 78-85) par M. Milan S. La Du. — P. 499-538. André Bossuat, *Jean Castel, chroniqueur de France* (suite et fin). M. A. B. reproduit ici les 6 premiers folios du ms. Vat. lat. 499, en fournissant les concordances avec la *Chronique du Mont Saint-Michel* (B. N. lat. 5696) et les mss 1993 et 1994 de la bibl. Sainte-Geneviève. D'une manière générale, l'auteur (peut-être Jean Castel) se distingue par la recherche de la précision chronologique, que l'abrégé du Vat. lat. 499 et celui du B. N. lat. 5696 manifestent tous deux par l'abus des chronogrammes, mauvais vers latins dans lesquels l'addition des lettres « nombrables » (I, V, X, L, C, M) fournit la date. — Bibliographie : p. 581-589, *Travaux relatifs à l'histoire du moyen âge* (1957). — Comptes rendus : p. 606-611, Francesco da Barberino, *Reggimento e costumi di donna*, éd. cr. a cura di Giuseppe E. Sansone (J. Monfrin) ; — p. 616-617, *Mémoire de la Société néophilologique de Helsinki*, XVIII (R. Bossuat).

Pierre CÉZARD.

CHRONIQUE

Nous signalons dans le nº 3, septembre-décembre 1959, du tome de la Vᵉ année de *Filologia*, de l'Université de Buenos Aires, un fascicule d'hommage à Amado Alonso, né à Lérin, Navarra, en 1896, et mort exilé aux États-Unis, en mai 1959.

M. Guy Beaujouan, conservateur aux Archives nationales, détaché auprès du Centre national de la Recherche scientifique, reprendra, à partir du 18 janvier à 18 heures, ses conférences à la IVᵉ Section de l'École pratique des Hautes Études : Direction de travaux sur l'ensemble de la science médiévale ; — Recherches sur l'enseignement scientifique dans les Universités du XVᵉ siècle.

Collections et publications en cours.

— Le nº 89 des *Classiques français du moyen âge*, qui vient de paraître, est formé par *Le Chevalier au Lion*, de Chrétien de Troyes édité par M. Roques, comme suite à la série des romans de Chrétien, d'après la copie de Guiot. La disposition en est la même que pour les précédents volumes : Introduction, glossaire et index de noms, et index des mots de civilisation. Mais à ce dernier index est joint l'index correspondant au *Chevalier de la Charrete* (Lancelot), la réunion de ces deux index s'expliquant facilement par le voisinage chronologique des deux œuvres.

D'autre part, M. Roques met, en ce moment, sous presse le premier volume du dernier roman de Chrétien de Troyes : *Le conte du Graal* (Perceval). Ainsi sera terminée sa courageuse entreprise d'éditer à nouveau, et complètement, la copie des romans de Chrétien de Troyes que nous devons à Guiot, le diligent scribe voisin de Notre-Dame-du-Val de Provins.

— Le fascicule VII de la collection des *Cynegetica* fondée par M. Gunnar Tilander est constitué par l'édition et la traduction en français moderne par les soins de M. Tilander lui-même, d'un poème français, *La Chace dou Cerf*, déjà publié trois fois, mais de façon imparfaite par Jubinal en 1839 et Revoil en 1840, et de façon plus satisfaisante par le baron Jérôme Pichon en 1840 (tirage malheureusement limité à 50 exemplaires).

L'édition de M. Tilander est incomparablement supérieure, et précédée d'études sur la langue du poème et son vocabulaire. M. Tilander l'a fait suivre

d'un glossaire qui a les qualités ordinaires aux publications linguistiques de ce savant et qui complète utilement les notes lexicographiques publiées par lui précédemment dans les *Cynegetica*. — M. R.

— *Du Französisches etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg, a paru en 1960 la livraison 73-74 du tome X, allant de *R* à *renovare*.

— Des *Forschungen zur romanischen Philologie* de Heinrich Lausberg, a paru en 1959 le fascicule 8 : Gudrun Herzig, *Beitrag zur Kenntnis der Mundart der Auvergne*, 1959, 139 p. in-8°.

— Du *Diccionari Català-Valencià-Balear* ont paru en 1960 les fascicules 179 à 182 qui vont de *teixidor* à *torsimany*.

— Des *Mémoires de la Société néophilologique* de Helsinki a paru en 1959 le tome XXIV : *American Fiction in Finland, an essay and bibliography*, by Philip Durham and Tauno F. Mustanoja, 202 p. in-8°.

— Dans les comptes rendus de l'Académie autrichienne des Sciences (Philosophisch-historische Klasse) a paru en 1960 à Vienne, comme 5e fascicule du tome 233 une étude de M. Wolfgang Pollak sous le titre de *Studien zum Verbalaspekt im Französischen* qui contient des intéressantes analyses tant pour le français moderne que pour l'ancienne langue.

— Dans la collection des *Textes littéraires français* (Droz, Genève), Mlle B. H. Wind a réimprimé *Les fragments du Roman de Tristan* de Thomas. Cette édition diffère sensiblement de l'édition que Mlle W. avait précédemment donnée dans la Collection des *Textes d'études de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*. Elle y a apporté quelques modifications de forme et de présentation.

— La *Bibliothèque de l'École des Hautes Études* continuant la publication de l'intéressante étude de M. Reto R. Bezzola sur *Les Origines et la formation de la littérature courtoise en Occident* (500 à 1200), vient (septembre 1960) de publier sous le no 313, les deux tomes de la 2e partie de cette étude : le t. I (p. 1-209) et le t. II (p. 211-664) avec une table alphabétique fort complète.

— Nous signalons, bien qu'elle excède les limites chronologiques où nous nous enfermons d'ordinaire, la publication de *Documents du minutier central concernant l'histoire littéraire* (1650-1700) aux Presses universitaires, Paris, 1960, in-8°, 511 pages, avec un Index des noms. Ces documents que présentent un avant-propos de M. A. Chamson et une préface de M. J. Pommier ont été analysés par Mmes Jurgens et Fleury sous la direction de MM. J. Monicat et J. Mesnard.

— Le Wartburg Institut de l'Université de Londres vient d'éditer à Londres en 1960, la reproduction des miniatures et des initiales du psautier de Saint-Alban avec des notices préliminaires indispensables, en un fort beau et important volume de 294 pages et 174 planches, *The St. Albans Psalter*. C'est dans ce psautier de St. Alban qu'il y a une des meilleurs copies de *La Vie de saint Alexis*.

— L'Adriatica Editrice de Bari a imprimé en 1960, dans la *Biblioteca di*

filologia romanza sous le nº 4, l'édition des œuvres lyriques de Rigaut de Barbezieux : Rigaut de Berbezilh, *Liriche*, 295 p. petit in-8º, édition préparée par M. Alberto Varvaro qui naturellement met à profit dans son introduction les travaux de Chabaneau, mais les complète aussi par des observations plus récentes, par exemple celles de Mme R. Lejeune.

— La Livraria Acadêmica de Rio de Janeiro a édité en 1959 en un volume (298 p. in-8º) de sa *Biblioteca brasileira de filologia* une *gramática do Latim vulgar* de M. Th. Henrique Maurer jr. qui vient s'ajouter aux nombreux ouvrages de ce genre déjà publiés dans des langues diverses et qui font une place assez large aux lexiques. — M. R.

Comptes rendus sommaires.

Bartolomeo Gamba, *Serie degli scritti impressi in dialetto veneziano*, secunda edizione ; Istituto per la collaborazione culturale, Venezia-Roma ; San Giorgio Maggiore, Venise, 1960, 261 pages in-4º. — Le Centro di cultura e civiltà de la fondation Giorgio Cini a décidé de réimprimer l'œuvre bibliographique de Bartolomeo Gamba, imprimée pour la première fois de 1817 à 1832 et qui reste un très important guide de la bibliographie vénitienne. La seconde édition a été préparée avec des additions et des corrections, revue et annotée par M. Nereo Vianello. Elle est précédée d'une notice sur B. Gamba, éditeur et bibliographe, et complétée par un appendice sur la littérature vénitienne autochtone. — M. R.

G. Tuaillon, *Index étymologique des travaux d'Antonin Duraffour*. Institut de Linguistique romane de Lyon, 1960, 53 p., in-8º. — Les travaux de caractère surtout phonétique d'Antonin Duraffour se trouvent dispersés dans des revues parfois assez difficiles à trouver, ou dans des ouvrages de caractère général et non spécialement étymologiques. L'Index diligemment dressé par M. Tuaillon des travaux de son maître disparu pourront donc rendre occasionnellement de véritables services. — M. R.

Chartes et documents poitevins du XIIIe siècle en langue vulgaire, publiés par Milan S. La Du, tome I (*Archives historiques du Poitou*, LVII), Poitiers, 1960, in-8º, VI-392 pages. — Deux cent trente et un documents (donations, échanges et ventes, baux à cens, accords et sentences arbitrales, amortissements, testaments, règlements de métiers), dont 18 seulement intéressent la première moitié du siècle tandis que les trois quarts appartiennent à ses vingt-cinq dernières années, textes édités d'après les originaux, à l'exception de 47 qui sont publiés d'après les copies de Dom Fonteneau conservées à la Bibliothèque municipale de Poitiers. On saura gré à M. La Du d'avoir entrepris cette publication dont l'ensemble précisera utilement nos connaissances sur l'état du dialecte poitevin au XIIIe siècle ;

un second tome est annoncé que termineront des index onomastiques ; un court glossaire rendrait des services. Le parti qu'a pris l'éditeur d'introduire dans ce recueil 47 textes empruntés aux copies de Dom Fonteneau, à défaut des originaux, se justifie sans doute par son propos d'assurer la conservation de leur contenu ; mais l'emploi de ces copies pour l'étude de la langue appelle des réserves, car leur fidélité n'est pas à toute épreuve. Pour l'un de ces textes, une charte d'octobre 1254 (n° 188, p. 291), l'éditeur aurait eu avantage à utiliser une reproduction en héliogravure de l'original, qui a paru, accompagnée d'une transcription, au t. VI de la *Revue des documents historiques* d'Ét. Charavay (année 1879, p. 38). On notera qu'à la 5e l. du même texte, il fallait imprimer : *ayve*, c'est-à-dire aïeul, au lieu d'*ayné* qui est une lecture fautive de Fonteneau (adoptée d'ailleurs par Charavay) : il s'agit du troubadour Savari de Mauléon qui fut non pas frère aîné, mais aïeul maternel de Jeanne, vicomtesse de Rochechouart ; sur celle-ci, qui était fille de Geoffroi de Tonnay-Charente (cf. P. Anselme, *Hist. généal.*, IV, 651) et sur la part qu'elle obtint dans l'héritage de Savari, voir le testament de son époux, de 1283, dont une analyse fut reproduite en appendice de l'*Histoire de la Maison de Rochechouart*, par le Gal de Rochechouart, t. II, p. 285. — J. P. Laurent.

La Gente Poitevinrie, recueil de textes en patois poitevin du XVIe siècle, édition avec introduction, notes et glossaire par J. Pignon, Paris, D'Artrey, 1960, in-8°, 202 pages. — Ce recueil célèbre et plusieurs fois édité au XVIIe siècle, puis à la fin du XIXe siècle, n'avait pas été réimprimé depuis quelque quatre-vingt-dix ans et l'édition commentée de M. Pignon sera la bienvenue en s'ajoutant aux publications qui concourent depuis quelques années à l'étude des parlers du Poitou. — M. R.

Contributions onomastiques publiées à l'occasion du VIe congrès international des sciences onomastiques à Munich du 24 au 28 août 1958 ; Bucarest, édition de l'Académie roumaine, 1958, in-8°, 184 pages. — Réunion de 9 contributions qui concernent spécialement l'onomastique et la toponomastique roumaines. — M. R.

H. Mihăescu, *Limba Latină in provinciile dunărene ale imperiului roman* ; in-8°, édition de l'Académie roumaine, 1960, 327 pages et 3 cartes. — D'après les inscriptions latines de Dalmatie, Norique, Pannonie, Mésie, Dacie, et d'après les œuvres de quelques écrivains originaires de ces provinces, l'auteur s'est proposé de dresser un tableau des particularités du latin parlé dans ces régions comme on l'a fait déjà pour diverses régions de la Romania à l'époque latine. Un résumé français (p. 290-298) facilitera la consultation de l'ouvrage particulièrement intéressant par son lexique (p. 299 et suivantes). Signalons enfin 3 cartes des provinces danubiennes aux premiers siècles de l'ère chrétienne. — M. R.

INDEX DES MOTS [1]

A

a it. 529, 536
aamenuisement fr.. 233, 239
ab, ab ante. . . 436, 447
abaier fr. 227, 239
abandonner fr. . 466-467
accipitrum. 521
açoper fr. 279
acorcier fr. . . . 232, 239
ad. 436, 447
ad pressum. 447
ad retro. 436, 447
**adlucicare*. 385
afan esp. 386
afannare, ... 386
afferrarinossi, afferrárisi sic. 128
affrontee fr. . . . 236, 239
ahan, -nner fr. 386
aidier (se savoir) fr. 257
aigrum fr. 274
ainc fr. 301
ainc, ne... a fr. . . . 261
ainçois fr. 434, 444-445, 453-454, 457
ainçois que fr. 444, 453, 455
ains, ainz fr. 434, 438, 442-445, 453-454, 457
*ainz(des)*fr. 200, 230, 239
ainz que fr. 443-444, 453, 455
aisil fr. 229, 239
albedi arag. 283
aler fr. 258
aler avant fr. 255
alias. 94, 97
aljibe esp. 290-291
aller fr.. 460, 462, 478
aller avant fr.. 463-465
Alqueive port. 428
aluchier fr. 385
amans. 542
amarinar prov. 138
áme, ne... á fr. . . . 107
amicitia, -cus, amor. 542
amor esp. 124
amont fr. 433, 435, 437, 476-478, 482
ancae. 38, 40
ancas prov. 39
ancha(s). 37
anches fr. 39
anco prov. 39
andarinossindi sic.. 128
aneid judéo-fr. 274
aneto it. 274
Anfortas fr. 42
annemici it. 533
ante. 435-439, 444, 447
antea. 438
anteline, -tenne fr.. 270
antequam. 437-438, 453
antius. 438
aplatrer fr. 281
apondre, -use, apost, -ter fr. 278
apostez fr. 277-278
apostiche rom. 278
apostis fr. 278
apostis rom. 278
apostitz prov. 278
apostiz fr. 273, 277-278
apousti rom. 278
apoustis prov. 278
apponere. 278
apporter, a. avant fr. 464
appositicius, -tum.. 277-278

1. Les mots sont placés dans l'ordre alphabétique sans distinction de langues ; les abréviations désignant les langues et dialectes sont, d'uue façon générale, celles qui ont été employées pour la *Table* des tomes XXXI-LX de la *Romania*. Les mots non suivis d'une indication de langue sont les mots latins attestés ou supposés, les types préromans d'origine incertaine ou les noms propres connus. Aucune distinction n'est faite entre les divers états chronologiques des langues.

approcher fr..... 482
appropiare,..... 482
après fr.. 434-435, 447-452, 457-458, 475
après ce que fr..... 452
après que fr.... 451-454
drbol esp..... 124
-are..... 385, 412
arestuel fr..... 274
ariere fr..... 437, 477
arrière fr. 433-434, 436-439, 442, 445-449, 451-454, 456-462, 471-482
arrière (*à l'*) fr.... 479
arrière (*en*) fr. 460, 479-480
arruiner fr..... 269
asier fr..... 281
asipheti..... 521
asnes (*batu come*) *a pont* fr..... 257
auctivus..... 292
auge fr..... 292
augere..... 292
augive fr. 289, 292-294
aval fr. 433, 435, 437, 477-478, 482
avaler fr..... 433
avaler aval fr..... 477
avallé (*a bride*) fr... 137
avant fr. 433-434, 436-438, 445-448, 450, 453-454, 456-458, 462-482
avant (*à l'*) fr..... 479
avant (*de l', aller de l'*) fr..... 464
avant (*en*) fr... 479-482
avant que fr.. 437-438, 453-455
avoir fr..... 292
avoir (*l'*) fr..... 257
avuec fr..... 263
avunculus..... 123
ayné fr..... 562
-aynta esp..... 284
ayve fr..... 562

azar (*medio*), *a. pujado* esp..... 243
-azo esp..... 283

B

balgs germ..... 275
bamb-..... 283
bambosino esp..... 283
barbeoire fr..... 258
barrena judéo-esp. 281
bas fr..... 433, 482
batu come asnes a pont fr..... 257
bayzara ar..... 521
Bedel fr..... 251
beslouc fr..... 279
bezoloi fr..... 274
biberon fr..... 282
bikos..... 270
boches fr..... 275
Bodel, Bodiuulz fr. 251
boilli (*lait*) fr.. 257-258
bollecer esp..... 123
bolzole fr..... 273-275
bons (*ses*) fr..... 259
bosque esp..... 123
bōtan germ..... 428
bouchiaus, bouge, -geole fr..... 275
bride (*a*) *avallé* fr... 137
brust judéo-all..... 281
buen, en fist ses buens fr..... 259
*bulga, *bulgile* 275
bullir esp..... 123
bullire..... 123
bulziolis 275
buzāt ar..... 521

C

-c-..... 385
ça, ça mon fr..... 257
cafete fr..... 282
caloffo prov..... 270
camuza esp..... 124
car fr..... 442

**carestiosia*..... 529
carestisia, -tizia it... 529
carvalho port..... 124
carvallo esp..... 124
causa it..... 527
cautere fr..... 276-277
cauteria, -rium. 276-277
-ce-..... 128
celui fr..... 435
cens (*a*) *et a milliers* fr..... 257
centu it..... 128
cestui fr..... 435
chamarat forézien.. 428
charlar esp..... 283
charlier, Charlier (*le*) fr..... 344-345
charu sic..... 128
ché it..... 531
-che-, chelu, chentu, -chi-, chima sic... 128
chirriar esp..... 283
choir fr..... 459, 479
choir avant fr... 462-463
chorlito esp..... 283
chose, ne...ch. fr. 107-108, 111, 303, 306-307
chu pic..... 242
chumi sic..... 128
-ci-..... 128
ciambra it..... 535
ciaru, ciumi sic.... 128
-cl-, clarum..... 128
clofolla cat..... 270
clot fr... 203, 233, 239
clunes..... 39
cochlearium..... 123
coctura..... 277
coelho port..... 124
coenllo. Voir *coelho*.
coffolo fr..... 270
cóffolo it..... 270
cogliere it..... 530
com cil qui fr..... 257
comedere..... 123
comer esp..... 123
complot fr. ... 235, 239

con de fr. 257
conoissensa prov. . . . 135
coptură roum. 277
coraus fr. 224, 239
coree fr. 258
córrete it. 530
corte esp. 124
costiver fr. . 235, 237, 239
coton fr. 274
covenant fr. . . . 222, 239
covenir fr. 260
créance fr. 272
crécelle, -cerelle, crés-serelle fr. 521
criembre fr. 239
criench fr. 222, 239
cristarella 521
croissant fr. . . . 218, 239
croute fr. 260
cuchara esp. 123
cuer (*avoir le cuer*) + adj. prov. 412-413
cuga prov. 138
cuir fr. 258
cuiture fr. 273, 276-277
cyma, -ation 293

D

dame fr. 523
dangier fr. . . . 237, 239
Dar ferrete esp. . . . 284
davant fr. 437
de, de retro 436
de fr. 440
de- fr. 451
de . . . en avant fr. . . . 480
de près fr. 447
decedere 385
decors fr. 218, 239
deçors fr. 227, 239
dedans fr. 433
deduit fr. 259
defaecare 385
degree angl. 295
dehors fr. 433
delectari 530
delettare it. 530
demande (*estre regardé de*) fr. 260
demorance (*senz*) fr. 217, 239
depuis fr. . 440, 450-454
depuis que fr. . 452-454
deriere fr. 436-437
derriere fr. 434, 438, 440, 445-449, 451-454, 457
dès fr. 480-481
des ainz fr. . 200, 230, 239
dès . . . en avant fr. 480-481
dès lors fr. 481
descendre fr. 433
deserte fr. 216, 239
desevree fr. 238-239
desous fr. 436
desroca fr. 219, 239
desroquer fr. 239
dessous fr. 440, 445
dessous (*au-, en*) fr. . 479
dessus fr. 440, 445
dessus (*au-, en*) fr. . . 479
desus fr. 436
detriés fr. 434, 445-447, 454, 457
devant fr. 434, 437-438, 440, 445-448, 451, 453-454, 457
devant et encoste fr. . 259
devant que fr. 437, 453-454
devise (*a*) fr. 260
devon fr. 502
dilettare in it. 530
dire, d. avant fr. 469, 470
disserom port. 122
dist fr. 257
dit fr. 284
dixerunt 122
dixieron esp. 122
dôcine fr. 294
doilo. Voir *raiol*.
doiz fr. 225, 239
dolor fr. 502
dolve fr. 281
domina . . . 524, 546-549
domna prov. . 547, 549-550
domneis prov. 138
dorénavant fr. 481
doutance fr. . . . 233, 239
dracunculus 258
draoncle, -clé fr. . . . 258
**drasca, *drasica, -care* 384
*drejier, *dreschier* fr. 384
droiture (*par*) fr. . 223, 230, 239
duilu. Voir *raiol*.
durté fr. 220, 225, 239

E

-e esp. 124
-é- roum. 144
eciamdeu sic. 128
edad esp. 124
einz fr. 442-443
empasturer fr. . 236, 239
en fr. 479-481
encligniee fr. 260
encor fr. 257
encoreüz (*fu*) fr. . . 230, 239
encorre fr. 200
encoste fr. 259
enferté fr. 42
enlacier fr. 274
ententieus, entroublia (*s'*) fr. 259
envoyer paître fr. . . . 144
es vous fr. 257
esclignie fr. 260
escopa it. 274
escove judéo-fr. 274
escris fr. 281
escroer fr. 273
esforcier fr. 239
esfort fr. 237, 239
esgardee fr. . . . 221, 239

esgart, avoir tel e. fr. 218, 226, 239
eslochier fr. 385
esloissier fr. 279
eslustre judéo-it. 281
espacier fr. 282
esperitel fr. 220, 239
esprueve fr. 226, 239
estoble fr. 279
estoient (*s'*) fr. 260
estoier fr. 222, 239
estoiez fr. 259, 262
estordie fr. 281
estraine fr. 260, 262
estranglement fr. 282
estuve fr. 274
et fr. 100, 257, 299
et puis fr. 439, 449
et puis après fr. 449
eulz (*les*) *du cuer* fr. 232, 240
eve fr. 502
**exlocicare* 385
expedire 133
eziamdeu sic. 128

F

-f- 386
f- esp. 124
fable fr. 263
faex 386
faille fr. 234, 239
famillant, -lleus fr. 237, 239
farains, -rcin fr. 277
fecerunt 122
fel 123
fêle fr. 274
fèle fr. 280
femme (*ne homme ne*) fr. 107
ferrage fr. 274
ferraina it. 274
fesle fr. 273, 279, 281
fezeron port. 122
fezieron esp. 122
fi (*a*) roum. 143
fiere fr. 224, 239
fin fr. 231, 239
finer fr. 260, 263
fis(e)le fr. 279
fisle fr. 278
fistula 274, 279
fistule fr. 279
-fl- 128
flumen 128
fogaça esp. 123
fondo esp. 124
fòr, fora it. 527
forajido esp. 124
fors, ne...f. fr. 301-302, 306
fors que fr. 105
fors que (*ne*) fr. 302
forte, -ti it. 532
franchise fr. 223, 239
froyer fr. 137
fuego esp. 123
fueil fr. 274
fuer (*a nul*) fr. 227, 239
fuera esp. 124
fustum 292
futine (*couleur*) fr. 292

G

gable fr. 273
gaire(s) fr. 299-300
gambusino esp. 283
gamuza esp. 124
gardé (*bien a*) *la coute* fr. 259
gargate fr. 258
gas (*torné a*) fr. 203, 216
gente it. 536
gloutia 39
gosse fr. 282
goutte, ne...g fr. 108, 303, 307
graal fr. 19, 287
graver fr. 235, 239
guère(s), ne...g. fr. 102, 110, 299-300, 307
gula 293

H

halyé fr. 137
hampe fr. 273
hanche(s) fr. 38
hasard, -rt fr. 139, 241-243
hasple fr. 282
haut fr. 433, 482
Heidruose all. 42
hiel(o) esp. 123
hoc 263
Hoden all. 40
hogaza esp. 123
hom(m)(e), ne...h, nul h. fr. 106-107, 303, 306-307
huec (*sans*) fr. 263
huello arag. 124

I

-icare 385
ici fr. 433
ieus a (*avoir ses*) fr. 257
illum 128
-in esp. 284
-in it. 534
inde 128
-indi sic. 128
ingenrer liég. 284
-ivus 292, 295

J

ja, ne...ja fr. 103, 110, 300-301
jamais, ne...j. fr. 103-105, 110, 307
jenoleres fr. 282
jeter fr. 435
jointure fr. 227, 239
joste fr. 447
juglaria prov. 138
jus fr. 433, 435, 476, 478, 482
jusques à, j. vers fr. 451

K

kiture, kuyture fr... 277

L

la fr..... 219, 239
la fr..... 257
là fr..... 433
laboud hébreu..... 278
lahut fr..... 270
laira(i) fr..... 260
lait boilli fr... 257-258
lamentandonossi, -mintándusi sic.. 128
laquito fr..... 270
leouge fr..... 270
Lerés esp..... 284
lever le pied fr..... 137
lie fr..... 263
limon fr..... 282
linceus fr..... 263
linguistica roum... 144
lingula..... 123
locier fr..... 258
locker all..... 385
lor fr..... 502
lors fr..... 449
lues, l. que fr..... 264
*lugg, *luggi* germ.. 385
lumbi..... 39-40

M

macabre fr..... 143
maggio, -ore it..... 527
magis..... 307
maire fr..... 216, 239
mais, ne...m. fr. 102-103, 105, 110, 299-300, 305-307, 445
mais (ja...) fr..... 300
mais (onques...) fr. 300-301
mais que (ne...) fr. 105, 110
maleficium..... 386
maleviz fr..... 386
**malifatius*..... 386
manducare..... 123
**mania*..... 133
maommerie fr. 235, 239
marchaandise fr... 214, 239
marcheant fr..... 260
marchié (querre plus grand)..... 214, 239
marie (avoir voie) fr. 259
mater..... 546
maton(s) fr.... 258, 264
mauvais fr..... 386
mel..... 124
mener, m. avant fr. 462-463, 479
merveillable fr. 224, 239
mes...que fr.. 221, 239, 259
meslé ensamble (en sont) fr..... 257
mespezol limousin... 279
mesprison fr... 228, 239
mettre, m. avant fr. 459, 466-469, 477, 479, 482
mettre à l'avant, m. en av. fr..... 479
mettre sus fr..... 477
mie, ne...m. fr. 105-106, 110, 302, 304, 306-307
mie (non) fr... 99, 106
mieus a quelqu'un (estre de) fr..... 257
miroir fr..... 428
mois fr..... 273
molar fr.-prov..... 428
molaris..... 428
monte esp..... 124
monter amont fr.... 477
mostede fr..... 279
mostrare it..... 531
mot, ne...m. fr.. 108, 303, 307
mouee fr..... 137
multum..... 307
musel fr..... 259

N

n' fr..... 100
naciuni sic..... 128
nanil fr..... 305
nanin fr..... 99, 110
nates..... 39
naziuni sic..... 128
ne fr. 99-110, 136, 257, 297-307
ne...que fr. 297, 301-302, 305-306
ne it..... 128
νεφροι, *nefrones*.... 40
neis fr..... 102-103
nel fr..... 102
nemo..... 307
nen fr..... 101, 305
nenil fr..... 110
nes fr..... 102, 264
netteé fr..... 234, 239
nient fr..... 307
Nieren all..... 40
nihil..... 307
noauz fr. 212, 237, 239, *noient, ne...n, sans... n.* fr..... 303
noin, nom fr..... 270
noma, -mer fr..... 258
non fr.. 99, 110, 297, 302, 304-305
nu fr..... 502
nul, ne...nul, nul homme fr.... 108-109, 303, 306-307
nulle chose, n. riens fr. 107-108, 303
nullus, nunquam... 307

O

-o- esp..... 123
-o esp..... 124
-o- roum..... 144
*obviata, *obviativa, obviatum*..... 295
odjive liég..... 294
oegive fr..... 292

oeille fr. 218, 239
oés (*a nostre, a vostre*) fr. . . . 226, 239, 263
ogé agn. 295
ogee angl. 293, 295
ogeïve fr. 295
oggez angl. 292
**ogie* fr. 295
ogife, -isve fr. 292
ogive fr. 289-295
ogyve fr. 293-294
oïe (*l'*) *du cuer* fr. . 228, 239-240
oil fr. 259
-ón esp. 283
on fr. 123
-on fr. 502
onc fr. 301
onglet fr. 273
onques, ne...o. fr. . 103, 110, 300-301, 307
onques...mais fr. . . . 301
onques puis fr. 439
opus 263
orer, -erez fr. . 258, 264
orgive fr. 292
orugue fr. 274
os fr. 428
osive fr. 292
ou fr. . . . 101, 264, 299
oublia (*s'*) fr. 259
outre fr. 433
oysive fr. 292

P

paître (*envoyer*) fr. . . 144
papeoire, paper fr. . . . 258
par, par mi fr. 258
parclose fr. . . . 213, 240
parler, p. avant fr. 469-471
part (*quel*) fr. 264
parte esp. 124
partir fr. 213, 240
parvoloir, -lsist fr. 226, 240
pas, ne...pas fr. 105-106, 110, 136, 296, 302, 304-307
pas (*non*) fr. 99
passemerveille fr. . . 219, 240
passer fr. 462, 479
peautre (*envoyer au*) fr. 144
pedare 133
pede it. 528
Pédén, Pedénu 427
pedi it. 528
**pedia* 133
Pédnu(e) 427
peine fr. 282
pensilis, -sum 279
perché it. 531, 534
persévérer avant fr. . 465
personne, ne...p. fr. 107, 111, 123, 307
pesas fr. 264
**pesculum* 274
pesel fr. 280
pesels fr. 279
pesle fr. . 273-274, 278-279
*pessulum, *pestulum*. 274
petere 133
petit fr. 264
peylo lyonnais. 279
Peyne, Pézenas, -zères cat. 427
pia port. 280
piccirillu sic. 128
pichet, -chier fr. 270
pie esp. 124
pied (*lever le*) fr. . . . 137
piede it. 528
pielo prov. 280
piez fr. 233, 240
pighiatillu sic. 128
pila 280
pila cat., esp., it., prov. 280
pila fr. dial. 281
pile, p. a p., pille fr. 280-281
pitariu(m), -tharion. 270
pitier fr. 270
piua roum. 280
-pl- 128
plac(h)iri sic. 128
platene fr. 282
plaziri sic. 128
plus, ne...p. fr. 102-103, 299-300, 305-307
plus avant fr. 464
po (*un*) fr. . . . 260, 265
poi, poiche it. 527
point, ne...p. fr. . . 105-106, 110, 136, 296, 302, 304-307
polière fr. 274
porro . . . 435-436, 458, 478
porter, p. avant fr. 462-463, 479
poruec fr. 263
posle fr. 273-274
post 435, 438-439
postea, -teis 438
postella 274
postius 438
postle fr. 274
postquam 438, 440
**postula, *posula* 274
pouiliero, -lo prov. . . 274
p(r)e roum. 144
prea esp. 124
premere 447
près fr. 447
pressum, ad p. 447
pris des eux (*li fu*) fr. 258
proisne, -ône fr. 259
proposer fr. 482
provance fr. . . . 226, 240
pruef fr. 447
prunelier fr. 279
puer fr. 435-436
puet cel estre fr. 230, 240
puis fr. . . 103, 434-435, 438-439, 442, 445, 448-454
puis (*onques*) fr. 103
puis après fr. 449-450
puis si fr. 449-450

puis que fr... 438, 440-442, 451-452
puisque fr..... 441-442, 451-452

Q

quant fr..... 258, 265
que (*ne...*) fr.. 105, 110, 297, 301-302, 305-306
que (*ainçois, ainz*) fr. 443-444
que (*avant, devant*) fr..... 437
que (*puis*) fr.. 438, 440-442, 451-452
queus fr..... 237, 240
qui fr..... 258
quire fr..... 265
quitu(i)re fr..... 276
quittor angl..... 277
quoniam..... 531

R

raanclé fr..... 258
rachier fr..... 383
rachir wall..... 384
**radicare*..... 384
raechier fr..... 380-382
ragié fr..... 383
ragione it..... 527
raiel fr..... 274
raigié fr..... 383
raiol fr... 273-274, 279
raiuel fr..... 274
rajaou, rajie fr..... 384
rakier pic..... 254
raponse fr..... 278
**rascare*..... 254
rascher fr..... 383
**rasicare*..... 254
rasquier pic..... 254
rauh all..... 380
razón esp..... 124
re-..... 385-386
re- fr..... 460
**reaedificare*..... 384
rebellare..... 386
recedere..... 385
rêche fr..... 382
reché judéo-fr..... 382
rechee fr..... 382
recingere, -cludere... 385
recouvrier (*sanz nul*), *recraantise* fr.... 214, 240
redegier fr... 382, 384, 386
redevable fr... 215, 240
redoille fr..... 386
reec fr.... 380-381, 384
reech fr..... 380-382
reechié fr..... 380
reechier fr..... 380-382
reecier fr..... 383-384
reegier fr..... 381
reel fr..... 274
reequié fr..... 380-381
**refae(ci)care*... 385-386
refibulare, refigere... 385
refusare..... 386
regardé (*estre*) *de demande* fr..... 260
regelare..... 385
regier fr..... 383
reiché, -cheront, rejé fr..... 382
reletum..... 381
relinere..... 385
remaindre fr.. 227, 240
remembrance fr..... 260
remettre, r. avant, r. sus fr..... 476
rendre, r. arrière fr. 460-461
renes..... 39-40
renodare..... 385
reoille fr..... 386
reordiri..... 385
reorte fr..... 386
(re)pedare..... 133
replumbare..... 385
repris fr..... 260
reprocher fr..... 482
**repropiare*..... 482
reschaison fr..... 382
reschier fr..... 382-383
resgnable fr... 218, 240
resignare..... 385
resquier fr..... 382-383
resuere, retegere, -tendere..... 385
retorner (*sanz nul*) fr. 214, 240
retorta..... 386
retro. 435-437, 447, 458, 478
reüs (*faire a*) fr... 214, 240
revêche fr..... 382
revelare..... 385
reveler fr..... 386
rien(s), ne...r. fr.. 107, 111, 123, 303, 306-307
riere fr..... 436, 447
roché fr..... 382
rochet fr..... 295
rodaja, -dera esp.... 123
roquet fr..... 295
rote (*ne pas estre de la*) *a auc., estre fors de la r. auc.* fr. 225, 235, 240
rubisk germ..... 380
ruca it..... 274
rueda esp..... 123
ruer fr..... 435
rüser fr..... 386

S

sdb(b)ado port..... 123
saber prov..... 135
saf, sāfāt ar..... 521
sage (*estre*) *de* fr.... 265
sans fr..... 105
sans...noient fr..... 303
sarebbe it..... 527
sar(r)..... 283
savoir fr..... 292
sciensa prov..... 135
sdrucciolo it..... 270
se esp..... 283

se fr. 258
se...non fr. 99, 297, 302
seigneur fr. 522-524
seignor fr. 258, 502, 523
seite fr. 277
sel fr. 265
semente, -ti it. 528
sen prov. 135
sen (lo) Salamo prov. 413
senior 522
senuec fr. 263
senza it. 527
s. fāh ar. 521
si avant fr. 464
si come fr. 258
Sichilia sic. 128
sire fr. 523-524
siriaticus 523
-skl- 283
-sl- esp. 283
sole fr. 260
solz fr. 282
son (en) fr. 262
sor fr. 258
sordoier fr. . . . 227, 240
sordre fr. 240
sort fr. 236, 240
sot fr. . . 203, 229, 240
souffreteus fr. . 237, 240
souldre, sousist fr. . . 203, 228-230, 240
spartuglari, stravilicari sic. 127
suave esp. 124
surcot fr. 282
sus fr. . 433, 445, 476-477, 482
sus (en) de fr. . 259, 265

T

t'as fr. 120-121
tant bien fr. 258
tant (ne) ne quant fr. 217, 225, 227, 231, 233, 240
tant que, tanz (a un) fr. 266
taverne fr. 114
tel (par) que fr. 221
temps fr. 244
tenir fr. 260, 266
tens (par) fr. 266
testare, -ato it. 535
testatus 535
thius 123
timon fr. 282
tinnunculus (falco) . . 522
tio esp. 123
tirare a it. 529
tirer au(x) fr. 529
tiroir fr. 244
torter fr. 282
tourner fr. 460
traire, t. avant fr. . 459, 460-464, 479
traire a fr. 529
trans 445
trarre a it. 529
treechier fr. 383
très avant fr. 464
trespasser fr. 281
**tricum, *tridicum* . . 275
triés fr. . . 434, 445-447, 454, 457
trigo cast. 275
trijes fr. 273, 275
trist, -stan, -star prov. 409, 412
triticum 275

U

-ué- esp. 123
ueil (du cuer) fr. . . . 240
ues fr. 263
usler fr. 274
ustulare 274
ueyo esp. 124

V

-v- fr. 386
vatténde it. 128
vedilie fr. 281
venir, v. avant fr. . 460, 462, 464-466, 478, 482
veritaument fr. 220, 240
veüe (la) du cuer fr. 228, 239-240
vile it. 536
vinyari sic. 127
virgo 546
vit fr. 259
**vocicare* 385
voil, son v. fr. 266
voil fr. 502
vois fr. 258
vouchier fr. 385
voz esp. 124
vuel (mon) fr. 266

W Y

wihot liég. 284
yu'yu ar. 522

P. Cézard.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

BOGDANOW (Fanni), Essai de classement des manuscrits de la *Suite du Merlin*. 188

— Un fragment méconnu de la *Chanson de Roland* (version rimée) : Musée Britannique, Add. 41295. G. 500

BRUNEL (Cl.), Les hanches du roi Pêcheur (Chrétien de Troyes, *Perceval* 3513) 37

— L'origine du mot *ogive*. 289

† FOULET (Lucien), L'effacement des adverbes de lieu. IV. Le groupe d'*avant* et d'*arrière*. 433

FRAPPIER (Jean), Note complémentaire sur la composition du *Conte du Graal*. 308

LECOY (Félix), *De l'amor que Dex a a home*, poème religieux du XIIIe siècle. 199

LIEBERMAN (Max), Chronologie gersonienne (*suite*). VIII. Gerson et d'Ailly (III). 44

— Chronologie gersonienne (*suite*). IX. Jean Gerson et Philippe de Mézières. 338

LIÈVRE (Marion), Note sur les sources du *Somnium viridarii* et du *Songe du vergier*. 483

LOOMIS (Roger S.), Some additional sources of *Perlesvaus*. 492

MICHA (Alexandre), Les manuscrits du *Lancelot en prose* (*premier article*). 145

ROQUES (Mario), Pour l'introduction à l'édition du roman de *Perceval* de Chrétien de Troyes. 1

YVON (Henri), Les expressions négatives dans la *Conqueste de Constantinople* de Villehardouin. 296

— Les expressions négatives dans la *Vie de saint Louis* de Joinville. 99

MÉLANGES

ADLER (Alfred), Le *Jeu de saint Nicolas*, édifiant, mais dans quel sens ? 112

COLIN (G. S.), Français *crécerelle* = bas latin *cristarella*. 521

HENRY (Albert), La partie de hasard dans le *Jeu de saint Nicolas*..... 241
KÖHLER (Erich), Le rôle de la « coutume » dans les romans de Chrétien de Troyes..... 386
LECOY (Félix), Anc. fr. *reechier* « transvaser, soutirer (du vin), tirer au clair »..... 380
REGNIER (Claude), Un emploi de *seigneur* qui manque à Godefroy..... 522
TILANDER (Gunnar), *T'as*..... 120
YVON (Henri), Emploi dans la *Vie de saint Alexis* (XIe siècle) de l'imparfait, du passé simple et du passé composé de l'indicatif..... 244

COMPTES RENDUS

ANGILU DI CAPUA. Voir *Istoria* (*La*) *di Eneas*.
ANGLÈS (Mgr Higinio), La musica de las *Cantigas de Santa Maria* del Rey Alfonso el Sabio (A. MACHABEY)..... 405
Arthurian Literature in the Middle Ages, a collaborative history ed. by Roger Sherman LOOMIS (M. R.)..... 124
BRANCA (Vittore), Tradizione delle opere di Giovanni Boccacio (André PÉZARD)..... 129
CHAILLEY (Jacques), Les *Chansons à la Vierge* de Gautier de Coinci (A. MACHABEY)..... 402
DOPP (Hierre-Herman), Traité d'EMMANUEL PILOTI sur le Passage en Terre Sainte (1420), éd. (J. MONFRIN)..... 266
ENNANUEL PILOTI. Voir DOPP (Pierre-Herman).
FOLENA (G.). Voir *Istoria* (*La*) *di Eneas*.
HAMMARSTRÖM (Göran), Graphisme, son et phonème dans la description des vieux textes (F. LECOY)..... 398
Istoria (*La*) *di Eneas* vulgarisata per ANGILU DI CAPUA, éd. a cura di G. FOLENA (A. PÉZARD)..... 126
JEAN BODEL. Voir NARDIN (Pierre).
LOOMIS (Roger S.). Voir Arthurian Literature.
MARTI (Mario). Voir Prosa (La) del Duecento.
NARDIN (Pierre), Les fabliaux de JEAN BODEL, éd. cr. (L.-F. FLUTRE). 251
PILOTI (EMMANUEL). Voir DOPP (Pierre-Herman).
Prosa (La) del Duecento, a cura di Cesare SEGRE e Mario MARTI (Cl. MARGUERON)..... 525
PUCCI (Antonio), Libro di varie storie, ed. cr. di Alberto VARVARO (A. PÉZARD)..... 130
SEGRE (Cesare). Voir Prosa (La) del Duecento.
VARVARO (Alberto). Voir PUCCI (Antonio).
VIDOS (B. E.), Manuale di linguistica romanza (B. POTTIER)..... 122

DISCUSSIONS

Cluzel (Irénée), A propos des origines de la littérature courtoise en Occident 538
— Cercamon et Tristan 537
Delbouille (M.), Non, Cercamon n'a pas connu Tristan 409
Levy (Raphael), Apostilles de lexicographie raschianique 273
Roques (Mario), Omer Jodogne, Le sens chrétien du jeune Perceval dans le « Conte du Graal » 271

PÉRIODIQUES

Archivo de filología aragonesa, VI, 1954 à VIII-IX, 1956-57 (B. Pottier) 283
Bibliothèque de l'École des Chartes, CXVI, 1958 (Pierre Cézard) ... 284
— CXVII, 1959 (P. C.) 556
Bulletin de la Commission royale de Toponymie et Dialectologie (Bruxelles), XXXII, 1958 (P. C.) 284
— XXXIII, 1959 (P. C.) 426
Bulletin d'information du laboratoire d'analyse lexicologique, I, 1960 (M. R.) 285
Journal des Savants, 1958 (P. C.) 285
— 1959 (P. C.) 426
Marche romane, IX, 1959 (M. R.) 285
Moyen (Le) âge, LXIV, 1958 (P. C.) 556
Publications of the Modern Language Association of America (P. M. L. A.), LXXIII, 1958 et LXXIV, 1959 (P. C.) 285
Revue des langues romanes, LXXXIV, 1960 (M. R.) 427
Revue de linguistique romane, XXIII, 1959 (M. R.) 427
Speculum, XXXII, 1957 et XXXIII, 1958 (Yves Lefèvre) 133

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

Adler (Alfred), Thematic development of Olivier's duel with Fierabras 142
Altfranzösisches Wörterbuch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Atkinson (Geoffroy), Le sentiment de la nature et le retour à la vie simple (1690-1740) 287
Barber (W. H.), The Years' Work in Modern Language Studies, 1958 431
Bastin (Julia). Voir Rutebeuf.
Bell (Alexander). Voir Geffrei Gaimar.
Berger (R.). Voir Boyenval.

Bezzola (Reto R.), Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident 560
Blass (Joachim), Der Ausdruck der zeitlichen Unmittelbarkeit 431
Bougard (P.). Voir Boyenval.
Boyenval, R. Berger et P. Bougard, Répertoire des noms de famille du Pas-de-Calais en 1820 286
Chace (La) dou cerf, éd. par Gunnar Tilander 559
Chartes et documents poitevins du XIIIe siècle en langue vulgaire, publ. par Milan S. La Du 561
Chrétien de Troyes, Le Chevalier au lion, éd. par Mario Roques .. 559
Cioranescu (Alejandro), Diccionario Etimológico Rumano 286
Cluzel (Irénée), Princes et troubadours de la maison royale de Barcelone-Aragon 137
Contributions onomastiques publiées à l'occasion du VIe Congrès des sciences onomastiques 562
Diccionari Català-Valencià-Balear 560
Documents du Minutier central concernant l'histoire littéraire, analysés par Mmes Jurgens et Fleury 560
Duraffour (Antonin). Voir Tuaillon (G.).
Durham (Philip) et Tauno F. Mustanoja, American Fiction in Finland 560
Elcock (W. D.), The Romance Languages 431
Faral (Edmond). Voir Rutebeuf.
Fleury (Mme). Voir Documents du Minutier.
Fonetica si Dialectologie (Dir. A. Rosetti) 431
Französisches etymologisches Wörterbuch. Voir Wartburg (Walther von).
Gaimar. Voir Geffrei Gaimar.
Gamba (Bartolomeo), Serie degli scritti inpressi in dialetto veneziano, éd. revue par Nereo Vianello 561
Geffrei Gaimar, Estoire des Engleis, ed. Alexander Bell 287
Gente (La) Poitevinrie, éd. par J. Pignon 562
Gorgäni, Le roman de Wîs et Râmîn, trad. fr. par Henri Massé 432
Gottfried von Strassburg, Tristan with the « Tristran » of Thomas, translated by A. T. Hatto 432
Griera (Mgr Antonio), Atlas linguistique d'Andorra 286
Hatcher (A. G.). Voir Studia philologica.
Hatto (A. T.). Vöir Gottfried von Strassburg.
Herzig (Gudrun), Beitrag zur Kenntnis der Mundart der Auvergne .. 560
Jacques de Brézé, La chasse; — les dits du bon chien Souillard; — les louanges de Madame Anne de France; éd. cr. par Gunnar Tilander 137
Jurgens (Mme). Voir Documents du Minutier.

La Du (Milan S.). Voir Chartes et documents poitevins.
Lewicka (Halina), La langue et le style du théâtre comique français des XVe et XVIe siècles. La dérivation..... 288
Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum..... 136, 287
Lommatzsch. Voir Tobler-Lommatzsch.
Massé (Henri). Voir Gorgäni.
Mauer (Th. Henrique jr), Gramática do Latim vulgar..... 561
Mihăescu (H.), Limba Latină in provinciile dunărene ale imperiului roman..... 562
Mustanoja (Tauno F.). Voir Durham (Philip).
Neumann (Sven-Gösta), Recherches sur le français des XVe et XVIe siècles et sur sa codification par les théoriciens de l'époque... 136
Noomen (Willem), Encore une fois la partie de « hasard » dans le *Jeu de saint Nicolas* (note sur les v. 1136-1142)..... 139
— Passages narratifs dans les drames médiévaux français; essai d'interprétation..... 141
Pignon (J.). Voir *Gente (La) Poitevinrie.*
Pollak (Wolfgang), Studien zum Verbalaspekt im Französischen.... 560
Recueil d'études romanes publié à l'occasion du IXe Congrès de linguistique romane..... 143
Rigaut de Berbezilh, Liriche, ed. Alberto Varvaro..... 560-561
Roques (Mario). Voir Chrétien de Troyes.
Rosetti (A.), Recherches sur les diphtongues roumaines..... 431
Rutebeuf, Œuvres complètes, t. II, éd. Edmond Faral et Julia Bastin..... 288
Rohlfs (Gerhard), Vom Vulgärlatein zum Altfranzösischen..... 288
Saint Albans Psalter (The)..... 560
Selig (K. L.). Voir Studia philologica.
Spitzer (L.). Voir Studia philologica.
Studia philologica et litteraria in honorem L. Spitzer, ed. A. G. Hatcher et K. L. Selig..... 142
Svenson (Lars-Owe), Parlers du Marais vendéen..... 287
Thesaurus linguae latinae..... 287
Thomas, Le roman de Tristan, fragments éd. par B. H. Wind..... 560
— Voir Gottfried von Strassburg.
Thomas (Jacques), Un art d'aimer du XIIIe siècle : *l'Amistiés de vraie amour*..... 138
Tilander (Gunnar). Voir *Chace (La) dou cerf.*
— Voir Jacques de Brézé.
Tobler-Lommatzsch, Altfranzösisches Wörterbuch..... 287, 431
Tristan. Voir Thomas, Le roman de Tristan.
Tuaillon (G.), Index étymologique des travaux d'Antonin Duraffour..... 561

VARVARO (Alberto). Voir RIGAUT DE BERBEZILH.
VIANELLO (Nereo). Voir GAMBA (Bartolomeo).
WARNANT (Léon), Constitution phonique du mot wallon..... 287
WARTBURG (Walther von), Französisches etymologisches Wörterbuch..... 136, 287, 432, 560
WIDMER (Ambros), Das Personalpronomen in Bündnerromanischen in phonetischer und morphologischer Schau..... 287
WIND (B. H.). Voir THOMAS, Le roman de Tristan.

CHRONIQUE

Nécrologie : Amado Alonso, 559; Patrice Coirault, 429; Arthur Långfors, 429; Henri-François Muller, 429.
Sociétés : Anglo-norman Texts Society, 287; société de dialectologie picarde, 286; société de publications romanes et françaises, 287; société néophilologique de Helsinki, 560.
Publications annoncées : Chrétien de Troyes, Le conte du Graal, éd. Mario Roques, 559.
Collections : Académie autrichienne des Sciences (Philosophisch-historische Klasse), 560; anglo-norman Texts, 287; biblioteca brasileira de filologia, 560; biblioteca dell' « Archivum romanicum », 122; biblioteca filológica (Ténérife), 286; bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, 287; bibliothèque de l'École des Hautes Études, 560; classiques français du moyen âge, 559; collection de la Société de Publications romanes et françaises, 287; collezione di testi siciliani, 126; cynegetica, 137, 559; études romanes de Lund, 136; Forschungen zur romanischen Philologie, 560; Mémoires de la Société néophilologique de Helsinki, 560; Penguin classics, 432; publications de la section des Langues et Littératures de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Dakar, 251; publications de l'Université Lovanium de Léopoldville, 266; romanica gothoburgensia, 287; romanica helvetica, 287, 431; textes d'études de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 560; textes littéraires français, 560; the great Languages, 431.

INDEX DES MOTS 563

TABLE DES MATIÈRES 571

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Mars 1961. — Dépôt légal 2e trimestre 1961.
N° immatriculation : 21.502. — N°s d'ordre : imprimeur : 7050; éditeur : 324.

ROMANIA

Direction et Rédaction : Mario Roques, 2, rue de Poissy, Paris, V^e^.
Tél. : ODEon 03-94.

Administration (Abonnements et ventes) : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^.
Tél. : ODEon 16.00.
R.C. 267-188 B. — Chèques Postaux : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1961 en un tome, t. LXXXII, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX (1902-1934)

Tome premier : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages.

Tome second : INDEX DES COLLABORATEURS
TABLE DES MANUSCRITS, DES OUVRAGES RECENSÉS
ET DES PÉRIODIQUES DÉPOUILLÉS

Un volume de vii-205 pages.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES

publiés d'après la copie de Guiot (Bibl. nat., fr. 794).

N° 80 — I. — EREC ET ENIDE
publié par Mario Roques.

In-8° de LVII-285 pages.

N° 84 — II. — CLIGÉS
publié par Alexandre Micha.

In-8° de XXXII-256 pages.

N° 86 — III. — LE CHEVALIER DE LA CHARRETE
publié par Mario Roques.

In-8° de XLIII-242 pages.

N° 89 — IV. — LE CHEVALIER AU LION (YVAIN)
publié par Mario Roques.

In-8° de XXX-266 pages ..... 12 NF

Sous presse :

V. — LE CONTE DU GRAAL
(PERCEVAL)
publié par Mario Roques.

N° 85 — LE ROMAN DE RENART

BRANCHES X-XI
(Liétart, Renart et la mort de Brun, les vêpres de Tibert)
ÉDITÉES D'APRÈS LE MANUSCRIT DE CANGÉ
par Mario Roques.

In-8° de XXII-183 pages.

A paraître prochainement : Le Roman de Renart.
Branches XII-XVII.

En préparation : Guillaume de Lorris et Jean de Meun, *Le Roman de la Rose.*